

RAPPORT D'ACTIVITE

2018



8 rue Camille Flammarion
77000 Melun
☎ 01 60 68 49 78

✉ apam-prev@wanadoo.fr

SOMMAIRE

ORGANISATION

Conseil d'administration	1
Organigramme	2

INTRODUCTION 3

I. A L'ECHELLE DE L'AGGLOMERATION 6

1. Répartition du temps de travail des équipes sur l'agglomération	6
2. Typologie des jeunes sur l'agglomération	8
3. Nature des problématiques sur l'agglomération	13
4. Expérimentation d'un dispositif de prise en charge des élèves exclus	18

II. LES APPROCHES TERRITORIALES 23

A. Le Mée Sur Seine 23

1. Typologie des jeunes	23
2. Situation de jeune	29

B. Melun 31

1. Typologie des jeunes	31
2. Situation de jeune	40

C. Vaux Le Pénil 42

1. Typologie des jeunes	42
2. Situation de jeune	51

D. Dammarie-les-Lys 53

1. Typologie des jeunes	53
2. Situation de jeune	62

III. LES ACTIONS EN PHOTO 64

IV. INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE 73

CONCLUSION 76

ANNEXE 78

Le Conseil d'Administration

Monsieur Raoul EYZAT	Président – Vaux le Pénil
Monsieur Jean Pierre RODRIGUEZ	Vice-Président chargé des orientations –Membre de droit – Melun
Madame Josette ANTIGNAC	Vice-Présidente chargée des Relation et Finances – Membre de droit – Le Mée sur Seine
Madame Jocelyne VERNON	Membre de droit – Le Mée sur Seine
Madame Martine BACHELET	Membre de droit – Vaux le Pénil
Madame Marie-Christophe GRIMA- KAUSS	Membre de droit – Vaux le Pénil
Madame Jacqueline CHEVIYER	Membre Coopté – Vaux le Pénil
Monsieur Karim IDIR	Trésorier – Membre Coopté – Dammarie Lès Lys
Monsieur Rodolphe CERCEAU	Membre de droit – Dammarie Lès Lys
Madame Nadine BAIOD	Membre Coopté – Dammarie Lès Lys
Monsieur Alain MIRZA	Membre de droit – Dammarie Lès Lys
Madame Antoinette LEROY	Membre Coopté – Le Mée sur Seine
Madame Isabelle FOSSE	Membre Coopté – Le Mée sur Seine
Monsieur Mohamed MOKEDDEM	Membre de droit – Melun
Madame Annie MARCEAU	Membre Coopté – Melun
En attente de nomination	Membre Coopté – Melun

INTRODUCTION

Lors de la rédaction de notre rapport d'activité 2017, nous avons conclu avec de nouvelles perspectives de travail pour l'année 2018. En effet une orientation, en particulier s'inscrit dans la dynamique que souhaite l'APAM depuis quelques années à savoir celle de l'innovation dans la pratique. Il s'agit là du dispositif expérimental Alternative suspension, qui consiste à prendre en charge des élèves exclus temporairement (3 à 8 jours), de leur établissement scolaire.

Nous avons répondu à l'appel d'offre que la CAMVS (Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine), a lancé le 27/03/2018, nous avons déposé notre proposition le 23/04/2018 et nous avons été notifié et donc accepté le 11/06/2018.

Voilà un dispositif structurant pour notre association qui s'inscrit dans un schéma d'ensemble sur notre territoire à savoir : « le Plan Persévérance Scolaire » qui est piloté par la CAMVS.

Pour rappel, Alternative suspension est un programme, d'origine québécoise, mis à disposition des collèges et lycées du territoire de la CAMVS à partir de Septembre 2018, pour une période expérimentale de 2 ans, afin d'apporter un soutien aux élèves qui pour diverses raisons, sont exclus temporairement de l'établissement qu'ils fréquentent.

Nous avons par conséquent recruté deux nouvelles professionnelles, qui ont bénéficié à la rentrée scolaire (septembre 2018) d'une formation dispensée par nos partenaires de l'association québécoise YMCA sur la méthodologie à déployer. D'ailleurs les participants à cette formation dans les locaux de l'APAM concernaient : les référents scolaires (collège et lycée) du dispositif, les référents PRE (Programme de Réussite Educative) du territoire, et certains éducateurs de la prévention spécialisé.

Et pour parfaire cet outil, nous sommes accompagnés par une équipe de chercheurs de l'OUIEP (Observatoire Universitaire International Education et Prévention). Cette évaluation doit permettre de :

- Cerner les caractéristiques du dispositif et ses modalités d'intervention,
- Identifier la perception du dispositif auprès des personnels, des élèves et des familles,
- Interroger la cohérence du dispositif d'accueil des collégiens et lycéens exclus avec le Programme de Réussite Educative du territoire,
- Aider au pilotage du dispositif.

Concernant le recrutement des deux médiateurs (trices) évoqué également en 2017 pour les collèges en REP et REP + de Melun, nous avons recruté sur le premier semestre 2018 une candidate sur le collège Capucin, qui a dû interrompre son contrat à la rentrée scolaire pour des raisons personnelles. Celle dernière a été remplacée par une autre candidate sur le même collège quasi instantanément.

A l'heure où nous écrivons ce rapport nous venons de recruter notre deuxième adulte relais pour le collège Chopin. Inutile de revenir sur les difficultés de recrutement au regard de critères d'éligibilités obligatoires prévus par l'état. Nous avons dû en fin d'année renouveler notre convention avec l'état en demandant une dérogation, pour ne pas perdre ce poste d'adulte relais.

Voilà une satisfaction importante pour l'association au vu d'un travail de cohérence nécessaire avec nos partenaires de l'éducation nationale, du dispositif Alternative suspension et les éducateurs de prévention spécialisée.

Cette année 2018, a permis à notre nouvelle cheffe de service de poser avec les éducateurs un certain nombre de chantier sur la méthodologie de projet. Toutes actions mises en place doit avoir comme cheminement intellectuel dans sa construction :

- Besoin (s) repéré (s),
- Résultat (s) attendu (s),
- Objectif (s) opérationnel (s),
- Moyen (s) mis en place,
- L'évaluation (mesurer l'impact).

Les permanences dans les territoires au plus proche des jeunes et habitants ont eu lieu, dans les Centres Sociaux de Melun et du Mée sur Seine, ainsi qu'au sein des services jeunesse de Dammarie Les Lys et du Mée sur Seine. Cela nous a permis, par exemple, de rentrer en lien avec l'association des mamans sur le quartier des Mézereaux et consolider le travail avec certains groupes de jeunes au sein des services jeunesse.

D'ailleurs, nous avons clôturé notre action avec le groupe de jeunes de Dammarie et Melun sur les « Maux du quartier », projet initié en 2017 à la suite des violences entre quartiers sur l'agglomération de Melun. Il s'agissait de réunir des jeunes de plusieurs territoires ayant comme point commun la musique « RAP » pour réaliser un CD. Cette action fera l'objet dans ce rapport d'activité d'un compte rendu plus détaillé.

L'action Café City avec notre partenaire Cœurel va se poursuivre sur le quartier de l'Almont, avec des permanences de nos éducateurs et le personnel de Cœurel. L'objectif étant de se réapproprier ce quartier en proposant des actions et/ou soirée à thèmes, ainsi que rendre acteurs des habitants identifiés comme personnes ressources.

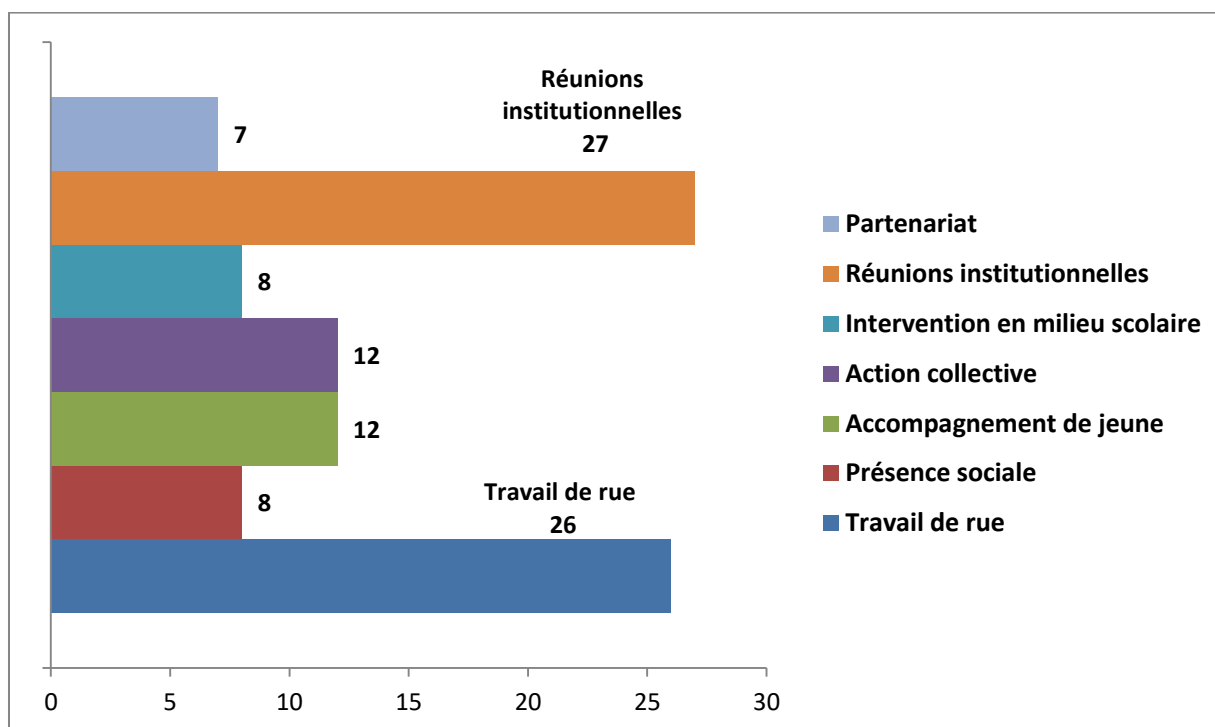
L'Oasis caravane a continué sa présence sur le territoire, et en particulier sur Vaux-Le-Pénit. En effet, vu la singularité du territoire Pénivauxois, sur la non présence de jeunes qui stationnent sur l'espace public, nous avons fait le choix en termes de stratégie d'utiliser l'Oasis caravane à proximité du stade et de la maison des associations.

En effet il s'agit là d'être visible avec le camion et les flammes publicitaires, à proximité des regroupements de jeunes mais aussi moins jeunes, en offrant un chocolat chaud afin de rentrer en lien avec le public.

Les chiffres liés aux accompagnements sont en augmentation cette année, passant de 274 en 2017 à 322 pour 2018. Les chiffres sont plutôt satisfaisants au regard là aussi comme l'an dernier d'un ratio de 7 éducateurs sur 10 en moyenne présents sur le territoire.

I. L'ECHELLE DE L'AGGLOMERATION

1. Répartition du temps de travail des équipes sur l'agglomération



En 2018, le travail de rue représente **26%** et **la présence sociale** représente **8%** de l'emploi du temps des équipes sur l'agglomération.

Le temps consacré au travail de rue est en baisse de 9% par rapport à 2017 et la présence sociale quant à elle perd 2%. La part du travail de rue et de la présence sociale reste cohérente sur le territoire et l'organisation de travail des éducateurs de rue. Cette baisse s'explique par une augmentation de nos présences dans différentes commissions notamment au sein des établissements scolaires (Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire) et au niveau de l'agglomération, nous nous sommes associés aux équipes pluridisciplinaires de soutien de la réussite éducative.

Les actions collectives se maintiennent en 2018 à 12%. Les actions collectives sont constituées de sorties, d'animations en pieds d'immeuble dont 90% des participants sont âgés de 10 à 17 ans, répartis équitablement entre les 10-13 ans et les 14-17 ans. Convivialité, lien social et sport sont à 70% les thématiques de ces actions qui permettent aux jeunes de s'extraire de leur quotidien, de s'ouvrir à d'autres lieux et pratiques, de se confronter à d'autres réalités. Ces moments d'activité et de convivialité partagée permettent aux éducateurs de consolider la relation, voire de l'engager. Il s'agit aussi, de bons supports au travail éducatif sur la sociabilité et la civilité. Les sorties présentent l'avantage d'une organisation rapide et souple qui facilite la réactivité. Ce travail auprès de groupe identifiés ou non favorisent l'engagement dans un accompagnement individuel.

Nos trois modalités d'intervention mises en perspective en 2017 : le travail de rue, la présence sociale et les actions collectives, restent un triptyque intéressant comme mesure.

Les interventions en milieu scolaire représentent 8% en 2018 contre 6% en 2017. En lien avec les orientations nouvelles du département, cette évolution de 2% est liée à notre implantation au sein des établissements scolaires. Nous avons déployé en 2018 davantage d'énergie au sein des établissements scolaires afin de toucher plus particulièrement les 11-17 ans. Par ailleurs, nous sommes représentés dans de nombreuses commissions telles que les Groupes de Prévention du Décrochage Scolaire, les équipes éducatives, les commissions éducatives, afin d'être au plus proche des problématiques des jeunes. En effet, inscrire durablement nos actions et notre travail partenarial avec les collèges et lycées du territoire nécessite que nous nous impliquions davantage dans des temps institutionnels.

Le temps consacré aux **réunions institutionnelles** a quant à lui augmenté significativement ces quatre dernières années. Ce temps continue de progresser passant de **20% en 2017 à 27% en 2018**. L'arrivée de la nouvelle cheffe de service a nécessité la mise en place de réunion de service plus importante pour la période janvier à juin 2018. S'ajoute aux différentes réunions traditionnelles, la mise en place d'un travail en « co-développement ». *« Le groupe de co-développement professionnel est une approche de développement pour des personnes qui croient pouvoir apprendre les unes des autres afin d'améliorer leur pratique. La réflexion effectuée, individuellement et en groupe, est favorisée par un exercice structuré de consultation qui porte sur des problématiques vécues actuellement par les participants... ».*

Adrien PAYETTE, Claude CHAMPAGNE, PUQ, 1997

La part consacrée **au partenariat** soit **7%** reste stable depuis ces quatre dernières années. Toujours essentiel de rappeler que c'est bien la nature des actions et non leur nombre, qui impacte sur la part consacrée au partenariat.

Sur l'agglomération Melunaise des actions sont couramment menées en partenariat avec les services jeunesse, les Bureaux Informations Jeunesse ou encore les bailleurs sociaux (action VTT, pieds d'immeuble, ...).

Des chantiers éducatifs, en partenariat avec les bailleurs sociaux, permettent à des jeunes de réaliser des travaux de peinture ou de mobilisation des habitants sur les quartiers ce qui rejoint la volonté de l'association d'inscrire sa compétence et son expertise dans un partenariat renforcé avec les collectivités locales et les bailleurs sociaux.

Les fêtes de quartiers, des concerts, réunissent habitants et professionnels autour de temps festifs et conviviaux. Nous remarquons cependant que ce partenariat, s'il favorise le lien social à l'intérieur des quartiers, reste peu opérant sur les articulations entre ville et quartiers. Les évènements se produisent sur les quartiers d'intervention et n'attirent pas ou peu de personnes de l'extérieur en dehors.

Enfin, la part consacrée à l'**accompagnement individuel** des jeunes est en forte progression en 2018. Passant de **9% en 2017** à **12% en 2018**. Cela s'explique par le lien renforcé avec les institutions scolaires qui orientent des situations de jeunes en fragilités scolaires notamment, via les différentes commissions (GPDS, rencontre avec les assistantes scolaires, ...) vers les éducateurs de prévention. A cela s'ajoute des temps de rencontre formelle avec les assistantes sociales des établissements scolaires.

Afin d'avoir une lecture précise sur les chiffres, voici comment les ressources humaines ont été impacté durant l'année 2018 :

- 1 cheffe de service arrivée en janvier 2018,
- 1 éducateur a démissionné en janvier,
- 1 éducateur en formation, à mi-temps, puis rupture conventionnelle en décembre 2018,
- 1 éducatrice absente pour congé maternité 5 mois, et à 80% depuis la rentrée de septembre,
- 1 éducatrice a été licenciée en juillet suite à un abandon de poste,
- 1 éducatrice a démissionné en août pour prendre le poste d'intervenante sur le dispositif Alternative suspension,
- 3 éducateurs sont arrivés en septembre dont une éducatrice pour qui le contrat a été stoppé durant sa période d'essai.

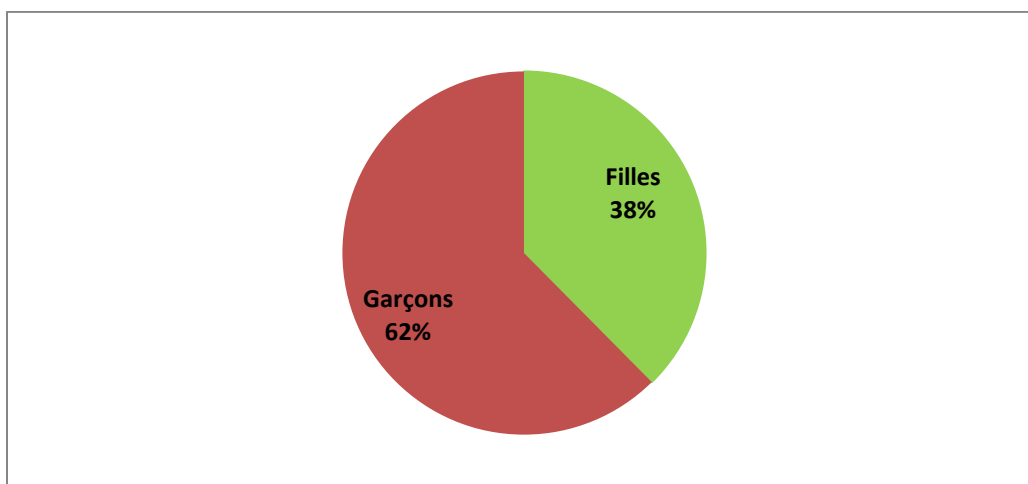
Force est de constater que le **travail en équipe n'est pas aussi efficace que ce qu'il pourrait être** au sein de l'APAM, cela en grande partie dû aux ressources humaines impactées depuis 3 années. Dans cette dynamique institutionnelle, **le travail en équipe** nécessite un effort personnel de tous ceux qui constituent cette équipe. Le travail de mise en cohérence et de cohésion reste un enjeu fort pour l'association afin qu'en période de sous-effectif, les objectifs communs restent d'actualité.

3. Typologie des jeunes sur l'agglomération

Nombre de jeunes par tranche d'âge			
	Garçon	Fille	Total général
entre 11 et 13 ans	30	28	58
entre 16 et 17 ans	47	26	73
entre 14 et 15 ans	47	28	75
entre 18 et 21 ans	68	37	105
22 ans et plus	9	2	11
Total général	201	121	322

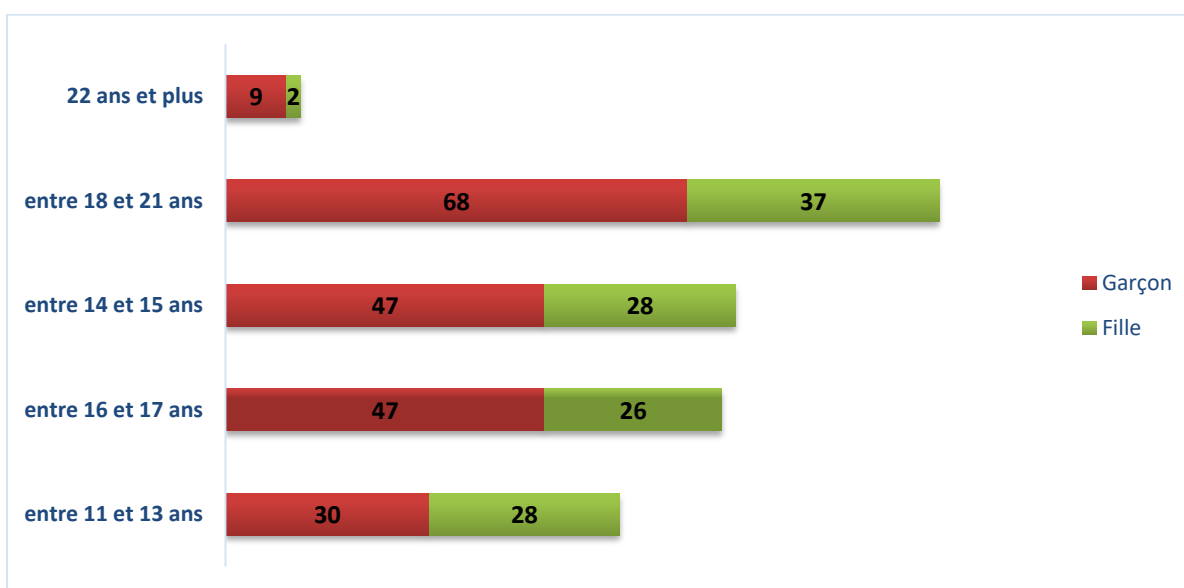
Nous observons une augmentation significative du nombre de jeune accompagné soit **322** en **2018** contre **274** en **2017**, (252 en 2016 et 323 en 2015). Le nombre de jeunes accompagnés est évidemment à mettre en corrélation avec le temps consacré à l'accompagnement ainsi que les forces en présence.

Répartition des jeunes par genre :



En 2018, la part d'accompagnement des **filles augmente de 6%** tandis que le nombre de **garçons accompagnés diminue de 6%**.

Répartition des jeunes accompagnés par tranche d'âge :



En 2018, nous observons une baisse des accompagnements sur la tranche d'âge 11-13 ans ainsi que sur les plus de 18 ans.

La part évolue significativement sur la tranche d'âge des **14-17 ans**. Ce qui fait sens avec nos interventions en milieu scolaire où les demandes d'intervention concernent principalement les élèves à partir de la 4^{ème} et les lycéens. Les 11-15 ans représentaient en **2017, 47%** du nombre total des jeunes rencontrés, ils représentent en 2018, **70%** du nombre total de jeunes.

Implication des parents dans les accompagnements réparti par genre et âge :

Genre	Tranche d'âge	Implication parents		Total général
		oui	non	
Garçon	entre 11 et 13 ans	17	13	30
	entre 16 et 17 ans	30	17	47
	entre 14 et 15 ans	29	18	47
	entre 18 et 21 ans	24	44	68
	22 ans et plus	2	7	9
Total Garçon		102	99	201
Fille	entre 11 et 13 ans	11	17	28
	entre 16 et 17 ans	18	8	26
	entre 14 et 15 ans	12	16	28
	entre 18 et 21 ans	8	29	37
	22 ans et plus	1	1	2
Total Fille		50	71	121
Total général		152	170	322

Le rajeunissement du public opéré depuis 2016 nécessite l'implication et l'adhésion des parents. L'APAM a cette année contacté et/ou rencontré **152 familles** dans le cadre de la relation éducative instaurée avec leur enfant.

Comme avec les jeunes, les éducateurs prennent le temps de gagner la confiance des parents pour nouer le dialogue et apporter au besoin, le soutien nécessaire dans l'intérêt du jeune accompagné. Le travail avec les parents s'instaure au cas par cas. En effet, les liens s'établissent de façon différente lorsqu'ils concernent un préado de 12 ans ou un lycéen de 16 ans.

Sur la tranche d'âge **11-13 ans**, le maillage institutionnel (collège – familles - collectivité) reste important. Avec l'âge, le travail avec les familles se complexifie et les clés d'entrée sont différentes.

Pour les 11-17 ans, la prise en compte des familles passe automatiquement par un entretien (téléphonique ou physique) et la signature d'autorisations parentales.

Les équipes de prévention spécialisée déploient de nouvelles modalités d'approche des familles misant sur les forums en direction des parents ou encore profitant des portes ouvertes dans les établissements afin d'aller à leur rencontre. Le travail peut consister à rassurer les parents sur leurs compétences parentales et développer des échanges favorisant la consolidation de leurs capacités éducatives par un accompagnement bienveillant, et de proposer, face aux situations complexes, des dispositifs d'appui, de soutien et de médiations.

Origine de la rencontre :

Genre	Tranche d'âge	Travail de rue	Signalement d'un partenaire	Sollicitation du jeune	A la demande	Actions collectives	Total général
Garçon	entre 11 et 13 ans		13	2		15	30
	entre 16 et 17 ans	21	11	4	2	9	47
	entre 14 et 15 ans	6	20		2	19	47
	entre 18 et 21 ans	35	20	11		2	68
	22 ans et plus	7	2				9
Total Garçon		69	66	17	4	45	201
Fille	entre 11 et 13 ans		7	1		20	28
	entre 16 et 17 ans	3	9	7		7	26
	entre 14 et 15 ans	2	5			21	28
	entre 18 et 21 ans	11	5	12	2	7	37
	22 ans et plus			2			2
Total Fille		16	26	22	2	55	121
Total général		85	92	39	6	100	322

Sur 201 garçons accompagnés, le premier contact s'est fait lors du travail de rue pour **34%** contre **45,5%** en **2017**. Nous constatons une baisse depuis 2016 de ce mode de rencontre mis en corrélation avec nos présences quasi quotidienne dans les établissements scolaires.

Sur les 121 filles accompagnées, **45.50%** sont rencontrées par le biais des actions collectives et les temps de présence sociale au sein des structures. En effet, les filles sont moins présentes sur l'espace public.

Le signalement d'un partenaire correspond à **92** jeunes, filles/garçons confondus. Passant de **22%** en **2017** à **29 %** en **2018** de jeunes accompagnés par ce biais. Ce chiffre en augmentation depuis deux années correspondant à l'évolution du travail partenarial engagé entre les éducateurs, les établissements scolaires et les services des villes (éducation, jeunesse, centre sociaux, ...).

Renouvellement du public :

Nombre de Primo ou su				
Genre	Tranche d'âge	Primo	Suite de parcours	Total général
Garçon	entre 11 et 13 ans	21	9	30
	entre 16 et 17 ans	14	33	47
	entre 14 et 15 ans	26	21	47
	entre 18 et 21 ans	17	51	68
	22 ans et plus		9	9
Total Garçon		78	123	201
Fille	entre 11 et 13 ans	21	7	28
	entre 16 et 17 ans	14	12	26
	entre 14 et 15 ans	17	11	28
	entre 18 et 21 ans	15	22	37
	22 ans et plus	1	1	2
Total Fille		68	53	121
Total général		146	176	322

Le taux de renouvellement pour l'année 2018 est inférieur à l'année précédente, soit **45 % en 2018** contre **67% en 2017**. On constate que le nombre de nouvelles situations accompagnées en 2018 concerne en majorité la tranche d'âge 11-17 ans ce qui correspond au travail renforcé avec les établissements scolaires.

Sur les **322 accompagnements** menés durant l'année, **155** accompagnements sont considérés comme terminés.

22 jeunes ont mis fin volontairement à leur accompagnement.

Pour les **133** autres jeunes, nous avons trouvé une réponse adaptée à leur problématique. Concernant les **22** jeunes qui ont fait le choix d'arrêter la prise en charge, la relation éducative est maintenue et rien n'exclut leur retour ultérieurement.

3. Nature des problématiques sur l'Agglomération

Ce tableau représente l'ensemble des problématiques traitées par les équipes sachant qu'un jeune peut rencontrer plusieurs problématiques, qui de fait vont être liées.

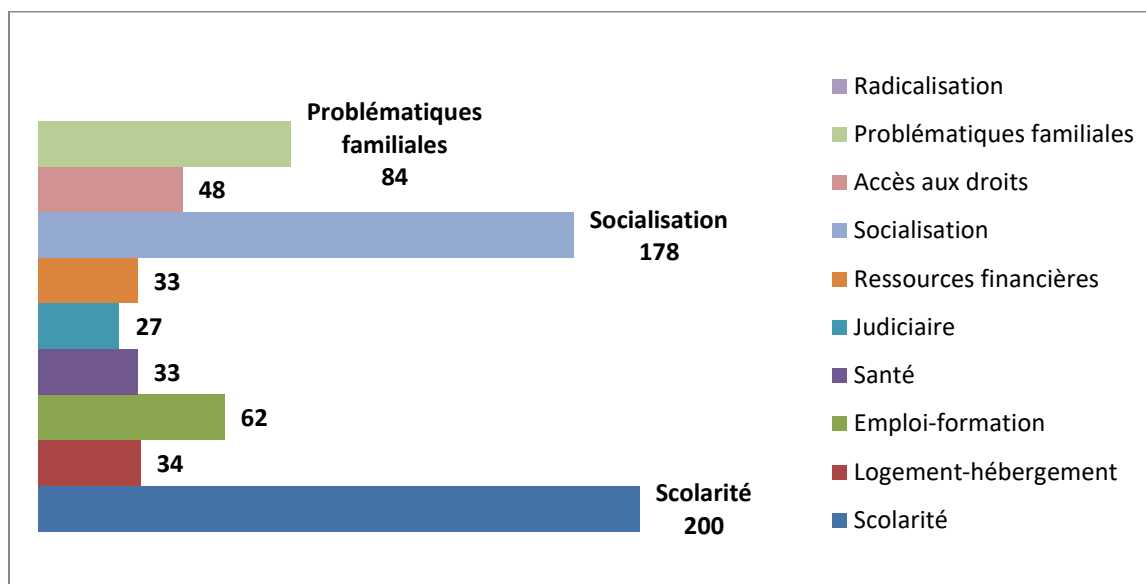
Pour les **322 jeunes** accompagnés en 2018, **699 problématiques** ont été identifiées et abordées dans le travail d'accompagnement dont **462** concernent les **garçons** et **237 les filles**. Notons qu'un jeune peut cumuler plusieurs problématiques.

La tranche d'âge qui cumule le plus de problématique est les 18-21 ans soit 288 problématiques réparties équitablement entre les filles et les garçons.

Nombre de problématiques traitées par les équipes sur l'Agglomération :

Genre	Tranche d'âge	Nombre total de problématiques
Garçon	entre 11 et 13 ans	46
	entre 16 et 17 ans	101
	entre 14 et 15 ans	87
	entre 18 et 21 ans	201
	22 ans et plus	27
Total Garçon		462
Fille	entre 11 et 13 ans	36
	entre 16 et 17 ans	63
	entre 14 et 15 ans	42
	entre 18 et 21 ans	87
	22 ans et plus	9
Total Fille		237
Total général		699

Nature des problématiques traitées sur l'agglomération :



➤ **Scolarité**

Sur **322 accompagnements** réalisés en 2018, les équipes ont identifié une problématique liée à la scolarité pour **200 jeunes**, soit **62%**.

Un partenariat riche, pour construire des passerelles...est un des socles de l'intervention des éducateurs de prévention. Les réponses éducatives sont élaborées en coopération étroite avec les différents acteurs locaux : éducation nationale, centres sociaux, missions locales, collectivités locales...

La présence des éducateurs à la fois dans les quartiers et dans les établissements permet une continuité des accompagnements éducatifs « dans » et « en dehors » de l'établissement scolaire favorisant la mise en place de projets collectifs ouverts sur l'extérieur. Les éducateurs sont également identifiés comme particulièrement mobilisés sur des situations personnelles d'élèves en difficulté (recherche de stage, renforcement de l'estime de soi, développement des habiletés sociales,...) ainsi que sur les relations avec les familles difficiles d'accès.

La problématique « **scolarité** » concerne l'ensemble des difficultés vécues par un jeune mettant à mal ses apprentissages, son comportement et sa place d'élève au sein de la classe, de l'établissement scolaire.

Le besoin de soutien et d'écoute dans le parcours scolaire concerne **149 jeunes soit 46%** de nos accompagnements. Le comportement inadapté au milieu scolaire a été travaillé auprès de 85 jeunes tandis que la question de la Désaffiliation scolaire concerne 63 jeunes.

La coopération entre nos équipes et les différents établissements se poursuit et se développe. Ce partenariat prend des formes variées comme en témoignent les initiatives présentées en page 73 de ce rapport d'activité.

Nos modalités d'intervention sont très différentes d'un endroit à l'autre, les missions des éducateurs plus ou moins étendues et formalisées, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement. Ces initiatives viennent toutes du terrain, de rencontres spontanées et/ou formalisées entre éducateurs, assistantes sociales, vie scolaire et enseignants. Les équipes développent des savoir-faire permettant aux différents professionnels de pouvoir les interpeller sur des situations individuelles d'élèves mais également sur la gestion de problématiques/thématiques au sein de groupe classe repéré.

Nos rencontres hebdomadaires avec les établissements scolaires sont l'occasion de nombreux échanges permettant ainsi aux équipes de solliciter les éducateurs de prévention.

La thématique des ambiances de classes ou au sein des cours de récréation est récurrente au sein des collèves.

➤ **Sociabilité**

178 problématiques liées à la sociabilité ont été identifiées par les éducateurs de prévention. Soit **55%** des jeunes accompagnés, chiffre qui se maintient par rapport à **2017 – 56%**.

Le besoin d'écoute et de soutien représente la majorité des besoins repérés par les équipes soit **148 jeunes concernés**.

Comportement inadapté – 63 jeunes, il concerne principalement le rapport au cadre et à l'autorité (refuse d'obéir, difficultés importantes à respecter les règles de vie, perturbe le bon fonctionnement de la classe, ...).

Le travail consiste à accompagner le développement des habiletés sociales, les valeurs et les normes afin d'accompagner la construction de l'identité sociale des jeunes dans la société. Ce travail autour de la socialisation passe essentiellement par la création d'espace de parole où le jeune peut se sentir en confiance pour élaborer et décoder avec l'accompagnement de l'éducateur.

Absence de réseau et repli – 33 jeunes. Le travail réside ici à établir des liens entre le jeune et son environnement immédiat. Des mises en lien avec les services des villes (service jeunesse, MJC, centres sociaux), des associations culturelles ou sportives favorisant la socialisation et la confrontation aux règles du collectif permettant ainsi de prévenir la spirale de l'isolement et du repli.

➤ **Famille**

La problématique famille concerne **84 jeunes** accompagnés en 2018 soit **26%**, chiffre restant stable par rapport à 2017 – 25%

44 familles ont été rencontrés dans ce cadre ce qui représente **110 entretiens physiques** soit au local de l'APAM soit au domicile de la famille.

Cette problématique est davantage repérée sur la tranche d'âge 18-21 ans ce qui correspond à 35 situations. Il s'agit principalement de difficultés relationnelles pour 46 jeunes et de carences affectives pour 33 jeunes sur 84.

La tranche d'âge 11-17 ans est concerné à 54% soit 45 jeunes tandis que les plus de 18 ans représente 46% des situations.

Les garçons restent majoritaires soit 60 garçons pour 24 filles accompagnées sur cette thématique.

La rupture familiale correspond à 21 jeunes dont 15 jeunes de plus de 18 ans.

Dans l'objectif de prévenir ces questions et d'accompagner la parentalité, nous travaillons au développement d'action favorisant nos mises en lien avec les familles. Participations aux cafés des parents, intégration des commissions parentalité au sein des centres sociaux, sorties familles sont des leviers permettant aux équipes d'être en lien avec les familles.

➤ **Emploi, employabilité et formation**

En 2018, nous avons accompagné **62 jeunes** sur la thématique « **emploi-formation** » soit **19%** contre 24% en 2017. Cela s'explique par l'augmentation des accompagnements auprès d'un public scolaire pour qui la problématique principale n'est pas liée à l'emploi mais à la scolarité. 46 garçons sont concernés pour 16 filles.

Cette problématique concerne les plus de 16 ans avec 47 jeunes dans la tranche d'âge 18-21 ans.

Il s'agit de jeunes en rupture et sans activité pour 27 jeunes. Nos présences au sein du dispositif de la garantie jeunes ainsi que le travail partenarial avec l'école de la 2nde chance sont des leviers importants pour les équipes dans les accompagnements menés auprès de ces jeunes.

➤ **Partenaires sollicités**

La réorientation du travail de la prévention spécialisée vers la tranche d'âge 11-21 ans, et plus particulièrement des 11-17 ans, a amené l'association à réinterroger les modalités de partenariat avec les établissements scolaires.

A l'heure actuelle, nous travaillons avec une majorité des établissements scolaires du 2nd degrés de l'agglomération Melunaise. Différentes actions sont mises en place de la rentrée scolaire à fin juin, en fonction des besoins des jeunes et des demandes de nos partenaires. Pour la période 2018, 11 conventions de partenariats ont été signées avec des établissements scolaires.

- Présentation de l'APAM et de ses missions lors de la pré-rentrée des enseignants,
- Présentation à l'ensemble des classes de 6^{ème},
- Présences aux réunions parents-professeurs,
- Participation aux journées portes ouvertes,
- Présence au CESC des établissements scolaires,
- Présence dans certain GPDS et commissions éducatives,
- Actions collectives ciblées avec certaines classes : harcèlement, méthodologie de projet, projet de fin d'année, ...
- Actions de soutien à la parentalité : café des parents, rencontre des représentants de parents d'élèves, intervention dans les espaces parents des établissements, ...
- Présences sociales (formalisées ou non) dans les établissements scolaires.

Depuis janvier 2018, l'APAM a intégré les équipes pluridisciplinaires de soutien de **la Réussite Éducative intercommunale**. En effet, travaillant sur les questions de persévérance scolaire, il nous paraît incontournable que l'APAM soit présente dans ces instances pour renforcer son action dans les territoires et auprès des partenaires. Par ailleurs, un travail est entamé pour intégrer le réseau FOQUALE du district et la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire.

Nombre de partenaires sollicités :

Genre	Tranche d'âge	SERVICE		MISSION LOCALE	IP	CAEO	FAJ	MDS	EN
		INTERCOMMUNAU ou MUNICIPAL	CLSPD						
Garçon	entre 11 et 13 ans	7							15
	entre 16 et 17 ans	7		3		1	1	5	38
	entre 14 et 15 ans	8						2	31
	entre 18 et 21 ans	18		27		1	2	8	6
	22 ans et plus	3		6				2	
Total Garçon		43		36		2	3	17	90
Fille	entre 11 et 13 ans	2							13
	entre 16 et 17 ans	6		1		1		6	10
	entre 14 et 15 ans								7
	entre 18 et 21 ans	10		11			2	10	8
	22 ans et plus			1				2	
Total Fille		18		13		1	2	18	38
Total général		61		49		3	5	35	128

Nous observons que sur **322 accompagnements**, nous avons sollicité l'éducation nationale pour **128 jeunes**.

Le principe de travail en partenariat et en réseau s'inscrit dans la démarche de prévention spécialisée. Sur le territoire melunais, l'APAM mène un travail de plus de 10 ans avec les acteurs locaux et l'éducation nationale, qui sont un levier important des accompagnements menés. Un travail au quotidien est mis en œuvre afin que le travail réalisé par les équipes auprès des jeunes soit complémentaire à l'égard des autres dispositifs sur lesquels nous appuyons notre action au quotidien.

Les objectifs de travail partenarial des équipes de prévention spécialisée vise l'intégration des jeunes dans leur environnement social immédiat et sensibiliser nos partenaires à des thématiques particulières. En effet, certain jeune ne fréquente pas ou peu les équipements de quartier. Notre rôle se situe davantage en interface pour mettre en liens ces jeunes avec les ressources structurelles de son territoire. L'objectif in fine est de donner les moyens aux jeunes de s'exprimer et aux structures de prendre en compte les demandes/besoins des jeunes.

En fonction de la problématique dominante de chaque accompagnement, nous avons fait le choix de mettre en évidence le principal partenaire sollicité soit :

- **L'éducation nationale - 128 jeunes** (contre seulement **54 jeunes en 2017**) – reste en 2018 le principal partenaire sollicité, ce qui est en cohérence avec le travail engagé et développé au sein des établissements scolaires. On constate une forte progression passant de **19% en 2017 à 40% en 2018**.
- Le second partenaire privilégié est les services municipaux - **61 jeunes** – un travail renforcé depuis plus de trois met en évidence une forte augmentation en 2018 soit 19% contre seulement 4% en 2017.
- Le troisième partenaire est la Mission locale – MEI-MVS - **49 jeunes**.
- La Maison Départementale des Solidarités – **35 jeunes**.

4. Expérimentation d'un dispositif de prise en charge des élèves exclus temporairement des établissements scolaires

L'APAM porte un intérêt particulier aux questions de « décrochage scolaire » et de « persévérance scolaire ». En effet, le rajeunissement de notre public vers la tranche d'âge 11-21 ans vient réinterroger nos pratiques professionnelles et nos modalités de travail en partenariat. Par conséquent, nous avons répondu à une offre de marché lancée par la CAMVS sur la question des exclusions scolaires faisant lien et sens avec le travail en Prévention Spécialisée, le rajeunissement de notre public et notre inscription dans des alliances éducatives avec les familles.

La prise en charge des élèves exclus se fait du lundi au vendredi de 9h à 16h de septembre à juin, hors vacances scolaires. La durée du séjour est comprise entre 3 et 5 jours (à compter de mars 2019 3 à 8 jours) en fonction du motif de l'exclusion et des éléments à travailler avec l'élève.

Les entrées et les sorties se font de façon permanente afin d'être au plus proche des réalités éducatives vécues par les élèves et les établissements scolaires.

Un nombre maximum de 6 jeunes est accueilli en même temps afin de préserver un travail de qualité en petit groupe.

Tout au long de l'accompagnement, les intervenantes veillent à proposer des ateliers qui visent la participation active des élèves en les mettant en situation d'être « Acteur » et « Auteur » dans l'accompagnement mis en place.

Nous proposons d'établir un programme personnalisé d'intervention (parcours personnalisé de persévérance scolaire) pour chaque élève s'appuyant sur trois types d'interventions :

- ✚ **Ateliers à visée scolaire** : l'objectif est de limiter la prise de retard sur les travaux scolaires et soutenir l'élève dans la compréhension des consignes et des demandes,
- ✚ **Ateliers collectifs et groupes de paroles** : permettant de travailler en dynamique de groupe des notions telles que l'image de soi, l'estime de soi, la gestion de la colère, la communication, les habiletés sociales,
- ✚ **Entretiens et rencontres individuelles** : faire le point sur les présences, les attitudes et comportements, valoriser et positiver le jeune, fixer des objectifs, ajuster le programme.

L'alternance de temps collectifs et de rencontre individuelles favorise les allers et retours entre introspection et travail de groupe.

Une fois le jeune réintroduit dans son établissement scolaire, un entretien de suivi de l'intervenant se met en place après un mois afin de faire le point avec le jeune et également de réactiver avec lui les engagements pris durant son passage sur le dispositif. Ce temps de suivi se déroule au sein de l'établissement scolaire.

L'implication de la famille est recherchée à tous les stades de l'intervention :

- En amont de la prise en charge par une proposition faite par l'établissement scolaire « alternative à la sanction »,
- Pendant l'accompagnement par des rencontres et contacts téléphoniques à l'issue des journées,
- A la fin de la prise en charge, un rdv bilan et de réintégration dans l'école est organisé pour permettre aux jeunes, aux parents, aux intervenants et à l'école de réintroduire le jeune dans sa scolarité avec de nouveaux éléments,

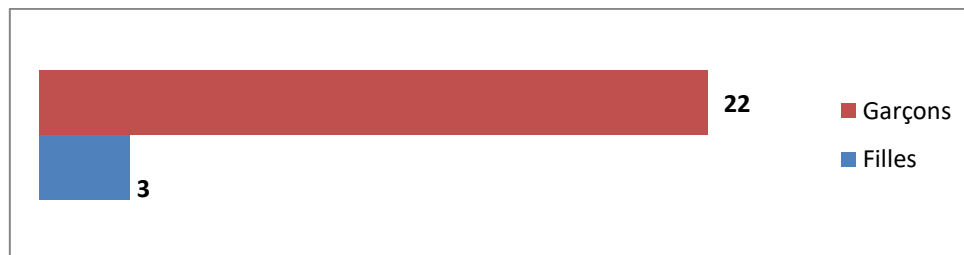
Descriptif d'un parcours type :

- Décision d'exclusion temporaire avec orientation vers le dispositif alternatif à l'exclusion,
- Dossier d'orientation à remplir en équipe (enseignants, vie scolaire, infirmière, assistante sociale) afin qu'il soit le plus global et complet possible,
- Entretien téléphonique intervenant alternative et référent au sein de l'établissement scolaire,
- Accueil de l'élève au local de l'APAM et prise en charge,
- Entretien de bilan et d'engagement entre le jeune et l'intervenant,
- Entretien de retour dans l'établissement scolaire en présence de l'intervenant, des parents (le jour de la reprise) et du chef d'établissement,
- Entretien de suivi, 5 semaines après la réintégration.

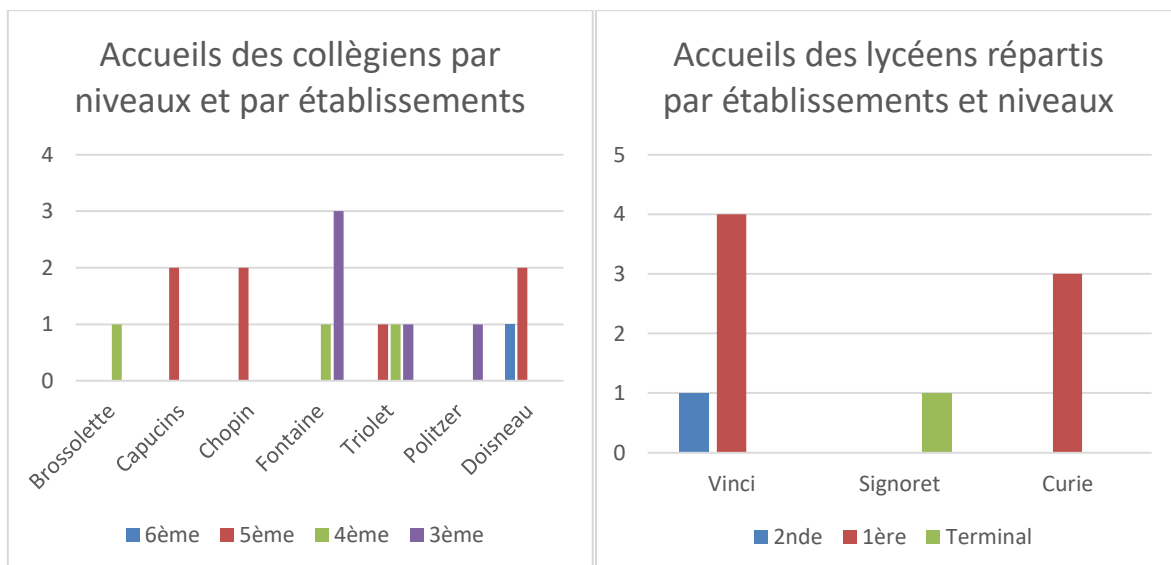
Descriptif d'une journée type :

Horaires	Contenu de l'intervention éducative
9H-12H30	<ul style="list-style-type: none"> → Accueil convivial → Regroupement et temps individuel → Atelier à visée scolaire
12H-13H30	→ Repas éducatif - UEAJ
13H30-16H	<ul style="list-style-type: none"> → Retour à l'APAM, → Ateliers collectifs et/ou groupe de parole, → Clôture : Feed-back et débriefing de la journée, → Évaluation journée avec les jeunes.
16H-17H30	<ul style="list-style-type: none"> → Transmission de la journée, → Ajustement contenu journée suivante, → Débriefing avec la cheffe de service, → Appels aux établissements scolaires, → Appels aux parents.

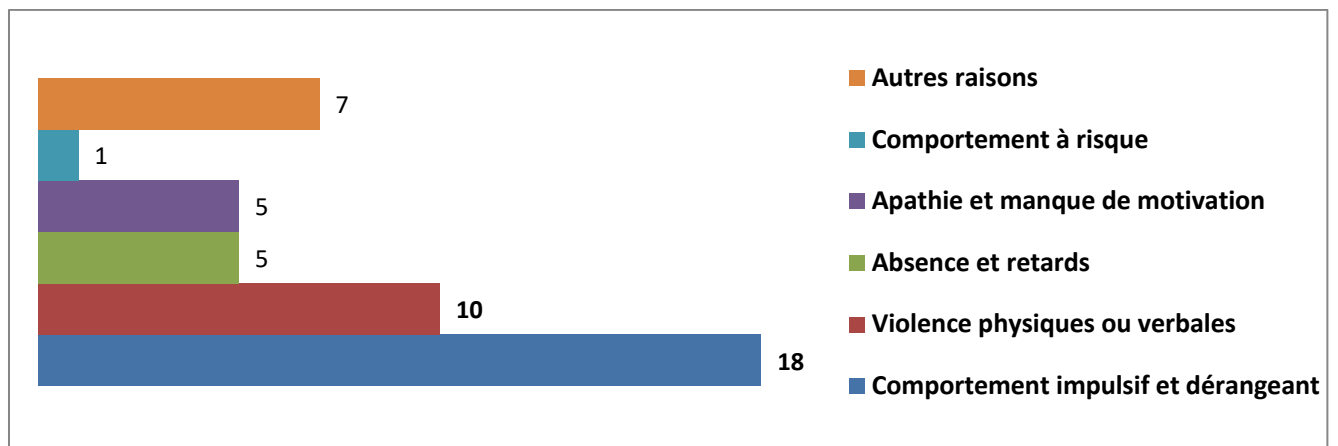
Quelques chiffres clés sur les accueils d'octobre à décembre 2018 :



Répartition des élèves par niveaux et par établissements scolaires partenaires :



Raisons principales des séjours :



La durée des séjours est de 3 jours pour 48% des situations, 44% concerne des séjours de 5 jours tandis que les exclusions de 4 jours représentent seulement 8%.

➤ **Aide aux devoirs : 33 matinées soit 66 heures d'accompagnement.**

L'aide aux devoirs est encadré par une intervenante, après une mise au travail accompagnée en binôme, avant le départ de la référente du dispositif sur des RDV extérieur (de suivis, de retours, ...). Son rôle auprès des jeunes s'articule autour de l'accompagnement, de l'observation, de l'écoute et de la mise en place **d'un cadre sécurisant, bienveillant ET ferme.**

Les intervenantes adaptent leurs postures en fonction de chaque jeune, de ses besoins et également de ses capacités-possibilités dans le but de créer du lien avec eux et faire ressortir leur potentiel. La posture d'observation pendant l'aide aux devoirs permet de repérer les difficultés que le jeune rencontre face aux devoirs, à ses pairs et les adultes. Lors des différents échanges en équipe, nous réfléchissons aux leviers possibles pour accompagner le jeune dans ses difficultés. Et généralement, nous les retrouvons lors de nos préconisations aux établissements scolaires et aux familles.

Les Stratégies nécessaires pour accompagner la mise au travail scolaire :

- Le rappel du cadre et le maintien d'un cadre FERME,
- Des entretiens individuels, afin d'explorer avec le jeune des leviers faisant sens pour lui,
- **Être à l'écoute, dans la bienveillance** pour favoriser **la persévérance**,
- **Valoriser en présupposant** que le jeune a **des potentiels** même s'ils sont encore invisibles (pour lui comme pour les autres parfois),
- Donner des exercices dans lequel le jeune n'a pas de difficulté pour renforcer sa confiance en ses potentialités et capacités,
- Adapter les consignes des exercices au niveau de l'élève : par exemple, « dessiner » au lieu de « faire une description » si l'élève a des difficultés d'expression écrite et un potentiel dessin et revoir la méthodologie,
- Réflexions sur un sujet différent pour lequel le jeune a de l'intérêt, etc.

➤ **Groupe de parole : 41 après-midis soit 103 heures d'accompagnement éducatif.**

Les temps de groupe de parole sont menés par une éducatrice spécialisée, référente du dispositif et formée à l'utilisation du classeur d'atelier. L'objectif de ces groupes est de développer de nouvelles connaissances et aptitudes ainsi que les compétences personnelles et sociales via des ateliers adaptés à la réalité des élèves et applicable au contexte scolaire. De plus, le développement des habiletés sociales et le renforcement de l'estime de soi – image de soi, confiance en soi, affirmation de soi - sont des enjeux forts dans les accompagnements menés.

Chaque atelier a des objectifs particuliers permettant de travailler autour de six grandes thématiques :

- Brises glace et Mises en situation
- Documentaires
- Toxicomanie et Santé
- Habiletés Sociales
- Responsabilités et Lois
- Violence et Conflit

Les ateliers sont pour les jeunes un moyen de mise en réflexion. Pour l'heure, les ateliers que les jeunes ressortent lors des rendez-vous de retours sont « Rôle dans un groupe » « Gestion de conflits » « L'estime de soi ». L'atelier le moins évident pour les jeunes reste l'estime de soi qui demande aux jeunes de faire une introspection sur eux qui n'est pas toujours évidente. Les ateliers révèlent aux jeunes leurs potentiels et capacités. Cela leur permet de s'en rendre compte. 12 jeunes sur 25 ont montré un réel déclic sur leur séjour.

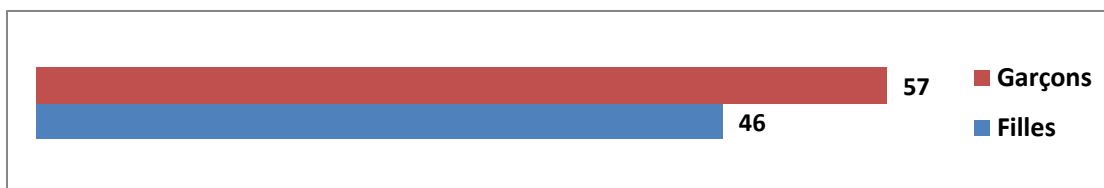
Le travail avec les familles est un élément déterminant de la réussite du jeune dans le dispositif, nous repérons que les parents comme les jeunes vivent « alternative suspension » comme un espace d'écoute et de parole.

II. LES APPROCHES TERRITORIALES

A. Le Mée Sur Seine

1. Typologie des jeunes

En 2018, nous observons une forte évolution du nombre de jeunes méens accompagnés. Nous passons de **51 jeunes** accompagnés en **2017** à **103 jeunes** en **2018**.

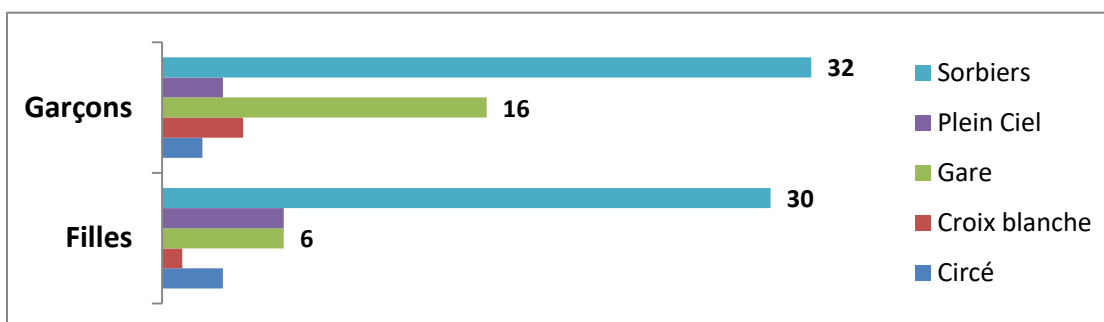


Renouvellement du public Méens :

Nombre de Primo ou su		Primo	Suite de parcours	Total général
Genre	Tranche d'âge			
Garçon	entre 11 et 13 ans	6	1	7
	entre 16 et 17 ans	3	7	10
	entre 14 et 15 ans	17	6	23
	entre 18 et 21 ans	4	11	15
	22 ans et plus		2	2
Total Garçon		30	27	57
Fille	entre 11 et 13 ans	14		14
	entre 16 et 17 ans	3	5	8
	entre 14 et 15 ans	14	1	15
	entre 18 et 21 ans	4	5	9
Total Fille		35	11	46
Total général		65	38	103

Le taux de renouvellement du public est en baisse par rapport à 2017 puisqu'il était de 72% passant à **63% en 2018**.

Répartition des jeunes accompagnés par quartier :



Répartition des jeunes par tranches d'âges :

Genre	Tranche d'âge	MEE	Total général
Garçon	entre 11 et 13 ans	7	7
	entre 16 et 17 ans	10	10
	entre 14 et 15 ans	23	23
	entre 18 et 21 ans	15	15
	22 ans et plus	2	2
Total Garçon		57	57
Fille	entre 11 et 13 ans	14	14
	entre 16 et 17 ans	8	8
	entre 14 et 15 ans	15	15
	entre 18 et 21 ans	9	9
Total Fille		46	46
Total général		103	103

Ce sont **les 14-15 ans** qui sont le plus représentés en 2018, soit **38 jeunes accompagnés**. Cela s'explique par le développement d'actions collectives ainsi que la présence sociale au sein des deux collèges du territoire. Par ailleurs, nos présences depuis février 2018 dans les différents GPDS favorisent la mise en lien des éducateurs avec des jeunes en fragilités dans leur parcours scolaire voire en décrochage scolaire. D'autre part, de nombreuses demandes de soutien sont en lien direct avec la question de l'orientation, de la recherche de stage et du projet professionnel. Les 14-15 ans correspondent au niveau 3^{ème} ce qui est cohérent avec les éléments indiqués.

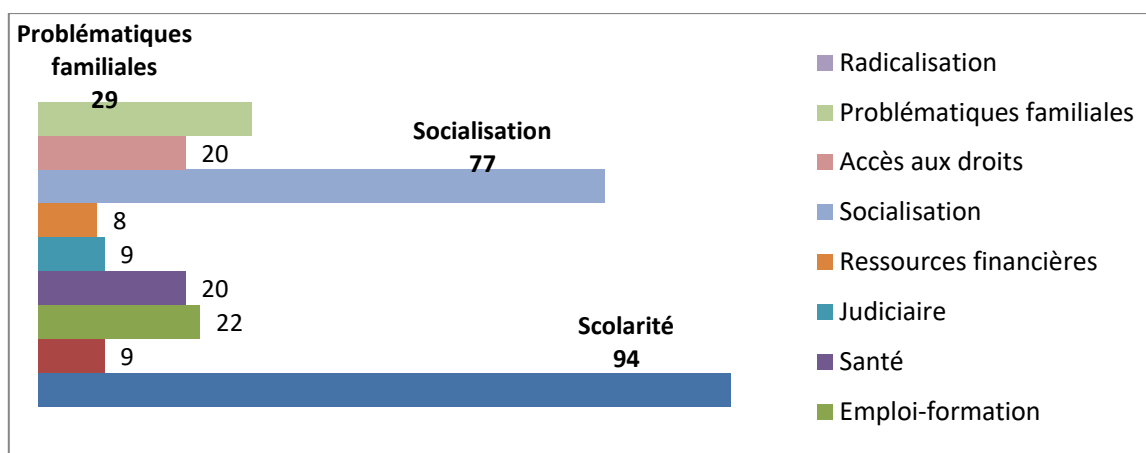
Origine de la rencontre :

Genre	Tranche d'âge	Travail de rue	Signalement d'un	Sollicitation du je	A la demande de	Actions collective	Total général
Garçon	entre 11 et 13 ans		3			4	7
	entre 16 et 17 ans	5	2	1		2	10
	entre 14 et 15 ans		11		1	11	23
	entre 18 et 21 ans	7	5	2		1	15
	22 ans et plus	1	1				2
Total Garçon		13	22	3	1	18	57
Fille	entre 11 et 13 ans		1			13	14
	entre 16 et 17 ans		3	2		3	8
	entre 14 et 15 ans		3			12	15
	entre 18 et 21 ans	1	2	3		3	9
Total Fille		1	9	5		31	46
Total général		14	31	8	1	49	103

Pour **49 jeunes Méens** accompagnés, le 1^{er} contact s'est établi dans le cadre des actions collective ce qui représente **48%**. Ensuite, 31 jeunes nous ont été signalés par un partenaire, éducation nationale, mission locale, service des villes. Nos présences au sein du service jeunesse et dans différentes instances favorisent l'orientation vers les équipes.

➤ Les problématiques

Nature des problématiques :



Concernant les **103 jeunes**, les éducateurs ont identifié **196 problématiques**. Rappelons, qu'un jeune peut cumuler plusieurs problématiques.

122 problématiques ont été repérées pour les **57 garçons** accompagnés tandis que les éducateurs ont identifié **74 problématiques** pour les **46 filles suivis en 2018**.

Les problématiques « **scolarité** » – **48%** et « **socialisation** » – **39%** sont fortement représentées.

Concernant la tranche d'âge des **11-17ans**, la problématique la plus repérée concerne la **scolarité** soit **78 jeunes** concernés, suivie par l'accompagnement à la socialisation pour **56 jeunes**.

Nous observons que dans la problématique « **scolarité** », **31 jeunes** ont été soutenus pour des « **comportements inadaptés au milieu scolaire** » et **29 jeunes** pour un besoin de « **d'écoute et de soutien** ». Les accompagnements éducatifs menés nous montrent que l'écoute est une posture éducative favorable au développement des habiletés sociales.

Voir liste détaillée de nos interventions en milieu scolaire, page 73

La problématique socialisation représente 75% des difficultés, le travail consiste à accompagner le développement des valeurs et l'intégration des codes sociaux afin d'accompagner la construction de l'identité sociale des jeunes que nous soutenons. Ce travail autour de la socialisation passe essentiellement par la création d'espace de parole où le jeune peut se sentir en confiance pour élaborer et décoder avec l'aide de l'éducateur. Encore une fois, l'écoute et l'exemplarité du cadre éducatif proposé est un levier favorable dans nos accompagnements éducatifs et sociaux.

Les plus de 18 ans sont davantage concernés par des difficultés d'insertion socio-professionnelles. La thématique « **emploi-formation** » concerne 21 jeunes sur les 26 jeunes accompagnés ce qui représente 81%.

Nombre de familles contactées durant l'accompagnement du jeune :

Genre	Tranche d'âge	Implication parents	
		oui	Total général
Garçon	entre 11 et 13 ans	1	1
	entre 16 et 17 ans	8	8
	entre 14 et 15 ans	9	9
	entre 18 et 21 ans	5	5
Total Garçon		23	23
Fille	entre 16 et 17 ans	5	5
	entre 14 et 15 ans	1	1
	entre 18 et 21 ans	3	3
Total Fille		9	9
Total général		32	32

Sur les **103 jeunes**, un travail auprès des familles s'est instauré auprès de **32 familles soit 31% des situations accompagnés**. Nous souhaitons développer et renforcer le travail auprès des familles notamment en s'associant aux différentes actions en direction des parents déployées par les services.

Sur le collège Jean de la Fontaine, nous avons participé à un café des parents, aux journées portes ouvertes ainsi qu'à la semaine d'intégration des parents favorisant ainsi la visibilité des éducateurs de prévention et également le 1^{er} contact avec les parents.

➤ **Le travail de rue : regards d'éducateurs**

« Le Mée sur Seine est une ville qui est structurée principalement tout en longueur. On passe facilement d'un quartier à l'autre.

La Croix Blanche est un quartier que je qualifierais majoritairement masculin. En effet, peu importe l'heure, on y croise peu de femmes et le peu qu'on croise ne stationnent pas pour discuter sur ce quartier. D'ailleurs je rajouterais en tant qu'éducatrice les regards dans les premiers temps sur ma personne n'étaient pas bienveillants.

On y repère tout de même un groupe mais, pour le coup, âgé de 20 à 30 ans pour la plupart bien que des plus petits s'y trouvent parfois. Ils stationnent aux abords du bar tabac de la place ou bien à l'arrière. Nous les saluons. Certains sont des anciens du quartier donc ils reconnaissent les éducateurs de l'époque comme mon collègue mais autrement pas plus de liens.

Au niveau de ce quartier se trouve « la FABRIQ », un espace qui rassemble les enfants âgés de 10 à 15 ans le mercredi après-midi au tour d'ateliers. Il s'avère que lors de nos passages les enfants présents sont plus jeunes. Ils ont tenté une ouverture sur le samedi depuis Avril pour les ados mais peu de monde. Certains diront que nos passages ne servent à rien, mais il est important de noter que cette association rassemble aussi bien les jeunes enfants que les familles. Lors de mes passages j'ai pu y croiser des parents, donc des habitants du Mée, et c'est un moyen pour nous de rentrer en lien avec eux me semble-t-il.

Il est important de dire aussi qu'au niveau du lieu de culte de la Croix Blanche on peut voir des sans domicile fixe stationner tout au long de la journée. Il est important de les saluer au même titre que les habitants.

Les Sorbiers est un quartier « jeun's » comme dirait le papy habitant du coin. En effet, on y retrouve des structures pour les jeunes comme le Service Jeunesse, le BIJ et la MJC qui brassent un grand nombre de jeunes du Mée. C'est aussi un quartier central du Mée entre le collège et la liaison Croix Blanche/Gare. On y repère d'ailleurs un point de rassemblement connu depuis quelques années maintenant au niveau du Service Jeunesse. Nous sommes en lien étroit avec certains qui gravitent autour de ce groupe. Ce quartier reste un coin de tension, il n'est pas rare de voir des descentes de policiers. Nous sommes assez souvent présents sur ce quartier avec nos passages au Service Jeunesse.

Gare/Courtillemais est un quartier généralement animé par la présence de nombreux cafés, commerçants et qu'il s'agit d'une rue de passage. Nous profitons de notre travail de rue pour passer au Centre Social. C'est un lieu qui rassemble énormément de jeunes enfants mais surtout des familles. C'est un moyen pour nous d'être vus par les familles.

D'ailleurs, un groupe de maman du Centre Social appréciait nos visites et échangeait avec nous autour de problématiques rencontrées avec leurs enfants.

Régals est un quartier plutôt éteint mais qualifié de passagé. On y croise occasionnellement un groupe de jeune qui stationne dans le hall d'entrée ou au pied d'un immeuble. Nous avons

tenté de créer du lien avec eux mais ne les voyant que ponctuellement et changeant de binôme, il n'est pas simple d'être repéré. Il faudrait y passer plus régulièrement pour pouvoir identifier le groupe davantage.

Les habitants croisés sont plutôt agréables et soucieux de l'environnement. Nous y croisons beaucoup de jeunes du collège Fontaine situé non loin. D'ailleurs, ils nous saluent et ont compris qui nous étions grâce à nos passages réguliers dans leur collège.

Circée est une résidence importante au niveau de la gare qui a la particularité d'être enfermée sur elle-même et crée cette impression de mini-village. C'est une résidence fréquemment déserte. Peu d'habitants sur l'extérieur qui se déplacent.

On y croise des enfants qui rentrent de l'école ou qui discutent et se promènent entre eux mais ils ont généralement une attitude de toute puissance. Elle provient peut-être de cette fermeture autour d'eux avec un sentiment de pouvoir ? Il est donc difficile de rentrer en lien avec ses habitants mais il le faudrait.

Il serait pertinent de rencontrer les gardiens des Circées, cela nous permettrait d'avoir plus d'information sur la vie de la résidence et créer du lien avec eux, afin de rentrer plus facilement en lien avec les habitants. C'est un quartier où nous sommes très mal repérés. Les API sont donc pour nous des chances à saisir.

BirHakeim est un quartier calme mais assez vétuste. Les voitures y sont brulées, cassées et stationnées où bon leur semble. Aucun rez-de-chaussée n'est habité. On y croise des habitants peu bavards et assez renfermés. Le parc BirHakeim est lui fréquenté par tous, que ce soit la mamie du coin, les familles ou les jeunes qui se retrouvent pour fumer. Une mixité est observable au cœur de ce parc qui reste assez à l'écart.

Nous ne passons pas de façon régulière dans le parc, simplement occasionnellement, pour voir ce qui se joue dans ce quartier.

Le partenariat, il est arrivé à de nombreuses reprises de croiser les médiateurs sur les quartiers mais je m'interroge sur leurs missions. Théoriquement, les médiateurs sont présents pour faire le lien mais ne peuvent pas accompagner un jeune à l'extérieur du territoire. Or, c'est ce qu'ils font. Quelle place renvoie le médiateur et quelle place renvoyons-nous ? La confusion se sent à d'autres échelles, que ce soit auprès des partenaires, des familles mais aussi de certains jeunes. Le Mée est une ville où il est difficile d'être en lien fluide avec nos partenaires de base. »

2. Situation de jeune

« C'est en **Juillet 2017** que nous rencontrons Aurélien¹, orienté par le SAE de Moissy par l'intermédiaire de sa référente Mme K. Dans un premier temps, Aurélien exprime la difficulté de trouver un établissement scolaire ainsi que ses difficultés relationnelles avec son beau-père. C'est un jeune de 17 ans (18 ans en août 2018) qui vit chez sa mère et son conjoint au Mée sur Seine. Nous lui proposons de se revoir afin de l'aider. Malgré nos appels Aurélien ne nous donne pas de nouvelle.

En décembre 2017, nous décidons avec l'accord de Mme K de prendre contact avec la mère du jeune afin d'organiser une rencontre avec le jeune. La mère nous appelle pour nous dire que Aurélien n'a pas pu nous contacter car il n'a plus de téléphone. Une rencontre sera finalement convenue avec lui le 22 décembre.

Pendant la rencontre, nous apprenons que Aurélien est scolarisé au lycée Antonin Carême à Savigny le temple en 1^{ère} année de CAP serveur. Sa scolarité se passe bien mais il est angoissé voir énervé par sa situation ; il est toujours en conflit avec le compagnon de sa mère qui veut le mettre à la rue dès ses 18 ans.

Après plusieurs rencontres de février à mars 2018, nous apprenons qu'il a deux grands frères handicapés, une sœur et un petit frère. Qu'il a un passé ASE dans la Meuse et qu'il a été placé en foyer pour des questions de carences éducatives. Que sa scolarité se passe bien mais qu'il est inquiet de la situation avec son beau-père basée essentiellement sur un mode conflictuel (violence, n'a pas le droit de sortir, doit rester dans sa chambre, privé de télé).

En Mars 2018, Mme K nous explique qu'elle a demandé un contrat jeune majeur mais malheureusement Aurélien vient du département de la Meuse donc n'est pas prioritaire. Elle envisage en attendant un placement en famille d'accueil au vu de la situation à la maison (beau-père violent et une mère qui privilégie sa vie de couple au détriment du bien-être de son fils).

C'est en mars que nous décidons de rencontrer la maman d'Aurélien. Madame nous explique que si son fils reste au domicile et que le beau-père quitte le domicile elle ne pourra pas s'en sortir financièrement. Elle souhaite une solution d'hébergement pour son fils même si elle doit le financer. Aurélien aimerait rester avec sa mère mais accepte sans motivation réelle la solution de se retrouver dans un autre logement.

Plusieurs pistes sont évoquées : inscription à l'internat du lycée, FJT, dans le privé où sa mère pourrait se porter garante.

Au mois de juin 2018, nous rencontrons le CPE Monsieur Renom du lycée qui nous apprend qu'un accompagnement social est mis en place avec la mère, lui et l'assistante sociale. De plus Aurélien est suivi par le club de prévention de Savigny le Temple.

En juillet 2018, nous proposons à Aurélien de faire un chantier éducatif avec d'autres jeunes du Mée sur Seine.

¹ L'ensemble des prénoms sont fictifs afin de respect notre principe d'anonymat

A ce moment, nous observons un jeune peu sûr de lui avec une grande difficulté de compréhension des tâches qu'on lui confie. On doit lui rappeler les consignes systématiquement afin qu'il les exécute, malgré une envie de bien faire.

Les observations et l'accompagnement mis en œuvre auprès d'Aurélien mettent en évidence, une situation de jeune en grande fragilité à différents niveaux : familial, identitaire, sur le versant de l'autonomie, dans son rapport aux adultes...

En octobre 2018, l'infirmière du lycée Antonin Carême nous appelle pour nous informer qu'Aurélien n'a plus de solution d'hébergement pour le week-end car sa mère ne veut plus l'accueillir chez elle. L'APAM, au vu de la situation d'urgence et de fragilité, décide de financer l'hôtel avec l'aide du lycée.

Nous rencontrons Mme Sedkaoui, assistante sociale du lycée afin de comprendre la situation. Celle-ci nous informe que la mère de Aurélien s'était engagée à prendre son fils les week-end et les vacances scolaires, si le lycée prenait en charge le financement de l'internat. La maman ne tiendra pas son engagement et refuse d'accueillir son fils chez elle. Nous apprenons aussi que Aurélien a une prise en charge MDPH et qu'il a été victime de violence dans le passé. L'assistante sociale fait les démarches pour évoquer la situation pendant une CAEO de la MDS de Melun.

Pendant les vacances scolaires, Aurélien se retrouve chez son père dans les Ardennes alors qu'il ne le connaît pas. En effet, il n'a pas vu son père depuis l'âge de 3 ans. Cependant le séjour se passe plutôt bien mais pas de communication entre lui et son père. En octobre 2018, Aurélien se trouve toujours sans solution d'hébergement pour les WE et les vacances scolaires.

Le vendredi 9 novembre 2018, nous participons à la commission CAEO de la MDS qui donne un avis favorable pour une prise en charge Contrat Jeune Majeur - *CJM* au vu de la situation inquiétante du jeune.

Dans notre accompagnement, nous avons constaté que Aurélien est un jeune très vulnérable, qu'il a besoin d'être entouré, qu'il n'est pas capable de prendre des décisions adaptées de manière autonome. Il se met en danger dès qu'il se retrouve avec d'autres jeunes, il peut facilement se faire manipuler.

Aurélien est un jeune qui ne voit pas le sens des priorités, qui se laisse guider dans tout ce qu'il entreprend. On ressent chez lui une souffrance qui s'exprime par le manque de concentration, d'énervement, de dégoût de la vie « l'envie de tuer », il n'a pas d'hygiène de vie (hygiène corporelle, pas d'heure pour se coucher, passe son temps sur les réseaux etc....).

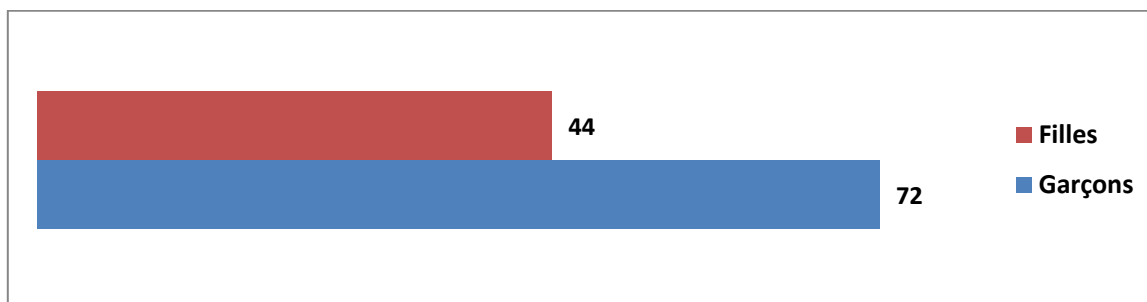
Aurélien a besoin d'un accueil adapté et sécurisé pour se poser, apprendre à prendre soin de lui, évoquer son mal-être, afin qu'il puisse poursuivre son souhait : de réussir sa scolarité et de prouver à sa famille qu'il peut réussir.

Aujourd'hui il a obtenu son contrat jeune majeur, avec la mise en place d'un hébergement en appartement partagé sur la ville de Moret sur Loing aux " Brandons".

B. Melun

1. Typologie des jeunes

En 2018, **116 jeunes melunais** ont été accompagnés soit **35%** de nos accompagnements sur l'agglomération.

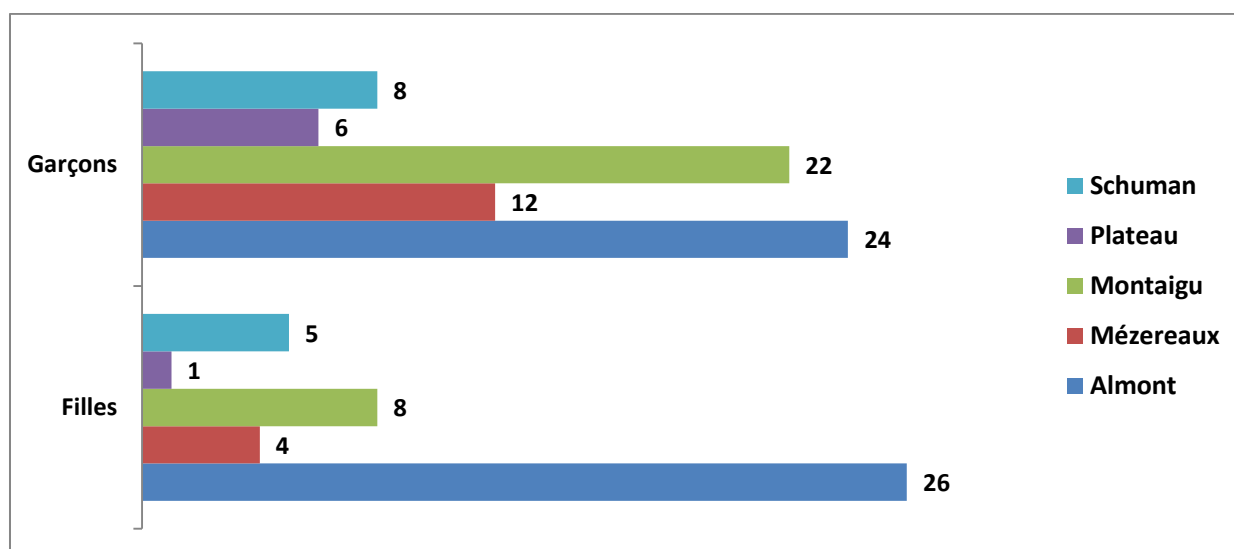


Répartition des jeunes melunais accompagnés par tranche d'âge :

Nombre de Primo ou su				
Genre	Tranche d'âge	Primo	Suite de parcours	Total général
Garçon	entre 11 et 13 ans	6	7	13
	entre 16 et 17 ans	6	17	23
	entre 14 et 15 ans	3	10	13
	entre 18 et 21 ans	5	15	20
	22 ans et plus			3
Total Garçon		20	52	72
Fille	entre 11 et 13 ans	4	6	10
	entre 16 et 17 ans	6	3	9
	entre 14 et 15 ans	1	10	11
	entre 18 et 21 ans	2	11	13
	22 ans et plus	1		1
Total Fille		14	30	44
Total général		34	82	116

Le taux de renouvellement du public est de **29%** en **2018** soit une baisse importante par rapport à 2017. Cela s'explique par le fort taux d'accompagnement en cours depuis 2017 et maintenu en 2018.

Répartition du nombre de jeunes accompagnés par quartier :



43% des jeunes melunais accompagnés habitent sur le **quartier de l'Almont**. Le travail réengagé avec le collège Brossolette depuis la rentrée de septembre ainsi que le développement d'actions au cœur du quartier – café city – ont été des éléments déterminants.

26% des jeunes sont issus du **quartier de Montaigu**. Le travail réalisé en partenariat avec le lycée Léonard de Vinci ainsi que la présence de notre médiatrice scolaire au sein du collège Capucins ont été des leviers pour « **accrocher** » les jeunes de ce quartier et mettre en place un accompagnement éducatif, soit **70%** de ces 30 jeunes.

Origine de la rencontre des 115 jeunes melunais :

Genre	Tranche d'âge	Travail de rue	Signalement d'un	Sollicitation du je	A la demande de l	Actions collective	Total général
Garçon	entre 11 et 13 ans		5	1		7	13
	entre 16 et 17 ans	12	7		1	3	23
	entre 14 et 15 ans	4	3			6	13
	entre 18 et 21 ans	8	7	5			20
	22 ans et plus	2	1				3
Total Garçon		26	23	6	1	16	72
Fille	entre 11 et 13 ans		4	1		5	10
	entre 16 et 17 ans	2	3	2		2	9
	entre 14 et 15 ans	2	2			7	11
	entre 18 et 21 ans	9		3	1		13
	22 ans et plus			1			1
Total Fille		13	9	7	1	14	44
Total général		39	32	13	2	30	116

Sur les **116 jeunes** accompagnés, **34%** ont été contactés durant le **travail de rue** ou la **présence sociale**. **28%** des jeunes nous ont été signalés par un partenaire tandis que **26%** ont été accrochés dans le cadre **d'actions collectives**.

Ces éléments sont cohérents avec la répartition du temps de travail des équipes sur la commune de Melun. En effet, le fort maillage institutionnel et le travail partenarial avec les structures de la ville – centres sociaux, services jeunesse – notamment favorise l’identification des éducateurs de prévention par nos partenaires.

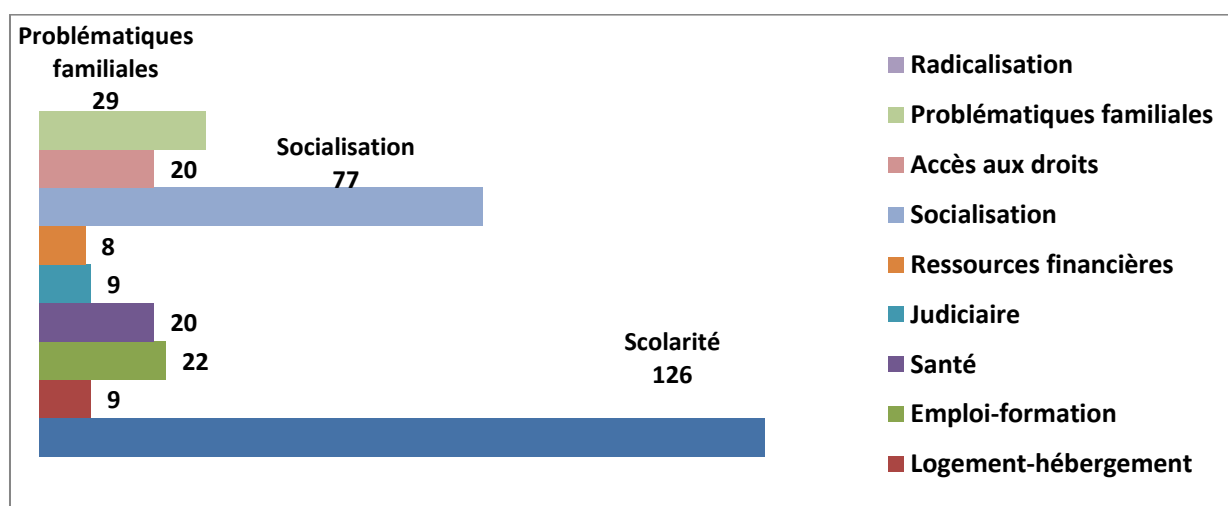
En 2018, comme pour 2017, le nombre de fille contacté dans la rue se maintient à **30%**.

➤ Les problématiques

116 jeunes Melunais ont été accompagnés en 2018, pour qui les éducateurs ont repéré **271 problématiques**.

Sur le territoire de Melun, des problématiques fortes sont repérées en fonction de la tranche d’âge, élément moins marquant sur les autres communes.

Nature des problématiques identifiées :



Concernant la tranche d’âge des **11-13 ans - 23 jeunes**, la problématique la plus représentée est liée au **comportement inadapté au milieu scolaire** soit **87% des accompagnements**.

Le cadre individuel de l’accompagnement proposé permet d’aborder les habiletés sociales et le développement de l’estime de soi par le biais d’entretien ou de sorties. Tandis que la mise en place d’actions collectives permet l’instauration d’espaces d’échanges et de parole entre jeunes pour favoriser des ambiances de classe sereine.

En effet, cette tranche d’âge correspond aux élèves de 6^{ème} - 5^{ème} pour lesquels nous sommes régulièrement interpellés par les collègues afin d’intervenir sur l’ambiance des classes posant problème. Nos observations et nos interventions permettent de mettre en évidence un besoin d’accompagnement de ces jeunes notamment lors de leur intégration en 6^{ème}.

Sur le collège Chopin, nous travaillons sur deux projets autour du respect et de la citoyenneté avec des élèves de ce niveau.

Pour la tranche d'âge 14-15 ans, la problématique la plus identifiée est quant à elle liée à un « **besoin de soutien dans le parcours scolaire** » soit **96%**. Cela correspond aux nombreuses demandes d'accompagnement dans le cadre de l'orientation et du projet professionnel du jeune. En effet, la question du sens des apprentissages fait souvent défaut lorsque le collégien n'a pas de projet. Les éducateurs accompagnent la construction du projet du jeune en ouvrant le champ des possibles. Passant de l'accompagnement au BIJ pour réaliser – CV et lettre de motivation par la recherche de stage en entreprise, la nature des actions déployées se fera principalement dans le cadre individuel.

Pour les **16-17 ans**, soit 32 jeunes, nous observons une combinaison de la problématique « **scolarité** » et « **socialisation** ».

En effet, l'ensemble de ces 32 jeunes soit 100% est concerné par une problématique liée à la **socialisation**.

Les fragilités au niveau scolaire restent présentes soit **59% en besoin de soutien et d'écoute** et **40%** ont un **comportement inadapté au milieu scolaire**.

Concernant les plus de 18 ans – 37 jeunes, nous repérons que nos accompagnements éducatifs sont multifactoriels.

L'accès aux droits est davantage présent pour ce public combiné à une problématique liée à l'emploi ainsi que le besoin de soutien dans le parcours de formation. La problématique familiale est davantage identifiée pour ce public. Il s'agit le plus souvent de difficulté relationnelle et de rupture familiale.

Travail avec les familles :

Genre	Tranche d'âge	Implication parent	
		oui	Total général
Garçon	entre 11 et 13 ans	12	12
	entre 16 et 17 ans	13	13
	entre 14 et 15 ans	11	11
	entre 18 et 21 ans	5	5
	22 ans et plus	2	2
Total Garçon		43	43
Fille	entre 11 et 13 ans	9	9
	entre 16 et 17 ans	5	5
	entre 14 et 15 ans	11	11
	entre 18 et 21 ans	1	1
Total Fille		26	26
Total général		69	69

Sur les **116 jeunes** accompagnés, **69 familles** ont été contactés par les éducateurs soit **59%**. Nous notons une forte évolution en comparaison de 2017 – seulement 27% des familles rencontrées.

Cela s'explique par le travail renforcé depuis deux années avec les centres sociaux de la ville qui facilitent les mises en relation avec les parents, fréquentant leur structure. En effet, le travail de soutien à la parentalité est un axe important puisque de plus en plus de familles sollicitent directement l'APAM pour évoquer les difficultés d'ordre éducatives et de relationnel avec leur enfant.

Cette nouvelle approche nécessite de la part des équipes de développer de nouvelles stratégies afin d'associer la famille au travail mené auprès de leur enfant. Ce lien nous semble essentiel pour soutenir les parents dans leurs postures éducatives et leurs interrogations.

La participation aux commissions parentalité, la prise de contact avec les associations de parents, la participation à des cafés des parents sont autant de nouvelles formes d'intervention permettant le développement de ce travail en direction des familles.

➤ **Le travail de rue : regard d'éducateurs**

Le quartier de l'Almont :

« Durant ce semestre, j'ai continué à ritualiser mes passages sur ce quartier, aux abords du collège Brossolette, des points des regroupements de jeunes et de la place du centre commercial.

Nous observons des points de deals sur ce quartier, qui apporte beaucoup de dégradations des conditions de vies des habitants. L'insécurité se renforce et les habitants ont dû faire face à plusieurs altercations violentes de ces jeunes avec les forces de l'ordre, mettant le quartier encore plus sous tension.

Je rencontre toujours le même groupe de jeunes, identifié par l'APAM, qui tiennent les murs et favorisent ce climat néfaste au « vivre ensemble ». Le même groupe de SDF est également toujours présent aux abords de la supérette Franprix et se trouve régulièrement pris à parti par ce même groupe de jeunes.

Cette année nous avons décidé de réinvestir l'espace après avoir formalisé une rencontre avec Patrick Plessier pour nous permettre d'assurer une permanence au cœur du quartier dans les locaux du Café City. Cette action a mis du temps à voir le jour car nous l'avons investi à compter du deuxième trimestre de l'année, avec un espace d'accueil ouvert à tous les mercredis de 17h à 19h pour se faire identifier et créer du lien avec les habitants et les jeunes de ce quartier.

Établissement scolaire :

Encore une fois, cette année nous n'avons pas pu intervenir dans le cadre de la présentation de nos missions ni même investir le collège Brossolette.

Ce collège reste fermé sur l'extérieur et il est difficile également pour nos partenaires d'entrer en lien et de pouvoir amorcer un travail en direction des jeunes collégiens.

A la rentrée prochaine il y aura un changement de direction et nous espérons qu'il favorisera notre retour au sein de ce collège. Ce pourrait être l'occasion d'être en lien avec des jeunes du quartier et de mettre en place des actions collectives et des accompagnements.

Le quartier des Mézereaux :

J'ai ritualisé mes passages aux abords du lieu identifié comme « deal », du service jeunesse, du centre social et des locaux des restos du cœur et ; j'ai pu constater que les jeunes rue Lavoisier rythment la vie du quartier et font l'objet de nombreux règlements de comptes à l'arme à feu entre bande rivale. Je n'ai pas réussi à rentrer en contact avec ces jeunes, cependant je suis désormais identifiée.

Ce quartier est très peu vivant, à l'image du centre commercial à l'abandon, les habitants se font rares à l'extérieur, mise à part aux heures de sorties scolaires ou de prières à la mosquée. Les espaces publics sont très peu occupés par les habitants, seuls les terrains de jeux en face du centre social sont investis par les enfants.

Partenariat centre social et service jeunesse :

Cette année j'étais référente de l'équipe au sein du centre social, j'ai donc assurée les différentes commissions parentalités, les pauses parents et les commissions « vivre ensemble ».

J'ai pu être identifié et entrer en lien avec des mamans étant des membres actives de l'APEM (Association des Parents d'Élèves des Mézereaux), une jeune association qui est reconnue dans le quartier. Le sentiment d'insécurité est partagé par l'ensemble des mamans que j'ai rencontré et elles préfèrent pour certaines, sortir à l'extérieur du quartier avec leur enfants. J'ai assuré des présences sociales régulières dans le cadre de nos permanences du jeudi ce qui m'a permis de rester en lien avec ces mères de famille.

Pour la rentrée 2018/2019, il faudrait se rapprocher de l'APEM et élaborer un projet commun à mettre en place en direction des habitants et des parents d'élèves.

Pour des raisons d'emplois du temps divergents, je n'ai pas pu assister au comité de pilotage des commissions vivre ensemble et parentalité. Concernant le service jeunesse, j'ai fait des passages réguliers et j'ai participé à une soirée crêpes qui a mal tourné. Les animateurs se sont retrouvés dépassés par certains jeunes qui se sont appropriés le service jeunesse en fin de soirée en dérobant les clés.

L'adulte est fortement mis à mal par ces jeunes et nous menons un travail de fond pour réussir à investir leur lieu de stationnement. Amorcer un travail éducatif de prise de conscience de certains de ces jeunes et s'implanter auprès d'eux en tant qu'adulte référant est un travail qui se réalise dans le temps.

Le quartier Montaigu :

Ce quartier souffre également d'un climat délétère à cause notamment du trafic de drogue, la violence et les affrontements avec d'autres jeunes ou même les forces de l'ordre sont monnaie courante. Je n'ai pas réussi à entrer en lien avec de nouveaux groupes de jeunes sur ce quartier. Tout comme aux Mézereaux, il est essentiel de pouvoir travailler avec ces quelques jeunes qui occupent l'espace public de façon illicite, pour rétablir le respect et le dialogue.

Malgré tout ce quartier est vivant et l'espace public est investi par ses habitants en journée et en soirée lors de la période estivale.

Partenariat centre social et service jeunesse :

Comme aux Mézereaux, nous avons assuré une permanence à tour de rôle les vendredis ce qui m'a permis d'être identifiée par nos partenaires et de rencontrer quelques mamans. J'ai également participé à un repas convivial avec les bénévoles du centre social qui a été l'occasion de les rencontrer, et ils sont tous habitant du quartier. J'ai fait des passages réguliers au sein du service jeunesse dans le cadre de mon travail de rue.

Établissements scolaires :

Durant le premier semestre, nous avons accru notre travail en partenariat avec le collège Capucins et le lycée Léonard de Vinci.

Cette année nous avons cherché à réaliser un nouveau projet au collège au sein du **collège les Capucins** pour conforter notre partenariat, mais également et surtout pour gagner en visibilité auprès des jeunes et dans les quartiers. J'ai pris en charge un groupe de collégiens avec ma collègue médiatrice scolaire sur le temps de l'école ouverte, dispositif Éducation nationale, durant les vacances de pâques et nous avons réalisé un mini-film intitulé « la rumeur », avec un groupe de collégiens. Un projet qui a demandé de faire des recherches sur la méthodologie à mettre en œuvre pour la réalisation du mini film. Les jeunes ont pensé, écrit, joué, tourné et participé au montage du film.

Il me paraît essentiel de participer et de continuer à proposer des ateliers sur le temps de l'école ouverte, mais aussi de réitérer la réalisation d'un film (court- métrage) autour de sujets de prévention permettant la sensibilisation auprès du public collégien.

Concernant le lycée Léonard de Vinci, le changement de CPE nous a permis de renforcer notre partenariat et déployer davantage d'interventions au sein de cet établissement. Nous avons mis en place une action thématique dans trois classes de seconde à l'aide du support « je-tu-il, ce je(u) entre nous ». Après une réunion de travail avec Mr Descottes, nous avons décidé de proposer une intervention dans l'objectif d'ouvrir le débat et faire naître une réflexion nouvelle sur différentes thématiques en lien avec l'adolescence.

Nous avons également mis en place un café des parents. Cette thématique reste être à l'ordre du jour de la rentrée scolaire 2018/2019, nous y sommes associés en tant que partenaire de l'Éducation nationale.

Le quartier Schuman :

C'est le quartier le plus paisible de Melun, encore une fois je dirais que les habitants s'autogèrent et s'autorégulent si bien que le « vivre ensemble » prend tout son sens dans ce quartier. En effet, on sent de la sérénité qui se dégage de ce quartier. Le respect à l'égard d'autrui et de l'adulte est présent dans ce quartier. Celui-ci se manifeste dans l'investissement de ces habitants à se mobiliser pour la vie de leur quartier.

Dans le cadre de la rénovation urbaine qui est prévue, ils se sont mobilisés dans une démarche citoyenne pour malgré leur désaccord, participé à la réflexion. Ils sont force de propositions afin que les travaux répondent au mieux à leurs besoins et attentes en tant qu'habitant. Le sentiment d'insécurité et de violence ne sont pas présent dans ce quartier.

Établissements scolaires :

Dans le cadre de nos interventions scolaires, sur le **Collège Chopin**, nous avons souhaité réfléchir à de nouvelles modalités d'intervention afin de différencier et modifier notre présence au sein de cet établissement scolaire. Pour cela, nous avons réfléchi à un mode différent de présence sociale. Après quelques rencontres avec Mr Laurent, le chef d'établissement, nous avons choisi de mettre en place une action « choco-pause » qui n'a pas rencontré l'effet escompté. Celle-ci consistait en la distribution d'une boisson chaude durant le temps de récréation afin de créer du lien avec les collégiens. Les jeunes se sont retrouvés uniquement dans la consommation, et non ouvert à la mise en place d'une relation éducative. En effet, le support choisi n'était pas adapté. Après une évaluation de l'impact de nos interventions lors d'un bilan partenarial avec Mr Laurent nous avons proposé d'intervenir auprès des classes de 6^{ème} à l'aide d'un questionnaire afin de **connaitre leurs attentes** pour la rentrée 2018/2019.

Nous avons dans le cadre de rencontres collectives avec les élèves puis d'échanges individuels administrés des questionnaires auprès de plus de 40 élèves de 6^{ème}. Il se trouve que les réponses recueillies nous ont interpellés car les questions du « **respect** » ressortent pour 29% soit près d'un tiers des jeunes collégiens. C'est dans la thématique relations filles-garçons que cette capacité semble faire défaut dès la 6^{ème}.

Par ailleurs, la notion des « **violences ordinaires** » est évoquée par 24% des 6^{ème}. « **L'utilisation et la gestion des réseaux sociaux** » reste la thématique qui questionne le plus les élèves de 6^{ème}, pour **82% des jeunes sondés fin juin 2018**.

De plus ce travail auprès des deux classes a permis de détecter trois situations de fragilités auprès de trois jeunes filles. Nous sommes rentrées en lien avec elles afin d'amorcer une démarche d'accompagnement individuel.

2. Situation de jeune

Vincent² est un jeune garçon de 17 ans que j'accompagne depuis 2016. En mars 2018, sa maman nous a contacté en se présentant directement au local de l'APAM afin de nous faire part de ses nombreuses inquiétudes au sujet de Vincent. Elle se trouvait en difficulté dans la relation avec son fils. Nous la rencontrons avec un collègue pour lui représenter nos missions et nos principes. La maman nous raconte la situation et met en avant ses inquiétudes. Après lui avoir expliqué en quoi nous pouvions être un soutien auprès de son fils, nous lui laissons une plaquette de l'APAM ainsi que nos coordonnées et proposons à Madame d'avoir un échange avec Vincent afin qu'il reprenne contact avec moi.

Vincent m'appelle quelques jours plus tard et nous fixons un temps de rencontre au local, peu de temps après. Après un échange sur l'actualité, nous évoquons les inquiétudes de sa maman. Il en est conscient et évoque surtout des difficultés relationnelles avec son beau-père. En effet, la relation est conflictuelle et la communication est rompue.

Je revois Vincent à plusieurs reprises afin d'échanger sur sa situation à la maison, au lycée et avec ses pairs. Nous échangeons sur son histoire, ce qu'il aime et il me fait part de sa « petite » expérience dans le foot. Vincent me dit qu'il a arrêté de jouer car il n'a pas trouvé de club dans lequel s'inscrire. Je le mets en lien avec mon réseau partenarial en lui proposant de s'entraîner durant deux semaines avec une équipe. Puis avant qu'il s'engage définitivement dans ce club, je lui demande de prendre le temps de réfléchir à ses motivations. Je lui donne un délai afin qu'il me recontacte, principe de responsabilisation que je souhaitais mettre en réflexion avec Vincent. Il me sollicite au bout de quelques jours pour me confirmer son souhait. Depuis, son engagement dur, Vincent semble est dans une place qui le rassure et le valorise. Vincent trouve dans cette équipe et son engagement sportif un fort sentiment d'appartenance, faisant sens avec l'esprit de famille qui peut lui manquer.

Il me fait part également de son projet personnel de passer son permis B afin d'être plus autonome.

Il m'évoque également sa scolarité, il passe son bac et me sollicite parce qu'il doit trouver un stage en gestion administration. Je lui propose que nous allions ensemble démarcher les entreprises et après plusieurs déplacements, nous trouvons un employeur prêt à le prendre en stage. Cela le valorise et lui donne confiance en lui. Dans mon accompagnement éducatif, accompagner Vincent dans ses recherches de stage a été un moyen de renforcer la relation éducative que nous avons établi.

Vient ensuite le travail avec les familles. Durant nos échanges, et dans le cadre de mes démarches physiques, j'ai questionné Vincent autour de ses relations avec ses parents. Cela lui a permis de se mettre en réflexion. J'ai semé quelques graines à chaque rencontres et Vincent a pris conscience des attentes de ses parents. En parallèle, il exprime lui attendre en retour du respect et de la considération de leur part. Avec son accord, je lui propose de prendre contact avec sa maman afin d'organiser une rencontre pour faire un point avec ses parents et faire remonter ses attentes et ses besoins.

² L'ensemble des prénoms sont fictifs afin de respect notre principe d'anonymat

Le beau-père a refusé de me rencontrer. J'ai échangé avec sa maman afin qu'elle fasse le lien avec son mari. A l'heure actuelle, aucune rencontre n'a pu se mettre en place.

Dans le cadre de ma stratégie d'accompagnement avec Vincent, je lui propose de réaliser un chantier éducatif afin de financer une partie de son permis B. Je sais que Vincent s'est inscrit à l'auto-école. Cela lui permettra d'être acteur et de montrer à son beau-père et à sa mère qu'il se mobilise et est autonome. Dans les références culturelles du beau-père, la notion d'autonomie et de responsabilisation a une très grande importance.

Durant le chantier Vincent a eu un comportement adapté aux attentes et irréprochable. Il est arrivé à l'heure, a fait preuve de respect et d'implication au quotidien. Il s'est montré moteur dans le groupe. A l'issue du chantier, Vincent a été remettre le chèque à l'auto-école. Sa maman et moi étions présents, elle me dira à cette occasion que cela a fait très plaisir à son mari. Le jeune confirme cette situation en disant que son beau-père l'a félicité.

Ce travail permet à Vincent de s'inscrire dans une démarche positive et dynamique, processus que le beau-père apprécie et qui peut favoriser des relations plus apaisées entre eux, comme le démontre la situation. Cependant tout n'est pas réglé pour autant mais l'évolution de Vincent dans ses comportements (chantier pour financer son permis, notamment) permet d'aplanir les relations avec son beau-père. Le climat familial est donc plus favorable à l'échange et l'épanouissement de Vincent.

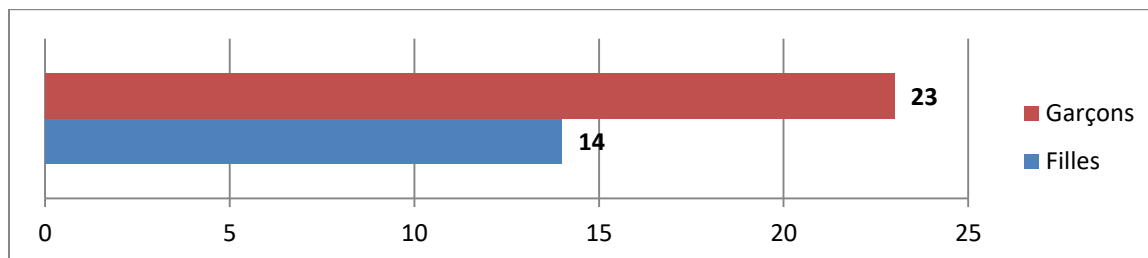
En juin 2018, il a obtenu son permis B. En septembre 2018, il a atteint son objectif scolaire avec l'obtention de son baccalauréat lors du rattrapage avec peu de points à combler.

A ce jour, je continue de le croiser durant mon travail de rue. De temps en temps, nous avons des échanges téléphoniques me permettant de rester en lien dans un cadre plus duel. Il a fait le choix de « faire une pause » dans le travail éducatif mené ensemble, mais je suis convaincu que le lien que j'ai établi avec lui permettra de me solliciter s'il en ressent le besoin. Dans mes présences en rue, je reste disponible et vigilant, ma présence par ma visibilité étant un moyen simple pour lui de m'interpeller.

C. Vaux-le-Pénil

1. Typologie des jeunes

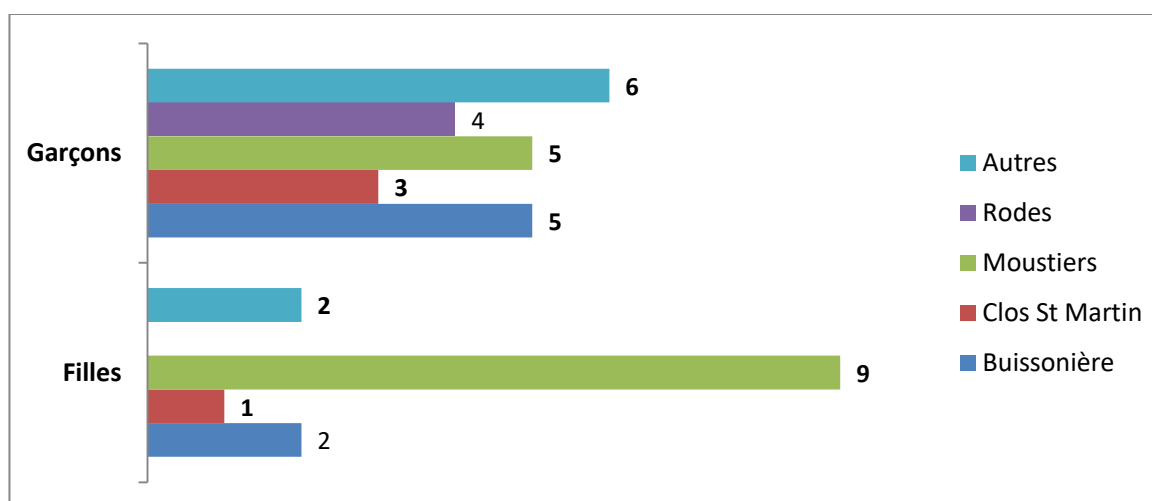
En 2018, nous avons accompagné **37 jeunes Pénivaugeois** contre 50 pour l'année 2017.



En 2018, les équipes ont poursuivi leur travail sur la commune en étant présent au sein du territoire dans le cadre d'un travail de rue régulier et auprès de nos différents partenaires tels que le service jeunesse. Au lycée Simone Signoret, nous développons différentes interventions et sur le territoire nous avons déployé l'action « Oasis Caravane » tous les mercredis après-midi depuis le mois d'avril 2018.

Nos interventions au sein du Collège la Mare aux champs ont été suspendues après la présentation aux classes de 6^{ème} et suite à des incompréhensions entre l'établissement et les éducateurs malgré de nombreuses sollicitations de l'équipe éducative et de direction de l'APAM. Différentes rencontres ont lieu depuis, des sollicitations téléphoniques et physiques régulières via les éducateurs dans leurs passages en rue n'ont toujours pas permis que nous puissions coopérer autour des situations éducatives et familiales.

Répartition du nombre de jeunes par quartier :



Répartition des jeunes par tranche d'âge :

Nombre de Primo	Garçon		Fille		Total général
	Suite de parco Primo	Suite de parcours	Suite de parco Primo	Suite de parcours	
entre 11 et 13 ans	1			1	2
entre 16 et 17 ans	5		2	4	11
entre 14 et 15 ans	4				4
entre 18 et 21 ans	12		6		18
22 ans et plus	1			1	2
Total général	23		8	6	37

Le taux de renouvellement en 2018 est de 22%.

La part des 11-13 ans reste stable **5%** par rapport à 2017, 6%. Comme évoqué en préambule, le collège la Mare aux Champs n'a pas pu être investi par les équipes de prévention malgré des sollicitations régulières de l'établissement. Les 11-13 ans correspondent aux collégiens qui ne viennent pas spontanément à la rencontre des éducateurs et ne sont pas visibles sur l'espace public. Nous sommes en recherches de solutions afin de pouvoir « se connecter » à ce public par dans d'autres espaces. Des réflexions sont en cours comme pouvoir investir davantage la bibliothèque « Arcature » où des groupes de jeunes sont amenés à s'installer régulièrement soit pour travailler soit pour discuter notamment dans l'espace de travail dédié.

Depuis le mois de mars 2018, nous sommes présents sur les différents quartiers de la ville à travers l'action « Oasis caravane ». En effet, nous observons dans le travail de rue, que des groupes de jeunes se retrouvent dans l'espace public à différents endroits de la ville. Cette action consiste en la mise en place d'un stand itinérant proposant la distribution de boissons chaudes/fraîches (en fonction de la saison) pour aller à la rencontre de ces groupes de jeune. Ceci dans l'objectif de s'implanter durablement dans l'espace, en engageant la discussion de manière conviviale et amorcer la rencontre avec les jeunes présents. L'action se déroule tous les mercredis après-midi durant deux heures. De nombreux 1^{er} contacts avec des jeunes et des familles ont pu se faire par ce biais.

Le nombre de jeunes âgés de 18-21 ans est majoritaire puisque nous avons accompagné **18 jeunes** en 2018 dont **12 garçons** et **6 filles**.

Sur cette tranche d'âge, on observe que les **garçons** ont été principalement rencontrés dans le cadre du **travail de rue** – 8 garçons sur les 12 - tandis que les **filles** ont été « accrochées » dans le cadre **d'action collective** en milieu scolaire pour cinq d'entre elles. Ce qui correspond aux profils des garçons puisque 50% sont en rupture contre 100% des filles en scolarité.

Par ailleurs, les éducateurs ont repéré pour les 12 garçons de cet âge - **20 problématiques** différentes liées à un soit 50% des jeunes concernés « besoin de soutien dans **l'emploi et la formation** » alors que cinq filles verbalisent un « besoin de soutien dans le **parcours scolaire** ».

Le travail partenarial engagé depuis deux années avec le Lycée Simone Signoret se poursuit et se développe. Chaque semaine, les éducateurs passent au sein de l'établissement rencontrer la vie scolaire, l'infirmière et la cheffe d'établissement ce qui leur permettent d'échanger sur les besoins, les ambiances et les projets à différents niveaux. Un travail de présence sociale aux abords de l'établissement, tout comme pour le collège la Mare aux champs se fait de façon hebdomadaire favorisant la mise en lien en « dehors » de l'établissement.

Nous poursuivons le travail engagé auprès de nos différents partenaires. Dans le cadre de notre travail collaboratif avec le secteur du baccalauréat professionnel - filière Accompagnement, Soins, Services à la Personne (ASSP), l'équipe éducative accompagne un module de « Méthodologie de projet » auprès de groupe identifié.

En complément et sur sollicitation de Madame Nivois, la cheffe d'établissement, nous avons participé à la réflexion et la mise en place d'un forum en direction des lycéens. Sur le temps du midi, en association avec le Bureau Informations Jeunesse de la ville de Melun, nous sommes allés à la rencontre des élèves demi-pensionnaire pour établir du lien avec eux. Cette intervention a permis d'échanger avec une trentaine de lycéens différents. D'autres réflexions se poursuivent avec la communauté éducative et Madame Nivois.

Le travail en partenariat avec le service jeunesse se poursuit et se modifie. Nous avons réalisé un chantier peinture avec trois jeunes durant le mois de juin 2018, ce qui a permis la rénovation des peintures d'un centre de loisirs. Disposant de temps sur le dernier jour de chantier, les jeunes ont préparé avec l'équipe du service jeunesse la soirée bal de fin d'année des collégiens.

Ce travail a été encadré par un éducateur de l'APAM et le responsable du service jeunesse. Ce travail en complémentarité a favorisé la cohérence éducative autour du jeune. Nous avons pu faire du lien plus facilement avec les familles et travailler de manière individuelle avec chaque jeune en tenant compte de la singularité de chacun. La complémentarité de nos missions d'intervention a permis que les jeunes se saisissent de ce temps pour travailler sur leurs comportements et leur projet.

Par manque d'effectif sur l'été 2018, nous avons fait le choix de ne pas maintenir notre implication dans le cadre des jardins d'été de Vaux le Pénil. En effet, nous avons les ressources humaines pour mettre en place un chantier « barbecue » mais n'avions pas les moyens de tenir, également la buvette. Le choix du service jeunesse s'est donc orienté vers un autre partenaire Cœurel. Cependant, les éducateurs sont passés régulièrement sur le site afin d'être en lien avec les habitants et les groupes de jeunes.

Origine de la rencontre :

Sur les **37** jeunes accompagnés, **68%** ont été contactés pour la première fois lors du travail de rue.

Genre	Tranche d'âge	Travail de rue	Signalement d'un	Sollicitation du je:	A la demande de l'	Actions collective	Total général
Garçon	entre 11 et 13 ans		1				1
	entre 16 et 17 ans	1	1		1	2	5
	entre 14 et 15 ans	2	2				4
	entre 18 et 21 ans	8	2	2			12
	22 ans et plus	1					1
Total Garçon		12	6	2	1	2	23
Fille	entre 11 et 13 ans		1				1
	entre 16 et 17 ans	1	1	3		1	6
	entre 18 et 21 ans		1	1		4	6
	22 ans et plus			1			1
Total Fille		1	3	5		5	14
Total général		13	9	7	1	7	37

➤ Les problématiques

Les filles sont accompagnées dans le cadre de la « **scolarité** » pour un **besoin de soutien et d'écoute** dans le parcours scolaire soit **6 filles** sur les 8.

Comme l'année précédente se sont les garçons qui cumulent le plus de problématiques. Nous repérons quatre problématiques récurrentes.

Toutes tranches d'âge confondues, ils cumulent jusqu'à **5 problématiques différentes**. La problématique la plus repérée est la **socialisation** pour **11** soit **48%**. Les items les plus représentés sont le **besoin de soutien et d'écoute** pour **9 jeunes**, et le comportement inadapté concerne **4 jeunes** garçons.

Vient ensuite, la problématique « **scolarité** » avec **9 jeunes** concernés par un accompagnement global. **6** ont été accompagnés pour travailler sur **leur comportement inadapté au milieu scolaire**.

La problématique famille est en nette évolution en 2018 pour les garçons. En effet, **9 jeunes** ont rencontré une difficulté d'ordre relationnel tandis que **5** ont été accompagnés en raison de carences éducatives.

La problématique de **l'emploi** a concerné **9 jeunes** dont **7** pour la tranche **18-21 ans**, avec un travail sur les freins à la formation et à l'emploi identifiés avec nos partenaires de l'insertion professionnelle.

Travail avec les familles :

Genre	Tranche d'âge	Implication parent		Total général
		oui	non	
Garçon	entre 11 et 13 ans	1		1
	entre 16 et 17 ans	4	1	5
	entre 14 et 15 ans	4		4
	entre 18 et 21 ans	8	4	12
	22 ans et plus		1	1
Total Garçon		17	6	23
Fille	entre 11 et 13 ans	1		1
	entre 16 et 17 ans	6		6
	entre 18 et 21 ans	1	5	6
	22 ans et plus	1		1
Total Fille		9	5	14
Total général		26	11	37

En 2018, nous avons contacté et rencontré **26 familles** sur les 37 jeunes accompagnés soit **70%**. Cela concerne toutes les tranches d'âge à part égale. Nous avons réalisé 31 entretiens au domicile de 14 jeunes et 10 entretiens avec des familles se sont déroulés au local de l'APAM.

➤ **Travail de rue : regards d'éducateurs**

« Le travail de rue sur Vaux-le-Pénil nécessite une remise en question permanente. En effet, la configuration du territoire et le peu de regroupements de jeunes par rapport aux autres territoires d'intervention, nous obligent à penser des stratégies d'approches sur des points précis.

Les endroits repérés par l'équipe concernant : les Moustiers, le Centre-ville, la ferme des jeux, les Rodes, la buissonnière, le collège de la Marre aux Champs et le lycée Simone Signoret.

Les Moustiers :

Petit centre commercial fréquenté par les lycéens du lycée Simone Signoret surtout sur le temps du repas. Beaucoup viennent se restaurer chez Ali leur permettant de manger rapidement sur leur temps de pause. Endroit dans lequel nous nous installons certains midis, pour mieux observer le mouvement de ces jeunes et être en lien avec ceux qui nous reconnaissent, suite à nos présences au lycée.

Il y a également la boulangerie, où là encore d'autres jeunes viennent acheter leur repas du midi. Ce petit centre commercial constitue un lieu de passage essentiel pour nous dans notre travail de rue, cela nous permet aussi par moment d'échanger avec les commerçants sur l'ambiance du centre.

Quelque fois en soirée nous pouvons observer des jeunes qui stationnent sur cet espace, avec des suspicions quant à leur activités nocturne. Il n'est pas toujours aisé de trouver le moment adéquat pour tenter une approche éducative.

Plus loin lorsque l'on se dirige vers le centre-ville en traversant le parc François Mitterrand, nous constatons que celui-ci est peu fréquenté l'hiver contrairement à la période estivale. Non loin nous poursuivons notre itinéraire vers l'Arcature, et passons quand cela ne dérange pas le partenaire (médiathèque) saluer et prendre la « température ».

Le Centre-Ville :

Quartier où une partie est constituée de logements sociaux, de ses commerces de proximité, plus ancien au niveau des habitations, que l'on nomme le « vieux » Vaux-le-Pénil, proche de l'hôtel de Ville. Ce quartier a par le passé généré des problèmes de nuisance suite à des regroupements de jeunes ce qui a eu pour conséquence de créer un sentiment d'insécurité au niveau des habitants.

Dans l'esprit de certains habitants le fait d'avoir des regroupements de jeunes à proximité du Centre-Ville semble mettre à mal l'image de cette ville réputée « sécurisante ». Aujourd'hui, les éducateurs observent que les regroupements de jeunes dans ce secteur de la commune sont réels car visibles mais peu nuisibles au « vivre ensemble ».

Rue des jeux :

La ferme des jeux est entourée de petits immeubles HLM au moins sur une partie, elle est accessible par une unique route (la rue des jeux). La configuration du secteur rend moins visible la vie de ce quartier ; En effet nous croisons moins de jeunes sur les espaces publics.

Les Rodes :

Ce quartier est excentré du centre-ville, il se situe non loin de la Buissonnière (structure sportive), à proximité du centre commercial (Carrefour Market). Cependant, nous observons lors de nos passages réguliers en rue des regroupements de jeunes majeurs aux abords du centre commercial et des squattes dans les halls d'immeubles. Nous avons déjà échangé avec certains jeunes, ils ne sont pas dans une demande particulière mais nous nous efforçons de maintenir du lien. Par ailleurs, nous avons constaté lors de nos échanges avec eux la dégradation des cages d'escaliers.

La Buissonnière :

Structure municipale où nous passons lors de notre itinéraire rue. Une activité foot en salle nous permet d'être présent tous les Mercredis. Les jeunes qui fréquentent cet espace sont issus principalement de Vaux-Le-Pénil. Nous pourrions réfléchir avec la structure et les jeunes qui participent au foot en salle à une éventuelle action en commun.

Le Service Jeunesse :

Il y a peu d'acteurs sociaux sur le territoire de Vaux Le Pénil, en comparaison avec les autres villes d'intervention de l'APAM. Cela a pour conséquence que les animateurs du Service Jeunesse soient les interlocuteurs privilégiés d'une jeunesse rencontrant des difficultés sociales.

Le constat aujourd'hui est que l'équipe d'animation a une double mission : celui d'être animateur et engagée dans une démarche sociale. En effet les animateurs peuvent jouer le rôle de conseiller en insertion professionnelle pour un public en souffrance sociale.

Notre partenariat de longue date avec le Service Jeunesse, nous permet justement un travail en complémentarité. Les professionnels du Service Jeunesse n'hésitent pas à nous solliciter pour accompagner un jeune qu'ils auraient identifié avec un besoin particulier relevant de notre mission. Notre collaboration se décline par la qualité de notre partenariat qui repose sur le respect des missions de chacun et de nos limites d'interventions auprès des jeunes rencontrés.

Sur le terrain nous avons pu mettre en place des activités en commun telles que des actions collectives : manifestation, fêtes, chantier éducatif, oasis caravane

Le lycée Simone Signoret :

Le lycée est un établissement qui accueille environ 700 élèves. L'équipe intervient de façon plus régulière depuis deux ans suite à un travail réalisé avec les classes de bac professionnel.

En 2018, nous avons réalisé différentes interventions au sein du lycée. Nous nous sommes associés à un projet porté par une enseignante dans l'objectif de créer du lien avec le public lycéen de la filière ASSP. Celle-ci majoritairement composée de filles est identifiée par l'établissement comme une filière « fragile » tant dans les situations personnelles des élèves que dans les comportements. S'associer en tant que partenaire, nous permet de créer des accompagnements éducatifs en dehors de l'établissement.

Nous avons déployé nos interventions sur quatre niveaux :

1/ Mise en place d'ateliers collectifs sur la « méthodologie de projet » en s'appuyant sur la transmission, des savoir-faire et savoir-être - 2/ Accompagnement et suivi de deux groupes dans la conduite de leur projet - 3/ Participation au forum santé de l'établissement en étant présent auprès des groupes de jeunes pour les soutenir dans leur projet - 4/ Création d'accompagnement éducatif avec certains jeunes en dehors lycée.

Dans ce projet, l'éducateur a travaillé en complémentarité professionnelle avec l'enseignante de la filière. L'association de nos métiers « enseignant – éducateur spécialisé » nous a permis de croiser nos approches et nos regards. Chacun apportant sa spécificité, travaillant en complémentarité dans l'évaluation des jeunes lors du jury d'épreuve finale. Étant sur des champs différents ex : la posture du jeune, la communication.

En début d'année, nous avons participé à un forum en direction des élèves demi-pensionnaire. La tenue d'un stand dans le hall du lycée nous a permis de présenter nos missions aux jeunes et de créer l'occasion d'un premier échange avec une trentaine de collégiens, ainsi se faire repérer.

Le partenariat est enclenché sur différentes actions pour l'année 2018-2019 (*Cf. annexe interventions détaillées dans les établissements scolaires*), le travail mené par les équipes éducatives et la volonté commune de « cohérence éducative » nous permet de triompher dans nos « collaborations partenariales ».

Le collège la Mare au Champs :

Nous nous efforçons toujours lors de notre travail de rue de passer devant ou à la sortie du collège. Durant cette année nous avons tenté de recréer du lien avec le collège, à travers des rencontres avec Mme Fleury CPE. En effet l'année dernière un épisode (malentendu), a quelque peu détérioré les relations avec le collège. L'année étant déjà bien engagé nous avons décidé de maintenir le lien avec le collège à travers des passages régulier ; dans l'optique de préparer la prochaine rentrée et en particulier sur des présentations aux classes de 6 -ème.

Lors des deux rencontres avec la CPE, nous avons pu redéfinir et interrogé la pertinence d'intervenir au collège. De plus d'après les propos de la CPE il semblerait que les jeunes scolarisés sur cet établissement, rencontreraient aujourd'hui plus de difficultés qu'autre fois (en voie de déscolarisation, et issus des quartiers nord de Melun). Cela a pour conséquence d'après certains professionnels du collège de fragiliser l'équilibre existant.

Et pour cause il nous est dit que par le passé les jeunes qui côtoyaient le collège étaient, pour la plupart, issus de Vaux-Le-Pénil.

Il ne faut pas que les jeunes Melunais ou d'ailleurs soient vécus comme un problème, même si effectivement nous pouvons entendre les difficultés. Il y a un enjeu important à faire que ces jeunes en difficultés puissent redonner un sens à leur scolarité dans un collège serein et protégé, qu'offre la Mare-au-Champs.

La reprise partielle de notre partenariat à la rentrée Septembre, nous a permis d'échanger sur des situations de jeunes rencontrant des difficultés, issus de Melun et exclus de leur établissement de secteur.

Nous faisons le vœu d'un partenariat efficient pour la rentrée prochaine, dans l'intérêt de nos structures (complémentarité) mais surtout celui des jeunes en difficultés ».

2. Situation de jeune

« En général, les jeunes que nous rencontrons viennent pour des demandes concernant leur situation personnelle et leurs conditions de vie, qu'il s'agisse de la question d'hébergement, de la formation etc.

Lors du premier entretien avec la jeune Aurore³, elle m'exprime une demande inhabituelle. Elle me sollicite au sujet de sa jeune sœur, Margaut qui est âgée de 15 ans, pour qui elle a des inquiétudes. Elle considère que sa sœur est en danger et me formule une demande de soutien pour rencontrer une assistante sociale.

Au moment de notre rencontre en mars 2018, Aurore a 17 ans, elle est scolarisée au lycée Simone Signoret. Elle vit en foyer suite à une rupture familiale. Elle a peu de contact avec sa mère et son beau-père à qui elle reproche des faits de violence.

Il s'agit alors pour moi d'évaluer la situation de danger ressentie par Aurore pour sa sœur Margaut à partir d'éléments factuels. Après avoir collecté des renseignements auprès d'elle dans le cadre d'un 2nd entretien, je lui ai proposé de prendre contact avec le collègue Capucins dans lequel sa sœur est scolarisée et où l'APAM est présente.

Après avoir obtenu son accord oral, je prends attache auprès de notre médiatrice scolaire afin de faire le lien. Rappelons, que la médiatrice scolaire est une adulte-relais que nous connaissons bien puisqu'il s'agit d'une personne de l'APAM, détachée sur le collège Capucins. Ce lien professionnel nous a permis de recueillir et mettre en commun nos informations de manière à m'éclairer sur la situation de Margaut, scolarisée en 4^{ème}. En parallèle, je prends contact avec l'assistance sociale du collège afin de l'interpeller au sujet de la situation, regrouper les informations et faire le lien dans mon accompagnement éducatif auprès d'Aurore.

L'entretien avec l'assistante sociale va m'éclairer. En effet, la sœur d'Aurore est souvent absente, le motif régulièrement évoqué lors de ses retours au collège concerne des maux de ventre. Les périodes d'absences se situent à la suite des week-end. Depuis quelques temps, l'assistante sociale décrit un comportement « très » introverti, s'isolant des autres jeunes, elle est triste. La période de mal être semble s'être installé depuis que sa grande sœur n'est plus au domicile de ses parents.

Son comportement distrait et de repli sur elle au sein du collège, interroge la communauté éducative dans son ensemble, les CPE, professeurs, surveillants, l'infirmière scolaire, et bien sur l'assistante sociale.

Lors de l'entretien suivant avec Aurore, avec les éléments que j'ai recueillis dans le travail de ma collaboration avec les différents professionnels, j'ai repris la situation avec elle. Notamment, les informations qu'elle n'a pas forcément livrées lors des premiers échanges, et qui nécessitent une attention particulière. Je rediscute avec elle de l'absentéisme de sa jeune sœur, de son comportement introverti, et ainsi croiser la perception de chacune pour mieux répondre au besoin réel repérer collégialement.

³ L'ensemble des prénoms sont fictifs afin de respect notre principe d'anonymat

D'autre part j'apprends par Aurore que sa famille est connue des services de la MDS. La maman est sous tutelle depuis très longtemps. Elle parle aussi de coups physiques, elle dira que sa mère et son père ont un problème d'alcoolisme.

Aurore a peur pour sa sœur. Elle me dit que « Margaut a hâte de partir en internat l'année prochaine tellement le climat est tendu à la maison. Qu'elle ne peut pas tenir une année de plus. Que parfois elle a des idées noires, parle de passage à l'acte violent ». Aurore a peur que sa sœur fasse une « bêtise ». Lorsque je l'interroge en lui demandant laquelle, elle me répond « une tentative de suicide ». Aurore est très affectée ayant elle-même vécue des situations semblables par le passé.

Les éléments échangés et récoltés à l'issue de ces nombreux échanges me permettent de décrire une situation de « danger pour Margaut ». Avec l'accord d'Aurore et après échange avec ma cheffe de service, je décide de contacter la Maison Départementale des Solidarités afin d'échanger sur la situation préoccupante de Margaut. J'ai appris lors de cet entretien avec l'assistante sociale référente de la famille qu'une Information Préoccupante - *IP* a été faite en 2017, classée sans suite par la commission de la Cellule départementale de Recueil des Informations Préoccupantes – la *CRIP*. Faute d'éléments suffisants, notamment le témoignage des enfants. Par ailleurs, Margaut et Aurore étaient suivies par l'équipe de la Réussite Éducative – *PRE*, la *CRIP* a estimé à l'époque que cette mesure éducative de soutien était suffisante. Peut-être n'avait-elle pas à l'époque toutes les informations ?

Au regard du complément d'informations apporté par la prévention spécialisée, la MDS décide de renouveler l'*IP*. L'assistante sociale du collège recevra la jeune Margaut rapidement, qui confirme les propos d'Aurore. Dans la même semaine, elle transmettra un complément d'informations à la MDS pour étayer l'*IP*.

Sur le plan éducatif pour Aurore et Margaut, nous avons convenu d'un travail qui les amènerait à verbaliser et à formuler une demande d'Action Éducative en Milieu Ouvert – *AEMO*. L'action éducative ainsi envisagée, s'orienterait sur la création d'espace d'écoute et de dialogue avec les deux jeunes leur permettant d'exprimer et de travailler sur leur difficulté et situation. Également les soutenir l'une comme l'autre dans leur projet scolaire et travailler une orientation auprès des services de droit commun adapté qui pourront mettre en place une orientation en adéquation avec la problématique repérée.

A la suite des démarches entreprises auprès de Margaut, elle retournera au collège, y passera son brevet, et l'obtiendra en juin 2018.

Quant à Aurore, nous avons pu une fois que la situation de sa jeune sœur a été solutionnée (placement en famille d'accueil), entreprendre des démarches la concernant, chose qui n'était pas possible avant puisque trop préoccupée par la situation au domicile familial.

Elle ne parvenait pas à se détacher de la situation complexe de sa famille, désireuse de protéger sa jeune sœur. Impossible pour elle de se projeter, ni même de penser à elle, ou son avenir sans être parasitée par cette situation envahissante. Aujourd'hui nous avons pu déterminer des axes de travail et des priorités à travailler dans l'accompagnement éducatif avec Aurore autour de l'hébergement et de sa scolarité afin de la soutenir dans son projet de vie. »

D. Dammarie-les-Lys

1. Typologie des jeunes

En 2018, nous avons accompagné **67 jeunes dammariens** dans un accompagnement global.

L'arrivée de deux éducateurs spécialisés au sein de l'équipe Sud à l'autonome 2017 a impacté le nombre de situations accompagnés dès février 2018. Le temps pour chaque éducateur de se familiariser avec le territoire communal et le fonctionnement de l'association, induit une augmentation du nombre de jeunes accompagnés sur la ville dès mars 2018.

Répartition par genre du nombre de jeunes Dammariens accompagnés :



Pour 2018, les **garçons** sont majoritaires, ils représentent **75%** des jeunes accompagnés, en 2017 ils représentaient 67% de nos accompagnements sur la ville.

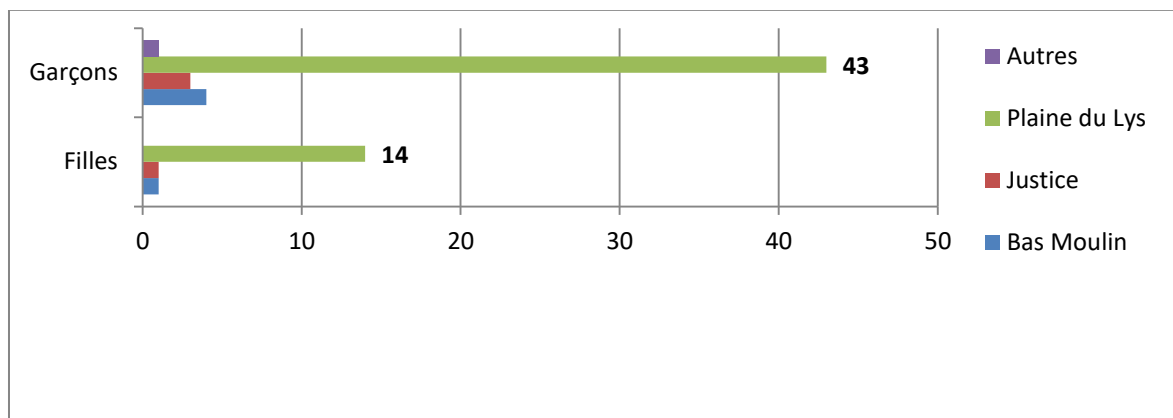
Répartition des jeunes par tranche d'âge :

		Commune		Total général
Genre	Tranche d'âge	MEL	DLL	
Garçon	entre 11 et 13 ans		9	9
	entre 16 et 17 ans	1	9	10
	entre 14 et 15 ans		7	7
	entre 18 et 21 ans		21	21
	22 ans et plus		3	3
Total Garçon		1	49	50
Fille	entre 11 et 13 ans		3	3
	entre 16 et 17 ans		3	3
	entre 14 et 15 ans		2	2
	entre 18 et 21 ans		9	9
Total Fille			17	17
Total général		1	66	67

Comme en 2017, **la part des 18-21 ans** reste stable puisqu'elle atteint **45% en 2018**. Sur le territoire dammarien de nombreux contacts ont été établis avec des groupes de jeunes stationnant sur l'espace public, ce qui explique la part importante des plus de 18 ans accompagnés.

En 2018, la tranche d'âge des **11-17 ans** est en nette progression puisque nous atteignons **50%** soit **33 jeunes accompagnés**.

Répartition des jeunes par quartier :



Le nombre de jeunes accompagnés résidant sur le **quartier de la plaine de Lys** représente **85%** des accompagnements en **2018**. Nous observons que l'organisation de ce quartier avec ces grands ensembles, malgré la rénovation urbaine récente favorise le regroupement de jeune dans des espaces isolés tels que les sous-sols, les caves. De plus la résidentialisation des logements rend à certaines époques de l'année notamment l'hiver, plus difficile l'accès des éducateurs à ces groupes de jeunes.

Nous travaillons en lien étroit avec le service jeunesse ainsi que le centre social dans l'objectif d'apporter notre complémentarité aux actions déclinées pour ces jeunes.

Des rencontres hebdomadaires ont lieu avec les différentes équipes afin de renforcer notre travail partenarial avec les structures locales.

Avec plusieurs groupes de la plaine du Lys nous avons mené un travail autour d'une action intitulée « **Maux des Quartier** ». La singularité de ce projet tient au fait qu'il a été pensé pour un groupe de jeune en particulier mais qu'il a finalement été décliné à d'autres groupes, à travers le temps.

Les principes qui fondent notre action en tant qu'éducateur de prévention spécialisée - absence de mandat nominatif, libre adhésion - les caractéristiques du public que l'on accompagne - marginalisation, difficulté à se projeter - ainsi que les aléas de la vie associative - changements d'équipe éducative - ont été autant d'éléments qui sont venus fractionner notre action auprès des jeunes dans le cadre de ce projet. Ces différents facteurs ont chacun joué un rôle plus ou moins important dans l'arrêt temporaire du projet à deux reprises avec deux groupes de jeunes différents. Le projet a perduré, et c'est finalement avec un troisième groupe de jeunes que celui a pris fin début 2019.

Renouvellement du public :

Nombre de Primo					
	Garçon		Fille		Total général
	Primo	Suite de parc	Primo	Suite de parcours	
entre 11 et 13 ans	9		3		12
entre 16 et 17 ans	6	4	3		13
entre 14 et 15 ans	6	1	2		9
entre 18 et 21 ans	8	13	3	6	30
22 ans et plus		3			3
Total général	29	21	11	6	67

Le taux de renouvellement des accompagnements cette année, est de **61%** contre **62%** en 2017.

Origine de la rencontre :

Genre	Tranche d'âge	Travail de rue	Signalement d'un	Sollicitation du je	A la demande de	Actions collective	Total général
Garçon	entre 11 et 13 ans		4	1		4	9
	entre 16 et 17 ans	3	1	3		3	10
	entre 14 et 15 ans		4		1	2	7
	entre 18 et 21 ans	12	6	2		1	21
	22 ans et plus	3					3
Total Garçon		18	15	6	1	10	50
Fille	entre 11 et 13 ans		1			2	3
	entre 16 et 17 ans		2			1	3
	entre 14 et 15 ans					2	2
	entre 18 et 21 ans	1	2	5	1		9
Total Fille		1	5	5	1	5	17
Total général		19	20	11	2	15	67

19 jeunes ont été rencontrés dans le cadre du travail de rue soit **28%**. La tendance se confirme pour l'origine de la 1^{ère} rencontre concernant les filles. En effet, celles-ci se déplacent plus facilement sur d'autres villes et ne sont pas toujours visibles sur les quartiers. Seulement 1 fille sur les 17 soutenues a été contactée par ce biais.

➤ Les problématiques

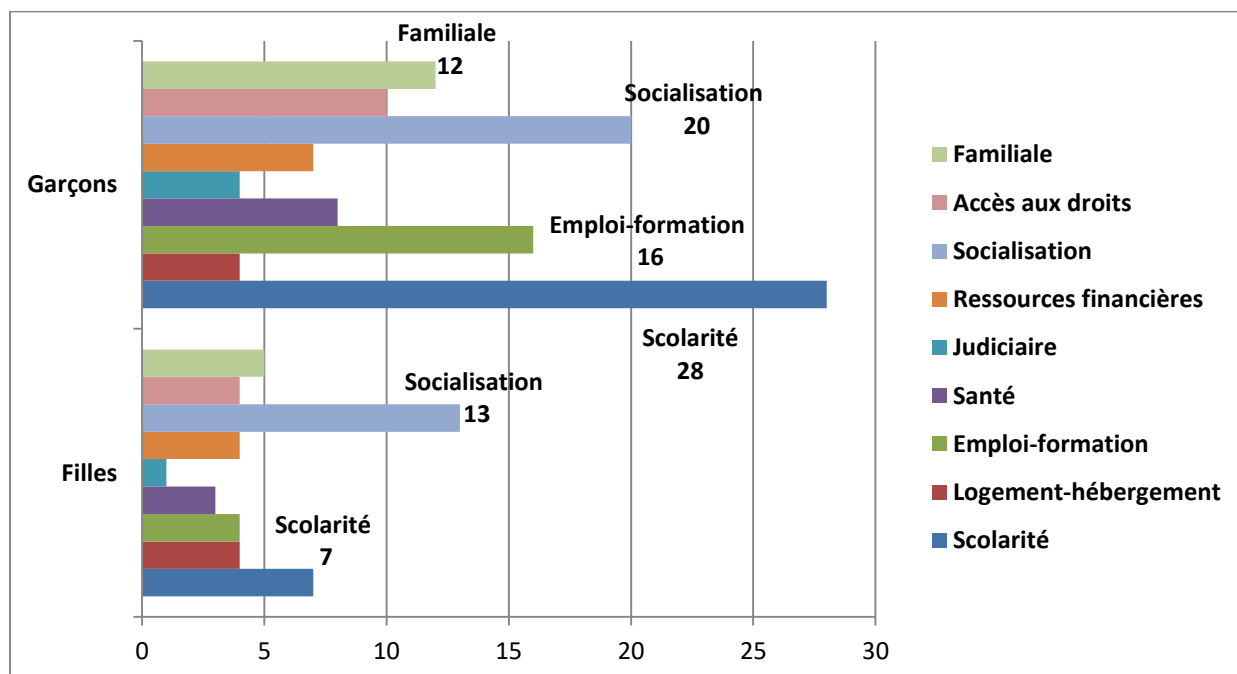
Nombre total de problématiques repérées pour les 67 jeunes accompagnés :

Genre	Tranche d'âge	Nombre total de problématiques
Garçon	entre 11 et 13 ans	13
	entre 16 et 17 ans	17
	entre 14 et 15 ans	12
	entre 18 et 21 ans	59
	22 ans et plus	8
Total Garçon		109
Fille	entre 11 et 13 ans	3
	entre 16 et 17 ans	9
	entre 14 et 15 ans	2
	entre 18 et 21 ans	31
Total Fille		45
Total général		154

Pour les garçons comme pour les filles, la tranche d'âge qui cumule le plus de problématique est les 18-21 ans.

Un jeune peut cumuler jusqu'à 6 problématiques différentes.

Répartition des problématiques par thématiques et par genre :



En ce qui concerne **les garçons**, comme l'an passé quatre tendances se dessinent : **la scolarité** pour **42%**, la **socialisation** pour **30%**, **l'emploi et la formation** pour **24%** et **18%** pour un accompagnement sur la thématique **famille**.

Sur la thématique **scolarité**, la tranche d'âge la plus représentée est les **11-17 ans** pour **27%**.

Le besoin de soutien et d'écoute est le 1^{er} indicateur pour **100%** de ces jeunes puis pour **67%** l'accompagnement s'est orienté sur les **problèmes de comportements et d'adaptation au milieu scolaire**.

Nous sommes régulièrement en contact avec les deux collèges du territoire et le lycée qui orientent vers les éducateurs des jeunes en fragilités scolaires dans le cadre d'un soutien individuel.

Au sein des collèges Politzer et Doisneau, après une présentation à l'ensemble des classes de 6^{ème}, l'équipe a mis en place un point écoute bi-mensuel dans chaque établissement. En moyenne une dizaine de jeunes étaient présents par séance.

Dans ce cadre, différents outils éducatifs ont été proposés par les éducateurs en fonction des besoins repérés et des demandes formulées par les élèves : du théâtre forum, un atelier danse,...

Les jeunes étaient particulièrement investis dans l'échange. On constate que ce lieu a été repéré par les collégiens pour établir un lien et du dialogue avec les adultes en présence.

Depuis la rentrée de septembre 2018, nous sommes présents toutes les semaines pour favoriser l'identification des éducateurs par ce jeune public.

Au sein du lycée Joliot Curie, nous avons renforcé nos présences à partir du 2nd trimestre 2018. Cela nous a permis de renouer avec le public lycéen. Il s'agit d'un public en demande, beaucoup regrettent d'ailleurs de venir au lycée uniquement pour les cours. Les échanges avec les élèves nous ont confirmé qu'un travail de prévention était souhaitable en direction de ces jeunes qui ont formulé cette demande. De nombreuses thématiques comme le harcèlement, la sexualité, le rapport à l'autorité, ou encore les réseaux sociaux ont été abordées à de nombreuses reprises lors de ces rencontres.

Nos présences régulières en 2018 ont favorisé une meilleure connaissance des missions des différents professionnels de l'établissement et également du rôle de l'éducateur en prévention spécialisée.

Plusieurs accompagnements individuels ont également découlé de nos présences au lycée, qu'il s'agisse de jeunes rencontrés à la cafétéria ou de jeunes orientés par Mme Herrera, l'Assistante Sociale du lycée.

La problématique familiale concerne **13 jeunes** accompagnés dont **7** pour les 18 ans et + et **6** jeunes pour la tranche d'âge **11-17 ans**. Le travail s'est orienté principalement vers le soutien relationnel afin d'éviter des ruptures familiales. Les garçons sont davantage concernés – **9 garçons** - que les filles – **4 filles** - par cette problématique.

Implication des familles :

Genre	Tranche d'âge	Implication parents		Total général
		oui	non	
Garçon	entre 11 et 13 ans	3	6	9
	entre 16 et 17 ans	5	5	10
	entre 14 et 15 ans	5	2	7
	entre 18 et 21 ans	6	15	21
	22 ans et plus		3	3
Total Garçon		19	31	50
Fille	entre 11 et 13 ans	1	2	3
	entre 16 et 17 ans	2	1	3
	entre 14 et 15 ans		2	2
	entre 18 et 21 ans	3	6	9
Total Fille		6	11	17
Total général		25	42	67

En 2018, c'est **37% des familles** avec lesquelles nous avons été en contact. Des rencontres au siège de l'APAM ou des entretiens téléphoniques ont été réalisés voir quelques visites au domicile des jeunes.

La Socialisation comme en 2017, est un élément mis au travail dans une majorité de nos accompagnements **soit 42%**. Il s'agit des comportements inadaptés pour **7 jeunes** et un besoin d'écoute et de soutien pour **22 jeunes**.

70% des 18-21 ans sont concernés par la thématique « **emploi - formation** » soit **20 jeunes** dont une majorité de garçons – 16.

8 jeunes sont en rupture, un travail avec nos partenaires de l'insertion professionnelle nous permet de trouver des leviers d'accompagnements pour ces jeunes. L'école de la seconde chance a été sollicitée plusieurs fois sur des situations.

Chaque mois, nous sommes présents lors des rencontres de la Garantie jeunes à MEI-MVS afin de faire le lien avec les publics que nous accompagnons.

La thématique **santé** concerne **11 jeunes** sur les 67 accompagnés soit **17%**, chiffre en évolution. La question de la « santé psychologique, physique, des conduites à risques » notamment nécessite de la part des équipes d'élargir leur réseau. Le dispositif Déclif porté par la Mission Locale est à intégrer dans nos accompagnements permettant ainsi à des jeunes de – de 26 ans, sans emploi habitant sur le territoire de pouvoir bénéficier d'un soutien psychologique et d'intégrer une démarche de santé globale.

➤ **Travail de rue : regards d'éducateurs**

« Le travail de rue est l'une des principales composantes pour atteindre notre objectif d'implantation qui est le prérequis nécessaire avant d'entamer un travail éducatif auprès des jeunes. Le fait de privilégier ces temps de rue nous permet de ritualiser nos passages mais également de faire des observations plus précises sur le territoire.

Un petit mot sur **le quartier du PSR** pour commencer. Ce quartier, en passe d'être démoli depuis déjà plusieurs mois, a été complètement laissé à l'abandon. Seules 2 ou 3 familles y vivent encore en attendant d'être relogées. Nous avons pris le temps de repasser dans ce quartier à plusieurs reprises pour constater que seul un groupe d'adultes d'environ 30 ans (et donc en dehors de notre tranche d'âge) continuait à y stationner. Les travaux de démolition approchant nous ne voyons pas l'intérêt de prolonger notre présence dans ce quartier.

Concernant **le quartier de la justice**, la présence du Centre Socio-Éducatif - CSE à l'espace Gérard-Philippe nous a amené à y être présents un peu plus fréquemment. Cette présence demeure malgré tout marginale comparée au temps que nous passons sur la Plaine du Lys. A la justice, nous avons pu constater le jeune âge des enfants croisés dans la rue. Il s'agit principalement d'élèves de primaires, et de quelques jeunes collégiens. Nous ne savons pas encore si ce quartier est peuplé de familles jeunes qui ont donc des enfants en bas âge ou bien si les adolescents et jeunes adultes qui y vivent préfèrent passer leur temps sur la Plaine du Lys. Nous souhaiterions à partir de la rentrée de septembre 2019 passer plus régulièrement dans le cadre de notre travail de rue afin d'observer et être davantage en lien avec les habitants.

Nous pouvons également dire un mot du **quartier LOGIREP**. Au niveau du bâtiment, situé en face du Quick, nous avons rencontré un groupe de jeunes en fin d'année scolaire, en mai 2018. Puis, durant tout l'été, nous ne l'avons plus croisé. Depuis la rentrée, nous y passons à l'occasion durant notre travail en rue. Ce n'est pas un lieu central à partir du moment où nous n'y voyons plus personnes.

Le quartier du Bas Moulin, on se rapproche du quartier de la Plaine du Lys qui constitue le cœur de notre intervention en travail de rue. Nous croisons dans ce quartier du Bas Moulin les mêmes jeunes que sur la Plaine. Un groupe s'est constitué durant l'été en haut du parc de l'Abbaye. Nous avons pris soin de ritualiser notre passage de rue auprès de ce groupe. Si nous sommes identifiés par ces jeunes, nos interactions se limitent pour le moment à un « bonjour » parfois lointain. Le groupe n'est pas toujours composé exactement des mêmes membres, ce qui ne facilite pas notre entrée en relation. Nous voyons parfois des adultes un peu plus âgés avec ce groupe qui est composé de jeunes âgés de 16 à 25 ans. Ceux-ci ont passé l'été au quartier, ne semblent pas scolarisés ou en emploi au vu des horaires auxquels nous les croisons. C'est donc un groupe que nous avons ciblé et avec lequel nous souhaitons entrer en lien durant l'année à venir. Notre travail de rue en ce début d'année scolaire portera en partie sur l'accomplissement de ce premier objectif. Il nous arrive également d'apercevoir une partie des jeunes qui composent ce groupe sur la Plaine du Lys.

La Plaine du lys, justement reste le quartier qui nous demande le plus d'attention et de vigilance. C'est là que nous effectuons le plus clair de notre travail de rue. Que ce soit sur la place du 8 Mai 1945, à la sortie du Collège Politzer, sur les city-stades, aux abords de l'espace jeunes, en bas des bâtiments ou encore au niveau du Food-H, fast-food du quartier, très fréquenté par les jeunes. C'est dans ce quartier de la Plaine du Lys que nous rencontrons le plus de jeunes âgés de 11 à 21 ans.

Il est intéressant de signaler que la période estivale a constitué un moment de creux dans notre travail de rue dans la mesure où le quartier était déserté par rapport aux autres mois de l'année. Toutefois, nous avons rencontré un groupe sur la période estivale, celui qui stationne en bas de la résidence Savoie, en face du city-stade à deux pas du collège G Politzer. Ce groupe est constitué dans son ensemble de plusieurs dizaines de jeunes. Ils sont rarement plus d'une dizaine à être présent au même moment sur ce lieu. On retrouve dans ce groupe certains jeunes, également rencontré dans le groupe mentionné plus haut au niveau du quartier Bas Moulin. La configuration des lieux et notre présence plus régulière sur le quartier de la Plaine du Lys nous a permis d'entrer en lien plus facilement avec ce groupe qu'avec celui du Bas Moulin. La présence d'un jeune qui a participé au projet « Maux des quartiers », action collective pour laquelle nous avons déjà réalisé un écrit, nous a aidé à établir le lien. Il nous est donc arrivé à plusieurs reprises d'échanger avec ce groupe au cours de l'été. Ces échanges ont principalement tourné autour de leur demande d'activité.

Ces jeunes, pour la plupart, ne sortent que très rarement du quartier et ne partent pas en vacances. Ils nous ont donc sollicité afin d'organiser des sorties loisirs avec eux. Ces activités et sorties constituent pour nous un support éducatif permettant de tisser un lien durable avec ce groupe de jeune.

Concernant les deux collèges de la ville, à savoir Doisneau et Politzer, notre présence a été formalisée par des points- écoute que nous avons mis en place les mardis midi en alternant chaque collège d'une semaine sur l'autre. Nous partons donc à la rentrée sur une idée de présence sociale plus régulière avec, là encore le souhait de proposer des actions tout au long de l'année scolaire. Notons toutefois que les points écoute nous ont permis d'être davantage reconnus au collège et relativement identifiés par les jeunes. »

Concernant nos interventions au sein du **Collège Politzer**, nous avons mis en place un point écoute tout au long de l'année dernière permettant de créer des occasions d'échange avec les collégiens. Nous avons proposé différentes actions telles que le travail à partir du théâtre forum. En complément, nous avons mis en place une action « Parle de ton collège » à la demande de l'établissement. Cette action a permis de faire réfléchir les collégiens sur la vision qu'ils ont de leur collège et de faire une restitution à travers une exposition. En moyenne une dizaine de jeunes étaient présents à chaque points-écoute. Sur certains, nous avons été jusqu'à une vingtaine d'accueil.

Notre présence au sein du Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire – *GPDS* nous a permis de faire le lien avec des jeunes en difficultés au sein de l'établissement. La proposition de rencontre est faite par les CPE aux jeunes.

Puis, nous organisons une rencontre dans le cadre d'un entretien individuel au sein du collège. Après un 1^{er} entretien en présence de deux éducateurs de l'équipe, nous créons la rencontre à l'extérieur de l'établissement.

Jusqu'en Février 2018, nous avons répondu à la demande du collège concernant l'accueil de certains jeunes dans le cadre d'une prise en charge alternative à l'exclusion. L'accompagnement consistait à accueillir des élèves en individuel, à raison de 2 à 3 demi-journées hors temps scolaire au local de l'APAM avec un accompagnement autour de l'acte posé et du vécu du jeune.

Pour l'année en cours, nous proposons une présence toutes les semaines sur une période pour renforcer notre identification par les jeunes collégiens. Par ailleurs, nous travaillons actuellement auprès d'un groupe de 4 collégiens de 5^{ème} suite à un passage à l'acte collectif. Nous déclinons un travail autour de la prise de conscience de l'acte et la notion de « responsabilisation ».

Au sein du collège Doisneau, un partenariat nous permet d'intervenir de différentes manières depuis quelques années. Des présentations dans les classes en début d'année auprès des élèves de 6^{ème} débutent dès le mois d'octobre. Nous sommes actuellement en réflexion avec l'établissement sur la création d'une semaine d'intégration de ces futurs 6^{èmes}. En effet, les problématiques rencontrées par les professionnels de l'éducation nationale nous invitent à imaginer une intervention ciblée dès l'accueil de septembre pour favoriser une intégration positive de ces nouveaux collégiens.

Pour terminer, nous travaillons en lien étroit avec le **Lycée Joliot Curie**, situé à proximité de Melun et de la Rochette. Nos actions se sont mises en place à partir de décembre 2017. Après un travail avec le CPE, Monsieur Jorda, nous avons proposé une présence au sein de la cafétéria du lycée nous permettant d'aller à la rencontre des élèves. Il a été convenu que cette présence se fasse une fois par semaine en présence de l'assistante chargée de prévention et de sécurité du lycée. Cette présence nous a permis d'établir des contacts avec les jeunes et de travailler en complémentarité avec d'autres acteurs de l'établissement. Les lycéens sont en demande de rencontres et d'échanges. Nos rencontres avec eux ont confirmé qu'un travail de prévention est à faire sur différentes thématiques telles que le harcèlement, la sexualité, les nouvelles technologies et les réseaux sociaux. Par ailleurs, chaque mois nous rencontrons l'assistante sociale afin d'échanger sur des situations qu'elle accompagne et faire le lien avec nous. Nos présences régulières ont permis de renforcer nos liens avec les professionnels de l'établissement.

2. Situation de jeune

Yann⁴ est un jeune garçon âgé de 18 ans, scolarisé en classe de CAP électricité au lycée Joliot-Curie de Dammarie-Les-Lys. Notre rencontre avec lui s'est fait par l'intermédiaire de l'assistante Sociale du lycée, Madame Herrera S. Elle nous a sollicité sur cette situation afin que nous puissions le rencontrer et le soutenir, à l'extérieur du lycée, sur la réalisation de ses démarches administratives.

Lors de l'entretien, nous apprenons que Yann est un ancien Mineur Non Accompagné - *MNA* qui a été pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance - *ASE* dès l'âge de 15 ans. Arrivé à sa majorité, la prise en charge s'est arrêtée et ce jeune s'est retrouvé dans la rue sans solution d'hébergement, ni accompagnement.

Le lycée a pris en charge la restauration du midi ainsi que sa carte de transport. En ce qui concerne son logement et son alimentation Yann a dû se débrouiller seul. Concernant sa situation administrative, il attend la décision de sa demande de régularisation qui a été faite par son ancien foyer - La rose des vents ; une prise en charge de la Couverture Maladie Universelle - *CMU* doit être renouvelée. C'est dans ce contexte que nous décidons d'accompagner ce jeune.

La première demande de ce jeune se situe sur son besoin d'accompagnement pour la réalisation de ses démarches administratives. Yann nous confie qu'il est arrivé en France en 2015 via l'Italie. Il est suivi par la Protection Judiciaire de la Jeunesse - *PJJ* de Montereau à la suite d'une bagarre entre jeunes quand il était encore hébergé au foyer. Nous avons donc pris contact avec son éducateur afin d'harmoniser notre accompagnement.

Yann est suivi par le Centre Médico-Psychologique - *CMP* de l'hôpital de Melun pour des problèmes de santé tant physique que psychologique.

En ce qui concerne l'hébergement, Yann bénéficie d'un réseau mais se retrouve souvent dans la rue. Pour parer à l'urgence, un dossier DALO a été fait ainsi qu'une domiciliation à la Croix rouge, afin de faciliter nos démarches sur le territoire. En parallèle, un dossier SIAO a été fait et doit être réactualisé. Nous avons contacté le Centre Communal d'Action Sociale - *CCAS* de la ville afin de relancer sa demande dans un premier temps, et dans un second temps de répondre à son besoin alimentaire, en réalisant son inscription au Resto du cœur.

En Juillet 2018, nous avons sollicité la MDS sur une demande d'aide financière pour que Yann puisse récupérer son titre de séjour à la préfecture. En Août 2018, nous faisons appel à un membre de notre réseau de la paroisse de Melun pour travailler un accueil dans une famille d'accueil.

⁴ L'ensemble des prénoms sont fictifs afin de respect notre principe d'anonymat

C'est en octobre 2018, que le SIAO propose un hébergement d'urgence sur la commune de Nemours, suite à la prise en compte du dossier DALO. Les choses évoluent rapidement puisqu'en novembre l'association lui propose un hébergement en « appartement partagé » sur la commune de la Rochette. Dans la continuité de notre accompagnement éducatif, nous avons travaillé sur la recherche d'un job étudiant, afin que Yann puis subvenir à ses besoins et l'accompagner dans son projet d'autonomie.

Depuis qu'il a trouvé une stabilité au niveau de son hébergement et avec le soutien des différents acteurs, Yann s'est senti soutenu et valorisé ce qui a eu pour conséquence une amélioration de sa situation et un mieux-être. Dans le cadre de mes rencontres avec lui, j'observe qu'il se sent mieux. Plus confiant en l'avenir, je le vois sourire et s'ouvrir aux échanges. Il est investi dans sa scolarité. Il a trouvé un stage en entreprise de manière totalement autonome. Yann est motivé pour trouver du travail afin de gagner un peu d'argent en parallèle de ses études. Il se projette dans l'avenir et prévoit de partir en vacances en Afrique pour voir sa famille avec qui il est en contact par téléphone.

A l'heure actuelle, Yann poursuit ses études, il est plus autonome sur ses différents rendez-vous que soit pour prendre soin de sa santé ou en lien avec ses entretiens avec l'éducateur de la PJJ. Depuis le début de notre accompagnement, Yann a pris une certaine assurance et réalise certaines de ses démarches de manière totalement autonome.

Notre accompagnement s'est déroulé dans l'urgence à sa majorité, bien que ce jeune ait eu une double prise en charge - PJJ et ASE jusque-là. Nous nous questionnons sur la violence de la situation vécue par Yann et la part de responsabilité que nous avons ; laisser un jeune sans famille autour de lui, abandonner dans un territoire inconnu à l'âge de 18 ans. Un jeune qui par ailleurs rencontre des problèmes de santé.

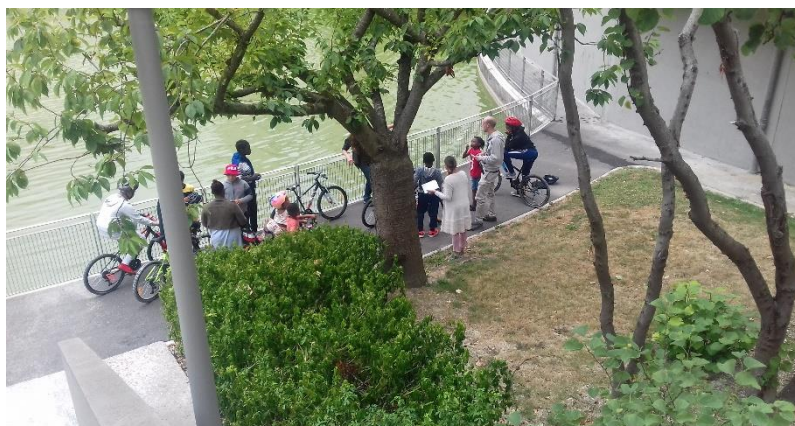
Malheureusement, Yann n'est pas le seul jeune se retrouvant dans cette situation. Nous constatons sur notre territoire qu'un grand nombre de jeune - ancien MNA, se retrouve sans solution et bascule dans certaines dérives malgré les alertes et le constat de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

III. LES ACTIONS EN PHOTOS

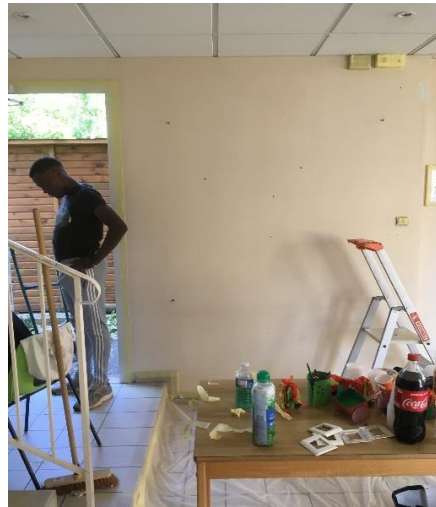
ANIMATIONS PIEDS D'IMMEUBLES AU MEE SUR SEINE RESIDENCE LES CIRCES



L'objectif de l'animation de rue permet de développer le lien entre les habitants ; Animer le territoire en prenant en compte les demandes et initiatives des habitants. Il permet également de s'approprier son quartier et son environnement et de mettre du sens à la notion du « vivre ensemble ».



Chantier éducatif à VAUX LE PENIL



Réalisation d'un chantier éducatif au centre de loisir de Vaux-le-Pénil, en partenariat avec le service jeunesse. Ce chantier a concerné 3 jeunes pour de la rénovation peinture.

Nos 3 jeunes ont également participé à la réhabilitation du chalet en bois situé à la ferme des jeux.



LE MEE-PLAGE au MEE-SUR- SEINE



Comme chaque été, depuis maintenant 12 ans, nous avons participé au Mée plage et ainsi permis à 7 jeunes en Chantiers Educatifs, de tenir la buvette afin de financer des projets individuels (permis, formation...)



L'objectif était de mettre ces jeunes en situation en les rendant responsables de leur stand et ainsi de les valoriser. Les éducateurs ont été présents tout au long de l'action afin de les accompagner dans les différentes tâches de la journée.

Le stand barbecue réalisé par un des éducateurs de l'APAM avec les jeunes a remporté un grand succès !



Cette année nous avons également organisé sur le Mée plage deux activités Mandala et réalisation d'une chasse au trésor !



Visite au sein de notre association de Mr le Ministre de la jeunesse et de l'emploi de la GUINEE : Mouctar DIALLO. Cette visite s'inscrit dans le cadre d'une rencontre entre notre TRESORIER et le MINISTRE. Il s'agissait pour le MINISTRE et ses collaborateurs de venir à la rencontre des associations et services de Melun val de seine, qui œuvrent en direction de la jeunesse. Tout cela afin de repartir avec des initiatives de bonnes pratiques de notre pays.



Action Dammarie/plage :



Pour le plus grand plaisir des familles et des enfants le parc de l'Abbaye s'est transformé pour l'occasion en un espace d'évasion et de convivialité !

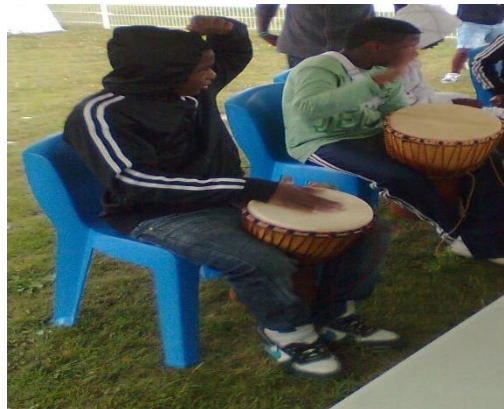


Une nouveauté sur notre territoire cet été, la ville de Dammarie les lys a mis en place « l'Estival du lys ». En effet ces temps d'animation sur la période estivale répondent à un nombre important de familles qui ne partent pas en vacances. Les éducateurs ont assuré une présence sociale avec nos partenaires du service jeunesse et CSE (centre social éducatif).

Action « journée porte ouverte » lycée George Sand :



Au-delà de notre présence au sein du lycée George Sand. Nous avons un moment fort dans l'année celui de présenter nos missions aux futurs lycéens.

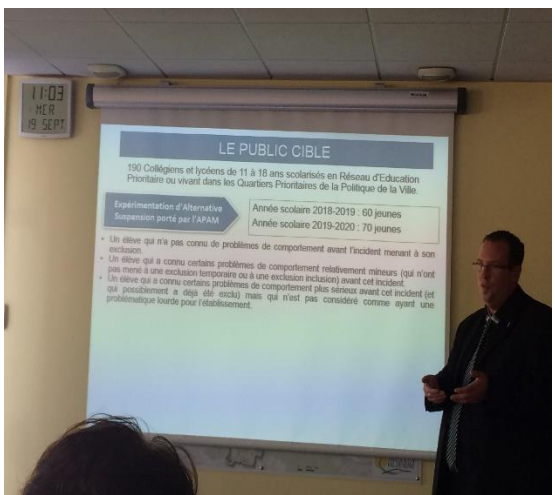


Et tout au long de l'année des sorties encadrées par les éducateurs ont eu lieu avec les plus jeunes de l'APAM sur l'ensemble des territoires : Bowling, Koezio...

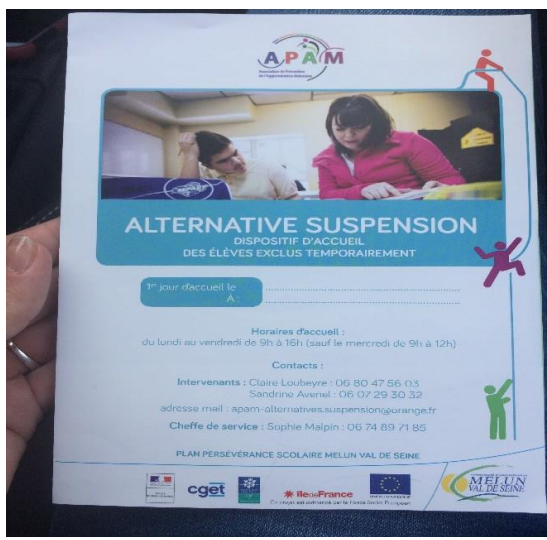
Conférence de presse du 19/09/2018 : la Persévérance scolaire « dispositif Alternative Suspension ».



Lancement du plan Persévérance Scolaire sur le territoire de la CAMVS, par Mr le Sous-Préfet en charge de la politique de la ville en Seine et Marne.



Comme annoncé en 2017, ce dispositif permettra à l'association de prendre en charge les élèves exclus des collèges et lycées du territoire. Une problématique importante puisqu'il s'agit le plus souvent de situation qui cache des problématiques sociales auquel il faut « s'attaquer » au risque d'un décrochage scolaire entraînant une sanction définitive.



MELUN VAL DE SEINE

EDUCATION. Une alternative pour les élèves exclus

Dans le cadre de son Plan persévérance scolaire, l'agglomération Melun Val de Seine va tester *Alternative suspension*, un accompagnement et une prise en charge individualisée des collégiens et lycées exclus temporairement de leurs établissements.

Les contours du projet ont été délimités en octobre dernier, lors d'un colloque franco-québécois réunissant des chercheurs et professionnels de l'éducation. Mercredi 19 septembre, l'agglomération Melun Val de Seine a officiellement lancé son Plan persévérance scolaire. Une batterie de mesures de prévention pour encadrer et accompagner les collégiens et lycées en difficulté.

Expérimentation

« Nous avons comptabilisé quelque 500 élèves décrocheurs sur le territoire, a rappelé Louis Vogel, le président de l'agglomération. Nous avons fait de ces questions une priorité. » Pour la mise en place de ce plan, le territoire a pu bénéficier de crédits européens (via l'iti : l'investissement territorial intégré), de l'État et prochainement de la Caisse d'allocation familiale (Caf) de Seine-et-Marne.

Parmi les armes pour lutter contre le décrochage scolaire : le dispositif Alternative suspen-

sion. Un projet qui ressemble - à une plus vaste échelle - au dispositif Sursaut, né en 2009 et qui consistait en une prise en charge dans un autre cadre des élèves exclus.

Ce dispositif, qui sera testé pendant 24 mois sur le territoire prévoit une prise en charge des jeunes pendant la durée de l'exclusion.

Porté par l'Apam, le dispositif cible plusieurs types de profils. « Des élèves n'ayant jamais eu de problème de comportement, d'autres ayant rencontré des problèmes de comportement mineurs, ou plus sérieux mais n'ayant jamais engendré de problématique lourde pour l'établissement », pointe Marc Imbert, coordinateur du Plan persévérance scolaire.

Six collèges sont concernés (Triolet et de la Fontaine au Mée-sur-Seine, Poltzer et Doisneau à Dammarie-lès-Lys et les Capucins et Chopin à Melun) et quatre lycées (de Vinci à Melun, Sand au Mée-sur-Seine, Franklin

à La Rochette et Curie à Dammarie-lès-Lys). Concrètement, les élèves seront pris en charge de 9h à 16h, sans interruption, dans les locaux de l'association.

Espace de parole

Ils seront accueillis le matin par deux intervenantes de l'association de prévention de l'agglomération melunaise (Apam). « La journée débutera par un temps d'aide au devoir, afin de garder un lien avec l'apprentissage et un échange personnalisé », détaille Sophie Malpin, cheffe de service à l'Apam. S'ensuivra un repas éducatif : une façon de poursuivre l'échange mais d'une manière plus souple.

L'après-midi sera consacré à des ateliers. « L'objectif est de créer des espaces de parole, explique-t-elle. Faire réfléchir les élèves sur les émotions, l'estime et la confiance en eux mais les questions de responsabilité : nous adapterons les ateliers. »

Parallèlement, un contact



Sandrine Avenel et Claire Loubeyre (de g. à d.) les deux intervenantes de l'Apam qui accueilleront les élèves exclus dans le cadre du dispositif Alternative suspension

quotidien sera maintenu avec les parents. Quelque 60 élèves pourront être accueillis dans le cadre d'Alternative suspension, pour cette première année scolaire et 70 l'an prochain, dans le

cadre de l'expérimentation. Les premiers élèves seront accueillis par les deux membres de l'Apam à compter du lundi 8 octobre.

Julien VAN CAEYSEELE
@JulienVanC

RENSEIGNEMENTS
apam-alternatives.suspension@orange.fr ou
01 60 68 49 78

IV. INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Liste actualisée au 20 février 2019

Etablissement	Modalités d'intervention
Collège R. DOISNEAU Dammarie les lys	<ul style="list-style-type: none"> - Présentations aux classes de 6^{ème} - 8 classes dont <i>SEGPA</i> - Présence sociale en cours de récréation – 2 X/mois, - Présence sociale hebdomadaire sur le temps du midi : projet danse, <i>non maintenue pour l'année 18-19</i> - Intervention sur l'ambiance de classe – 2 classes de 5^{ème}, <i>2017-2018</i> - Accompagnements individuels d'élèves - Accueil d'élèves dans le cadre du dispositif Alternatif suspension, <i>depuis octobre 2018</i>
Collège G. POLITZER Dammarie les lys	<ul style="list-style-type: none"> - Présentations classes de 6^{ème} - Présence sociale hebdomadaire - Point écoute bimensuel sur le temps du midi avec action « Parle de ton collègue » (17-18) - Participation au Comité d'Éducation à la Santé et Citoyenneté (CESC) - Participation au Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS) - Prises en charge « Sursaut », <i>arrêté en février 2018</i> - Accompagnements individuels d'élèves - Accueil d'élèves dans le cadre du dispositif Alternatif suspension, <i>depuis octobre 2018</i> - Accompagnements éducatifs individualisés soutenus auprès d'élèves de 5^{ème} suite à un passage à l'acte, <i>depuis novembre 2018</i>
Lycée J. CURIE Dammarie les lys	<ul style="list-style-type: none"> - Présence sociale hebdomadaire - Rencontre hebdomadaire avec l'assistante sociale et le chargé de prévention et sécurité - Point écoute hebdomadaire sur le temps du midi, <i>non reconduit</i> - Participation au CESC - Participation à des conseils de discipline - Accompagnements individuels d'élèves - Accueil d'élèves dans le cadre du dispositif Alternatif suspension, <i>depuis octobre 2018</i>

Collège J de la FONTAINE Le Mée sur seine	<ul style="list-style-type: none"> - Présentations dans auprès de jeunes de 6^{ème} - 8 classes - Présence sociale hebdomadaire « dans et aux abords » de l'établissement - Point écoute bimensuel, non maintenue pour 18-19 - Rencontre hebdomadaire avec l'équipe vie scolaire et les CPE - Accompagnements individuels d'élèves - Participation au Comité d'Éducation à la Santé et Citoyenneté (CESC) - Accueil d'élèves dans le cadre du dispositif Alternatif suspension, depuis octobre 2018 - Action « théâtre forum » pour ambiance de classe, 1 classe de 5^{ème}, <i>depuis novembre 2018</i>
Collège E. TRIOLET Le Mée sur seine	<ul style="list-style-type: none"> - Présentations dans les de 6^{ème} - 9 classes - Présence sociale hebdomadaire - Point écoute bimensuel sur le temps du midi - Action « Pères manquants », <i>2017-2018</i> - Rencontre vie scolaire 1 X/semaine - Accompagnements individuels d'élèves - Participation au Comité d'Éducation à la Santé et Citoyenneté (CESC) - Participation au Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS) - Accueil d'élèves dans le cadre du dispositif Alternatif suspension, depuis octobre 2018
Lycée G. SAND Le Mée sur seine	<ul style="list-style-type: none"> - Présentations dans de 2^{nde} - 8 classes - Présence aux Journées Portes Ouvertes – présentation de l'APAM et du métier d'éducateur spécialisé - Accompagnement du Conseil Vie Lycéenne – rencontre hebdomadaire - Accompagnement et participation au bal de fin d'année - Accompagnements individuels d'élève
Collège F. CHOPIN Melun	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil d'un groupe de CM2, <i>rentrée scolaire 17-18</i> - Participation au travail autour de l'intégration des 6^{èmes} - Présentations dans les classes de 6^{ème} - 3 classes - Présence sociale hebdomadaire - Action « Choco-pause » sur le temps de récréation, <i>non maintenue</i> - Enquête par questionnaires et entretiens – 2 classes de 6^{ème}, <i>juin 2018 pour la rentrée 2019</i> - Participation au Comité d'Éducation à la Santé et Citoyenneté (CESC) - Participation au Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS), <i>depuis septembre 2018</i> - Accompagnements individuels d'élève - Accueil d'élèves dans le cadre du dispositif Alternatif suspension, <i>depuis octobre 2018</i>
Collège PIERRE BROSSOLETTE Melun	<ul style="list-style-type: none"> - Présence sociale hebdomadaire aux abords de l'établissement - Travail partenarial pour réintégrer l'établissement scolaire, <i>2017-2018</i> - Présentation aux classes de SEGPA – 4 classes sur 6^{ème} et 5^{ème}, <i>2017-2018</i> - Présentation à l'ensemble des classes de SEGPA - 8 classes de la 6^{ème} à la 3^{ème}, <i>année en cours</i> - Accueil d'élèves dans le cadre du dispositif Alternatif suspension, <i>depuis octobre 2018</i> - Stand de présentation en cours de récréation –, <i>janvier 2019</i>

<p>Collège Les CAPUCINS Melun</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présentations dans les classes de 6^{ème} – 4 classes - Présence sociale hebdomadaire « dans » et « aux abords » du collège - Rencontre hebdomadaire avec la médiatrice scolaire - Participation à l'école ouverte – avril, juillet annuel - Interventions thématiques sur l'ambiance de classe – 2 classes 4^{ème} et 3^{ème} - Participation au Comité d'Éducation à la Santé et Citoyenneté (CESC) - Accompagnements individuels d'élèves - Soutien à la parentalité : participation groupe de parole parents et entretiens familles, <i>non reconduit pour l'année en cours</i> - Accueil d'élèves dans le cadre du dispositif Alternatif suspension, <i>depuis octobre 2018</i>
<p>Lycée Léonard de VINCI Melun</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation dans toutes les classes de 2^{nde} professionnelle – 6 classes - Présence sociale hebdomadaire « dans » et « aux abords » du lycée - Cycle d'interventions « je-tu-il » - 3 classes de 2^{nde} professionnelles, <i>2017-2018</i> - Participation au Comité d'Éducation à la Santé et Citoyenneté (CESC) - Participation au Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS) - Mise en place d'un café des parents, <i>2017-2018</i> - Participation à la conférence sur la Motivation des élèves, <i>2017-2018</i> - Participation aux portes ouvertes « Métiers et orientation », <i>2017-2018</i> - Projet autour du sport et de la motivation, <i>depuis novembre 2018</i> - Accueil d'élèves dans le cadre du dispositif Alternatif suspension, <i>depuis octobre 2018</i>
<p>Collège La Mare aux champs Vaux-le-Pénil</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation aux élèves de 6^{ème} – 7 classes, <i>non maintenue en 2018-2019</i> - Présence sociale hebdomadaire aux abords du collège - Contacts réguliers avec les CPE et la direction pour réintégrer le collège, <i>depuis janvier 2018</i>
<p>Lycée Simone Signoret Vaux-le-Pénil</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation dans les classes de 2^{nde} professionnelles – 3 classes - Présence sociale hebdomadaire dans et aux abords de l'établissement - Projet Filière ASSP : <ul style="list-style-type: none"> → Intervention méthodologie de projet – 2 classes terminales ASSP → Accompagnement à l'élaboration de projet – 2 groupes accompagnés → Présence sociale lors du Forum Santé → Jury d'épreuve « Éducation à la santé » - Accueil d'élèves dans le cadre du dispositif Alternatif suspension, <i>depuis octobre 2018</i> - Forum présentation et prévention auprès des élèves demi-pensionnaires, <i>rentrée 2018</i>

CONCLUSION

Cette année nous avons débuté la rentrée scolaire au complet en termes d'effectif. Cependant la période d'essai d'un nouvel éducateur n'a pas été satisfaisante, dès septembre une éducatrice a demandé un 80 % et une rupture conventionnelle a été contractualisée en fin d'année 2018.

Si l'activité du service de prévention spécialisée fonctionne, les chiffres ainsi que la nature des actions sur le territoire l'attestent, il n'en reste pas moins que nous rencontrons une difficulté à stabiliser nos équipes. Nous avons enregistré très peu de candidature, au regard du nombre d'éducateurs spécialisés diplômés chaque année, depuis 2016. En parallèle, nous notons une transformation des profils de postulant à l'APAM. Nous recevons de plus en plus de candidature de jeunes professionnels récemment diplômés n'ayant pas forcément les « épaulés » pour aller à la rencontre de notre public ou encore des professionnels issus d'autres domaines en souhait de reconversion.

Nous remercions l'ensemble des professionnels de l'équipe pour l'accueil qui a été fait aux intervenantes du dispositif Alternative Suspension. En effet, comme évoqué en introduction l'année 2018 aura vu l'arrivée de deux nouvelles collaboratrices pour faire vivre ce dispositif au quotidien. Dispositif qui monte en puissance, et qui a fait l'objet d'un premier comité de pilotage en ce début d'année 2019 réunissant l'ensemble des établissements scolaires et acteurs associés montrant des premiers éléments d'évaluation très satisfaisants.

Les éducateurs de prévention spécialisée ont par ailleurs fait preuve de bienveillance et de solidarité à l'égard de ce nouveau dispositif, puisque nous avons dû réaménager les différents espaces de travail.

Puisqu'au regard des accueil quotidien de ces 6 élèves qui nécessite un espace fermé avec deux salles distinctes, une pour le temps d'aide aux devoirs et l'autre pour les groupes de parole, nous avons renégocié ensemble l'aménagement de leur espace de travail.

Un espace en « Open space » a vu le jour dans notre salle principale accueillant les équipes de prévention spécialisée. L'absence de cloison doit favoriser la cohésion d'équipe. En effet le grand avantage de cette organisation de travail est donc de **libérer la communication** au sein de l'équipe et plus globalement de fluidifier la communication au sein l'association. Tous les collaborateurs sont en contact direct, que ce soit d'un point vu visuel ou sonore. Cela a pour conséquence normalement de renforcer l'efficacité **du travail en équipe**.

Nous pouvons entendre aussi que tout n'est pas parfait dans ce concept. Effectivement, cet agencement des bureaux peut avoir certains effets négatifs. D'une part, les salariés sont en contact permanent avec leurs supérieurs hiérarchiques, également présents dans les bureaux, à l'étage. Cette situation conduit parfois au sentiment d'être constamment surveillé. Quand nous avons eu l'habitude de travailler dans des bureaux avec cloisons, ce type d'espace ouvert peut induire pour certains professionnels une difficulté à trouver ses repères.

Je ne doute absolument pas de l'intelligence collective au sein de notre structure pour dissiper les obstacles. Nous ne sommes pas une entreprise du CAC 40 avec toutes ces exigences de rentabilité qui pourrait générer de l'angoisse. Les attentes associatives n'ont jamais changé être dans la Co-construction au service d'une population fragilisée.

Pour 2019, nous commençons cette année avec les deux postes d'adultes relais pourvus. En effet, depuis Octobre 2018 une médiatrice scolaire est venue nous rejoindre pour le collège Capucin en remplacement de la médiatrice partie en septembre 2018, et en Février 2019 l'arrivée de la deuxième personne pour le collège Chopin.

Après un an de présence, de notre nouvelle cheffe de service, nous pourrons mesurer l'appropriation par les équipes de la méthodologie de projet, ainsi que les nouveaux axes de travail engagés sur les territoires à partir de 2019.

L'enjeu également pour 2019 sera celle de l'échéance du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et Moyens - *CPOM 2020* où il s'agira de savoir au regard des évaluations faites sur nos fiches actions s'il y a poursuite ou pas de notre mission. Nous aurons certainement sur le second semestre 2019 un comité de suivi avec notre financeur le Conseil Départemental afin de faire le point sur l'activité du service.

Nous restons tous mobilisés : le conseil d'administration, et tous les professionnels de l'association à œuvrer dans l'intérêt des jeunes et familles de notre territoire, dans le but de réduire la fracture sociale.

ANNEXE

Projet Maux du Quartier

« ON parle d'eux, mais ON ne les connaît pas. ON ne les voit pas non plus. Ou très peu. Ou d'un mauvais œil. « ON », ce sont les habitants, les autres du quartier, les différents acteurs locaux, la société, la norme. « ON », ce sont aussi ceux qui sont dérangés par leur présence en bas des tours, tard le soir, sans vraiment voir leur visage, sans savoir ce qu'ils font mais en le supposant fortement... ON parle d'eux mais ON ne les connaît pas.

EUX, ce sont ceux qui sont difficile d'accès, ceux qui restent dans l'anonymat, ceux qui se méfient, ceux qui traînent dans les business pas net, il faut se le dire, ceux qui ont renoncés pour la plupart, ceux qui improvisent et non qui organisent. EUX qui font masse, qui se déplacent en meute et qui présentent leur identité sous la seule forme du collectif ou caché derrière un diminutif.

On parle d'Eux. Mais on ne les connaît pas.

Et Eux aussi parlent de ce « On ». Avec de la rage et des vulgarités souvent. Avec de l'humour et du sarcasme parfois. Ils parlent de ce « on » en le critiquant c'est certain. Mais quelles sont alors leurs propositions d'amélioration ? Parce que c'est certain ils en ont.

On parle d'eux. Mais on ne les connaît pas.

Comment redonner une identité nominative ? Comment adoucir le discours sur ce « on » agressif ? Comment redonner une place constructive à la parole forte de ces propositions ?

Ils parlent en groupe. Ils parlent mal. Seul, il parle peu et c'est bancal. Mais quand il se retrouve dans sa chambre, quand il a lâché le groupe, pour se retrouver face à lui-même, alors sur son portable ou gribouillé sur un papier, il crache son mal, raconte ses maux du quartier.

Le sens de notre action ? Apprendre à les connaître, à les considérer, créer ce lien qui ne se raconte pas, que l'on peut difficilement nommer. Ce lien si précieux, qui permettra alors, d'aller percevoir en eux ce que personne ne peut voir, ne peut croire. Faire émaner de leur rage, leur espoir ».

Rappel du contexte

La singularité du Projet « Maux du Quartier » tient au fait qu'il a été pensé pour un groupe de jeune en particulier mais qu'il a finalement été décliné à d'autres groupes à travers le temps. Les principes qui fondent notre action en tant qu'éducateur en prévention spécialisée (absence de mandat nominatif, libre adhésion), les caractéristiques du public que l'on accompagne (marginalisation, difficulté à se projeter) ainsi que les aléas de la vie associative (changements d'équipe éducative) ont été autant d'éléments qui sont venus fractionner notre action auprès des jeunes dans le cadre de ce projet. Ces différents facteurs ont chacun joué un rôle plus ou moins important dans l'arrêt temporaire du projet à deux reprises avec deux groupes de jeunes différents. Si j'utilise le terme « temporaire », c'est que le projet a perduré, et c'est finalement avec un troisième groupe de jeunes que nous sommes en passe de le finaliser.

Avant de rappeler les objectifs éducatifs que nous entendions atteindre par le biais de ce projet, il convient de préciser que ces objectifs ont été pensés pour un groupe au départ. Comme je viens de le mentionner, nous n'avons pas mené le projet à son terme avec ce groupe. Nous avons fixé un cadre avec des objectifs clairs au commencement du projet avec le premier groupe que nous avons ensuite voulu transposer aux deux groupes qui ont suivi. Le bon sens voudrait que ce soit du public auprès duquel nous intervenons, de nos observations et de sa demande, que découle l'objectif éducatif.

Celui-ci est alors fixé dans l'intérêt des jeunes que nous accompagnons. A vouloir transposer un projet déjà ficelé sur des groupes de jeunes différents, nous courrions le risque de faire exactement l'inverse.

Nous avons donc dû être vigilants et nous adapter à chaque groupe, ce qui s'est parfois fait au détriment du cadre posé au départ du projet.

Nous avons bien des objectifs initiaux, que nous allons aborder dans un instant, mais les caractéristiques de chaque groupe nous ont forcément amené à réajuster notre action en fonction des jeunes que nous accompagnions. Or, le fait d'avoir un financement extérieur pour ce projet a englué notre équipe dans une forme de pression concernant un résultat final. Le propre de l'éducation spécialisée et du public que l'on accompagne, c'est justement de n'avoir aucune garantie quant à la réussite d'un projet éducatif. Pourtant, l'échec a été vécu par notre équipe comme inenvisageable. Cette posture de notre part a eu un effet considérable sur notre travail éducatif auprès des jeunes. A chaque fois que nous décidions de faire preuve d'un peu de souplesse et de flexibilité dans notre travail pour nous adapter aux caractéristiques d'un nouveau groupe, cette réalité du résultat attendu nous était signifiée. Par la direction, par les collègues, par nous-mêmes. Tant et si bien que nous étions en permanence pris entre deux feux : la volonté de se tenir à tout prix aux objectifs initiaux du projet d'une part, et la volonté d'adapter nos objectifs et de les décliner au mieux à chaque groupe en fonction de ce que nous observions de ces jeunes d'autre part.

Il convient ici de rappeler quels étaient ces objectifs initiaux à la base du projet « Maux du Quartier » avant d'analyser le travail effectué avec chacun des groupes.

Objectifs éducatifs

- Rassembler des jeunes de différents territoires, parfois en tensions, derrière un projet artistique
- Leur faire découvrir le processus d'enregistrement d'une musique, de l'écriture au studio
- Permettre à ces jeunes de quartiers populaires de pouvoir s'exprimer par le biais de la musique
- Valoriser leur expression, à la fois écrite et orale
- Développer, ce faisant, leur esprit critique
- Amener ces jeunes à avoir un raisonnement et une pensée plus structurés
- Les encourager à défendre des idéaux

Ces objectifs devaient être atteints en organisant tout d'abord des ateliers d'écriture et d'échange avec les jeunes avant de les amener en studio afin de procéder à l'enregistrement d'un CD. Le fait d'avoir une finalité matérielle au projet (le CD) a rendu concret la réussite de celui-ci. Notre équipe a parfois fait l'amalgame entre l'atteinte des objectifs cités plus haut et la réalisation du CD, comme si la réussite du projet ne dépendait que de ce CD. Si la réalisation de celui-ci faisait bien partie intégrante du projet (son importance notamment symbolique en termes de valorisation des jeunes étant indéniable), il est important de souligner que le projet « Maux du Quartier » ne se résumait pas à cela.

Après avoir rappelé le contexte dans lequel s'est déroulé ce projet, ainsi que les objectifs éducatifs que l'on entendait atteindre par son biais, nous pouvons maintenant aborder son déroulement à proprement parler.

Déroulement du projet

Le projet « Maux du Quartier » a donc connu un développement en trois phases, avec trois groupes différents. Après avoir été mis en suspens avec les deux premiers groupes, c'est finalement avec le troisième groupe que nous sommes en train de le finaliser.

1^{er} Groupe (Janvier 2017-Juin 2017)

Un écrit ayant déjà été réalisé à propos du premier groupe, je ne m'attarderais pas dessus.

Nous pouvons simplement signaler que nous sommes encore en lien avec la plupart des jeunes qui constituaient ce groupe. L'un faisant l'objet d'un accompagnement de notre part, un autre participant à un chantier éducatif avec nous cet été. Le projet « Maux du Quartier » nous aura au moins permis de créer un lien propice à l'accompagnement avec ces jeunes.

2^{ème} Groupe (Décembre 2017 – Mars 2018)

Alors que le projet était en « stand-by » et que nous étions en plein questionnement sur l'intérêt de le poursuivre à tout prix, un groupe de jeunes de Dammarie-les-Lys nous a été orienté par le Centre Socio-Educatif (CSE) de la ville. Ce groupe était constitué de 4 jeunes hommes issus d'un groupe plus grand encore que nous croisions fréquemment lors de notre travail de rue sur la Plaine du Lys. Ces jeunes sont clairement marginalisés, la plupart n'ayant aucune activité (légale tout du moins) et tous étant déscolarisés. Les deux plus jeunes ont 18 ans, les deux plus âgés en ont 20. Même si nous étions repérés par ce groupe, nous n'en étions pas encore au stade de la véritable entrée en relation. Celle-ci prend du temps et elle se limitait pour le moment à une poignée de main ou un hochement de tête lointain en fonction des circonstances. La perspective de travailler avec ce groupe sur une action collective nous a tout de suite séduits car elle allait nous faire gagner des mois entiers de travail de rue en termes de lien éducatif et d'établissement de la relation de confiance. C'est donc par le biais du directeur du CSE que nous avons d'abord rencontré un 5^e jeune qui était en quelque sorte le porte-parole du groupe, puis les 4 jeunes qui le constituent quelques jours plus tard.

Dès les premières rencontres, nous avons senti un groupe difficile d'accès, que ce soit du fait de leurs préoccupations en lien avec la rue, leur rythme de vie qui ne se conjugue pas facilement avec nos emplois du temps ou encore la méfiance qu'ils peuvent avoir à l'égard de personnes qu'ils ne connaissent pas. Le lien est donc fragile d'entrée et nous prenons conscience qu'il va réellement falloir inscrire notre action dans la durée avec ce groupe. Du point de vue du projet, il nous paraît clair à ce moment-là que nous allons devoir faire preuve de souplesse par rapport au cadre initial posé avec le premier groupe. Nous ne perdons pas de vue les objectifs mais décidons simplement d'une manière plus adaptée à ces jeunes de les atteindre.

Avant d'entamer tout travail éducatif, il faut dans un premier temps créer un lien qui sera le support de notre travail. Pour créer ce lien, nous avons d'abord rencontré les jeunes dans un restaurant de leur quartier puis réalisé une sortie loisir avec eux un soir de la semaine. Nous prenons conscience à cette occasion que ces jeunes vivent, respirent et sentent le quartier. Déscolarisés et sans emploi, leur vie c'est la rue. Et le rap. Ce qui nous amène au projet.

Lorsque nous abordons avec eux le contenu du projet ainsi que nos objectifs, nous sentons une certaine forme de réticence. Pour eux, il s'agit d'enregistrer un album avec les textes qu'ils ont écrit chacun dans leur coin. Nous pouvons leur proposer des séances d'écriture d'entrée de jeu et ne plus jamais les revoir. Ou bien leur proposer d'aller en studio afin de s'intéresser à leurs écrits en leur proposant de les retravailler dans un second temps pour enregistrer des textes plus en phase avec les objectifs que nous avons fixé au départ. Nous choisissons la deuxième option.

« Le quartier, la pauvreté, l'injustice, la police, l'école, le travail, l'argent. Tout ça c'est trop. On ne peut pas tout expliquer alors on insulte. « Fils de pute », ça résume tout ! »

M. (18 ans, membre du groupe)

Leurs premiers pas en studio à la MJC du Mée-sur-Seine nous confirment ce que nous avons déjà perçu auparavant. Leur univers, c'est la rue. Que ce soit dans leur attitude nonchalante, leur style vestimentaire, leurs retards, leurs absences de dernière minute, leur textes crus, leur incapacité à s'organiser, à prévoir, à anticiper. Le travail à mener est énorme et les jeunes ne sont pas forcément en demande. Nous leur permettons d'enregistrer trois premiers titres sur trois séances différentes. Le fait d'être plongés dans cette atmosphère de création artistique, une demande semble commencer à émerger. Nous échangeons à propos de ce qu'un artiste doit être en mesure de prévoir et d'organiser afin d'être productif, nous échangeons à propos des textes qu'ils écrivent et du sens qu'ils y mettent, nous échangeons à propos de leur situation personnelle. Plus les séances passent, plus les jeunes s'ouvrent et plus la place est laissée à l'élaboration d'un travail éducatif autour des objectifs que nous avons fixé initialement.

Mais il y a un hic. Ou deux pour être plus précis. D'une part, le positionnement de l'ingénieur-son de la MJC (parfois un peu trop dans le reproche et rarement disponible) ne passe pas auprès des jeunes. D'autre part, notre équipe se met une pression par rapport à la date limite pour la réalisation du CD et par rapport au travail éducatif qui met du temps à se mettre en place pour ce groupe. Nous transmettons notre sentiment d'urgence aux jeunes en leur expliquant qu'il va vraiment falloir mettre en place des ateliers d'écriture pour rentrer dans les délais. Deux séances passent durant lesquelles le groupe ne se présente pas. Nous profitons donc de notre présence dans le quartier pour aller à leur rencontre dans la rue. Ils peuvent alors nous formuler qu'ils ne se sentent pas prêts à continuer le projet.

Le fait de travailler avec ce groupe nous a permis d'entrer en lien avec une bonne partie des jeunes qui se regroupent sur la Plaine du Lys. Encore aujourd'hui, nous sommes interpellés dans le cadre de notre travail de rue par des jeunes qui nous expliquent qu'eux aussi ont un projet et qu'ils auraient besoin de notre accompagnement pour le mener à bien.

Ce groupe de jeunes n'était, à l'évidence, pas adapté au projet mais cela aurait dû être à nous, en tant qu'éducateurs spécialisés, de faire en sorte que ce soit le projet qui s'adapte à eux. Englués dans ce que nous vivions comme une pression de résultat, nous n'avons pas su prendre le temps de faire ce travail. Nous sommes cependant toujours en lien avec ce groupe et le fait de mener une action collective avec eux, même si elle n'a pas abouti, nous a tout de même fait gagner un temps inestimable en termes d'implantation dans le quartier et de relation de confiance avec les jeunes. Deux amis du groupe ont d'ailleurs sollicité notre accompagnement et nous les suivons encore aujourd'hui.

Nom	Age	Quartier	Nombre de séances	Profil
M.	18 ans	Plaine du Lys	6 séances	Jeunes marginalisés, déscolarisés, sans emploi. Passent le plus clair de leur temps dans la rue
T.	18 ans		4 séances	
N.	20 ans		4 séances	
R.	20 ans		3 séances	

3^{ème} Groupe (Avril 2018 – Aujourd’hui)

Après l’arrêt du projet avec le deuxième groupe, nous avons fait un retour succinct du travail mené auprès du CSE puisque c’est tout de même cette structure qui nous avait orienté les jeunes. En échangeant sur les objectifs que nous avons fixés et sur les difficultés qui ont fait que le projet s’arrête pour la deuxième fois, on nous explique au CSE qu’un autre groupe qui conviendrait beaucoup mieux au projet est intéressé. Nous acceptons donc de rencontrer ce groupe avec dans l’idée cette fois-ci de véritablement poser le cadre du projet d’emblée et voir si les jeunes y adhèrent. La rencontre se déroule donc dans les locaux du CSE. La première bonne surprise concerne le fait que ce groupe est constitué de deux jeunes hommes de Melun et d’un jeune homme de Dammarie-les-Lys, rejoignant l’idée initiale de mener une action inter-quartiers, idée quelque peu abandonnée avec le deuxième groupe. Il s’agit de deux jeunes de 18 ans et un de 20 ans, scolarisés et qui passent tous le baccalauréat en fin d’année scolaire. Il est à noter qu’ils ont déjà enregistré de la musique ensemble et même tourné trois clips qu’ils ont mis en ligne sur internet avant même notre rencontre. Outre le coût des séances de studio, ce qui motive les jeunes à travailler avec nous est également la perspective de franchir un palier dans leur jeune carrière de rappeur. Eux voient le projet comme un moyen de faire de la musique de manière plus structurée et plus sérieuse que par le passé.

« Des ateliers d’écriture ? On en a besoin, ça va permettre de nous améliorer. Nous on voit ça comme un défi » K.

Nous constatons d’emblée que ce groupe ne présente pas le même profil que le précédent. Si ces jeunes passent beaucoup de temps dans la rue et peuvent très bien décrocher à un moment donné, le fait est qu’ils sont encore en lien avec les institutions et notamment avec l’école. De ce fait, on sent dans leur discours qu’ils sont tout à fait en capacité de se projeter, d’avoir une vision à long terme et donc d’envisager des sacrifices pour arriver à leurs fins. Il est forcément plus facile de proposer un projet à un groupe qui a envie de se projeter. Les trois jeunes qui composent le groupe nous formulent tous d’entrée qu’ils sont prêts à participer à des ateliers d’écriture avant d’aller en studio, pourvu qu’ils puissent enregistrer leur album au final. Ils sont mêmes en demande par rapport à ces séances d’écriture qu’ils voient un peu comme un défi pour mettre leur éloquence à l’épreuve.

Comme pour le groupe précédent, nous décidons d’un moment convivial avec le groupe pour tisser un lien nécessaire à l’accompagnement éducatif. A cette occasion, nous rencontrons deux autres jeunes de Melun qui gravitent autour du groupe mais qui ne participent pas à l’aspect musical même s’il leur arrive d’écrire quelques textes à l’occasion. Ces moments sont aussi l’occasion de faire nos premières observations sur la dynamique de groupe, la place de chacun. K., le membre de Dammarie, endosse le rôle du leader au commencement du projet. C’est lui qui tient le discours le plus « professionnel ». Les trois membres du groupe rêvent de percer dans la musique mais c’est K. qui leur rappelle à chaque fois ce qu’il en coûte pour se faire un nom dans ce milieu. C. est un peu plus insouciant même s’il sera de plus en plus le moteur du groupe à mesure que le projet avance tandis que B. est un peu en retrait et semble en apparence moins motivé que les autres à l’idée de réussir dans la musique.

Les ateliers d'écriture ont été largement investis par les jeunes qui sont venus à ces séances avec l'esprit ouvert et le désir d'échanger sur les thèmes qui leurs tenaient à cœur. Ces ateliers ont ainsi été avant tout des espaces de débats avec nous mais aussi entre eux.

Lorsque l'on parlait du quotidien dans le quartier, dans la rue, les thèmes qui revenaient le plus souvent étaient les suivants :

- Argent / Business
- Misère / Ambition
- Solitude

Ces différents thèmes étaient décrits par les jeunes comme autant de soucis. Pour échapper à ceux-ci, trois échappatoires étaient identifiés : le sexe, l'alcool, la drogue.

« C'est la rue le problème. Il y a tout dans la rue mais pas dans le bon sens. Il y a de l'argent mais pas comme il faut. Il y a des filles aussi mais pas comme il faut. Ce n'est pas nous qui détournons, c'est la rue qui nous détourne »

B.

Lors de ces échanges, nous sommes frappés par la contradiction qui existe dans le discours des jeunes entre tradition et nouveauté. Ils revendiquent ouvertement une vision conservatrice de la société même si celle-ci vient heurter leur envie de changement ou d'évolution. Cette contradiction est particulièrement apparente lorsque l'on aborde la place de la femme dans le quartier et dans la société plus généralement avec d'un côté une femme discrète qui ne doit pas être vue et de l'autre une femme moderne qui assume pleinement sa féminité.

« Si on préfère les putes, c'est parce qu'on a peur des femmes »

C.

Malgré la richesse des échanges et la pertinence des réflexions des jeunes qui ont pleinement conscience de leurs contradictions et s'en amusent même souvent, nous ne sommes pas immédiatement parvenus à traduire cette richesse dans leurs textes. L'écriture est un exercice solitaire et il n'a pas été évident pour nous de faire émerger de réels temps d'écriture collective même si nous avons pu y parvenir par moments. Nous avons en face de nous un vrai groupe qui se mettait d'accord sur la musique, sur ce qu'elle évoquait, sur ce qui allait en découler dans leur texte, contrairement au groupe de Dammarie-les-Lys qui était simplement une somme d'individualités. Cependant, au moment d'écrire, chacun se mettait dans son coin. Nous avons donc dû attendre les derniers ateliers d'écriture pour se rendre compte que les jeunes s'étaient servis des échanges que nous avons eus pour les transposer dans leurs textes. Il était donc temps de passer en studio.

Arrivés en studio, nous avons pu observer la différence de posture entre ce groupe et le précédent. Cette fois-ci, l'échange entre les jeunes et l'ingénieur-son est équilibré et porte exclusivement sur la musique. Chacun sait de quoi il parle et une entente se crée sur la façon de procéder en studio. Parti sur ces bases, la relation entre l'ingénieur-son et le groupe de jeunes n'a pas du tout été problématique comme elle avait pu l'être avec le groupe précédent. Nous accompagnons cette fois-ci des jeunes qui parviennent à arriver à l'heure, à se munir d'une clé USB pour stocker la musique, à faire la préparation nécessaire dans l'organisation d'une séance de studio. Evidemment, la différence est flagrante entre des jeunes scolarisés et des jeunes marginalisés.

« Le studio j'aime trop ça ! Je pourrais passer la nuit ici »

C.

En studio, l'ambiance est détendue. Chacun se sent concerné, même quand ce n'est pas à son tour d'enregistrer. Il s'agit bien d'un groupe et tous se donnent des conseils, s'encouragent et se critiquent aussi. Nous avons pu observer la facilité déconcertante avec laquelle chacun des jeunes pouvait exprimer ses doutes quant à la performance d'un des autres. Une fois en studio, ce ne sont plus seulement des amis mais aussi des collaborateurs qui ne cherchent qu'une chose : créer la meilleure musique possible. Ces moments en studio sont aussi propices à l'échange avec le groupe et il arrive fréquemment qu'un jeune sollicite notre avis concernant son texte.

A ce jour, sept morceaux ont été enregistrés. Ces sept morceaux vont maintenant être mixés pour constituer le CD. Pour la pochette de l'album, elle est en cours de réalisation. Le groupe a des idées précises et nous explorons la possibilité de faire réaliser la pochette par un autre jeune de Melun avec qui nous sommes en lien. Nous tenons à préciser que les jeunes ont encore des textes à dispositions et qu'ils sont en mesure d'enregistrer encore un ou deux morceaux. Ils nous ont fait la demande de finaliser un CD avec ces morceaux supplémentaires pour eux s'il restait une partie du budget à disposition après la fin du projet.

Enfin, parallèlement à ce projet, le groupe a pu tourner un clip pour l'un des morceaux de l'album. Ils ont fait appel, pour cela, à la personne qui avait déjà réalisé un clip pour eux auparavant. Nous étions présents et les avons accompagnés tout au long de la journée de tournage. Nous avons également pu trouver une scène ouverte où le groupe s'est produit pendant une dizaine de minutes sur le quartier de l'Almont à Melun. Il s'agissait là de leur première scène et tous étaient ravis d'avoir pu saisir cette opportunité.

Nom	Age	Quartier	Nombre de séances	Profil
K.	20 ans	Plaine du Lys (Dammarie)	7 séances	Jeunes scolarisés, beaucoup dans la rue, risque de marginalisation
C.	18 ans	Chateaubriand (Melun)	8 séances	
B.	18 ans		6 séances	

Analyse

Nous avons effectué un travail d'analyse de nos observations pendant la durée du projet. Il nous semble pertinent de mener une réflexion autour de cette analyse à la lumière des objectifs éducatifs initiaux que nous avons posés.

Inter-territorialité et égocentrisme

Objectif : « Rassembler des jeunes de différents territoires, parfois en tensions, derrière un projet artistique ».

Cet objectif avait été mis entre parenthèses avec le deuxième groupe puisqu'il était constitué uniquement de jeunes du même quartier mais nous l'avons remis en avant avec le troisième groupe.

Le fait que ce dernier groupe soit constitué de jeunes de différents quartiers laisse à penser que nous avons bien rassemblé des jeunes de différents territoires derrière un projet artistique. Il serait pourtant plus honnête de nuancer quelque peu ce propos. Tout d'abord, le groupe était déjà constitué avant que le projet ne démarre. Nous n'avons donc pas réellement rassemblé des jeunes puisqu'ils s'étaient déjà rassemblés eux-mêmes.

D'autre part, cette question de l'inter-territorialité n'est absolument pas mise en avant dans le discours des jeunes que nous avons accompagné. Nous avons abordé plusieurs fois cette question à l'occasion des ateliers d'écriture mais notre engouement n'a pas été réellement partagé par le groupe. Eux se voient comme des individus, des artistes, au-delà de leur quartier d'appartenance. Le quartier de chacun des jeunes est présent dans leurs textes mais l'idée d'insister sur le fait qu'ils soient issus de quartiers différents n'a pas été suivie par le groupe.

Plus globalement, ce positionnement chez les jeunes rejoint une forme d'individualisme, voire même d'égoïsme que nous avons pu constater chez eux. Malgré le fait qu'ils constituent bien un groupe et fonctionnent comme tel, leurs textes restent centrés sur leur personne. Lorsqu'un jeune se met à écrire, il écrit avant tout pour lui et c'est bien lui-même qu'il représente. Ce faisant, il va être amené à parler de son quartier en son nom, pas du quartier voisin. Les jeunes semblent avoir du mal à se voir comme un simple élément d'une société plus vaste. Il ressort de nos échanges avec eux quelque chose qui est de l'ordre de l'affirmation de leur existence en tant que tel, pas noyée dans un amas indifférencié qu'on appellerait « quartier » ou « banlieue ». De ce fait, ils ont pu nous formuler qu'ils ne souhaitent pas se faire porte-parole des quartiers en général. Nous vivons à l'ère de l'avènement de l'individu. Cet aspect est bien ancré dans le fonctionnement des jeunes que nous avons pu accompagner. A l'instar du film du même nom, nous avons pu ressentir chez eux le fait d'écrire pour exister.

Processus d'enregistrement et temporalité de chacun

Objectif : « Leur faire découvrir le processus d'enregistrement d'une musique, de l'écriture au studio ».

Cet objectif était central au moment de l'élaboration du projet avec le premier groupe qui était constitué de jeunes n'ayant pas encore un pied dans la musique. Avec les deux autres groupes, la donne était quelque peu différente puisque nous accompagnions des jeunes qui étaient déjà allés en studio pour enregistrer de la musique par le passé. Il s'agissait moins pour ces deux derniers groupes d'une découverte que d'un approfondissement de leur savoir en termes de processus de création artistique.

Nôtre idée n'était donc plus de faire découvrir aux jeunes un univers qu'ils maîtrisent mieux que nous mais plutôt de travailler avec eux sur la manière donc ils procèdent pour créer de la musique. Si nous n'avions rien à leur apporter sur le plan technique, nous pouvions en revanche les amener à une certaine rigueur, une structure afin de tendre vers la meilleure production artistique possible. Nous avons en effet pu constater la manière quelque peu décousue qu'ils avaient d'écrire et d'enregistrer, ce qui débouchait sur un travail parfois un peu bâclé. Nous avons donc travaillé avec les jeunes sur la prise de conscience qu'une véritable organisation de travail pouvait les mettre dans les meilleures conditions pour fournir la création artistique la plus aboutie possible. Pour ce faire, nous avons voulu leur montrer une manière plus « professionnelle » de faire de la musique, en s'entourant de professionnels justement.

C'est alors que nous avons pu être confrontés à une réalité qui est celle de la temporalité de chacun. Les jeunes que nous accompagnons, les partenaires que nous avons pu solliciter, et nous-mêmes à l'APAM n'avions pas forcément la même temporalité. C'est tout du moins ce qu'il s'est passé avec le deuxième groupe. Ce groupe était fortement marginalisé, comme nous l'avons mentionné plus haut. Pour eux, passer de la rue et leur façon chaotique de fonctionner à un processus plus structuré ne peut pas se faire en un claquement de doigts.

Le travail éducatif à mener avec ce groupe nous aurait fait dépasser les délais que l'on nous avait fixé. C'est à mon sens une des limites du travail en méthodologie de projet. Nous avons un projet avec un début, un milieu, une fin et des « deadlines » à respecter. Nous n'avons pas su adapter notre temporalité à celle des jeunes. En les brusquant afin de rentrer dans les délais, ce n'était plus une découverte mais une marche forcée à un rythme imposé. Nous n'avons donc pas su trouver la flexibilité, la marge de manœuvre nécessaire pour accompagner au mieux le public dans l'intérêt duquel nous entendions agir. La temporalité de la MJC était également différente. Ce partenaire ne s'est pas forcément adapté aux jeunes, ce qui a causé des tensions avec eux. Cet axe de travail était d'autant plus important à nos yeux qu'il aurait pu servir de base à un rattachement de ces jeunes vers des dispositifs de droit communs dont ils sont pour le moment très éloignés.

Cette difficulté s'est évanouie avec le troisième groupe pour la simple et bonne raison que ce dernier s'est tout de suite retrouvé dans notre temporalité. Les jeunes étaient conscients des dates dans lesquelles nous entendions finaliser le projet et celles-ci leur convenaient amplement. Avec ce groupe, nous avons donc pu réellement les amener à une autre organisation de travail. Leur rencontre avec l'ingénieur-son de la MJC ainsi qu'avec la personne qui réalise le mixage les a placé dans une situation plus professionnelle. Ils ont pleinement investi cette situation en ajustant leur organisation et leur façon de travailler. Cet objectif a donc été atteint à partir du moment où nous avons travaillé avec des jeunes prêts à s'adapter au projet. D'un point de vue éducatif, il est dommage de ne pas s'être donné les moyens de faire l'inverse.

Le rap comme moyen d'expression

Objectif : « Permettre à ces jeunes de quartiers populaires de pouvoir s'exprimer par le biais de la musique ».

Dans les quartiers populaires, musique rime bien souvent avec rap. Cela s'est vérifié dans le cadre du projet « Maux du Quartier » puisque nous avons accompagné trois groupes de jeunes rappeurs. Le rap représente un vrai moyen d'expression pour ces jeunes et le projet a constitué pour eux une occasion de s'exprimer dans leurs textes mais aussi durant les temps d'échanges que nous avons pu avoir lors des ateliers d'écriture.

Toutefois, le rap obéit également à certains codes. Pour être crédible, les jeunes ont éprouvé le besoin de respecter ces codes. Cette posture de leur part a pu limiter à un moment donné leur expression puisqu'ils se retrouvaient enfermés par le moyen qu'ils avaient eux-mêmes choisis pour s'exprimer. Si nous avons pu faire un travail avec eux durant les ateliers d'écriture pour transcender ces limites, cela ne s'est pas toujours traduit dans leurs textes. Ainsi, les jeunes du troisième groupe ont notamment pu exprimer un certain nombre de choses lors de nos échanges concernant le quartier, la place de la femme, leurs propres convictions, la religion, etc. Mais beaucoup d'éléments qu'ils ont pu exprimer n'ont pas trouvé place dans leurs textes car cela ne cadrerait pas avec l'idée que les jeunes se font du rap. A mesure que le projet avançait, certaines de ces réflexions menées par le groupe ont toutefois fait leur chemin pour atterrir dans leurs textes par bribes ici ou là.

Expression et censure

Objectif : « Valoriser leur expression, à la fois écrite et orale ».

Par le biais des ateliers d'écriture, nous avons cherché à valoriser l'expression des jeunes. Pour ce faire, nous avons travaillé avec eux sur des tournures de phrases, sur une manière plus claire et plus percutante de s'exprimer. Nous avons souhaité mener ce travail sans trahir la pensée des jeunes. Cependant, comment un jeune peut se sentir valorisé si nous estimons que tout ce qu'il nous présente doit être reformulé ? Il a donc fallu trouver un équilibre qui n'a pas été le même pour les deux derniers groupes.

Pour le deuxième groupe, nous marchions sur des œufs. Ils voyaient toute tentative de travail sur leur expression écrite ou orale comme une forme de censure. Ils nous ont signifié plusieurs fois qu'ils s'exprimaient dans leurs textes comme ils s'expriment au quotidien. Si l'on veut entendre des jeunes s'exprimer, alors pourquoi les empêcher de s'exprimer comme ils l'entendent ? Nous avons entamé un travail de prise de conscience avec eux en leur expliquant que leur manière de s'exprimer n'avait que peu d'impact car elle n'était pas considérée comme sérieuse par qui que ce soit en dehors de leur quartier. Il y avait souvent le fond chez ces jeunes mais rarement la forme qui aurait pu faire que leurs textes aient un réel effet sur un auditeur lambda. Les jeunes ont pu entendre ces arguments mais le projet n'a pas perduré assez longtemps avec eux pour voir une différence dans leurs textes.

Avec le troisième groupe, la donne était différente puisqu'ils étaient bien plus ouverts à l'idée que nous puissions retravailler leurs textes ensemble. Cependant, c'est presque l'effet inverse du deuxième groupe que nous avons pu constater chez ces jeunes. Ils se sont eux-mêmes auto-censurés à plusieurs reprises, ce qui a pu bloquer leur écriture. Nous avons donc pu reprendre avec eux le fait qu'il ne s'agissait en aucun cas de les censurer. Ils ont alors pu s'exprimer pleinement dans leurs textes que nous avons travaillés a posteriori.

Que ce soit avec le deuxième ou le troisième groupe, nous avons observé une certaine méfiance dès lors que nous mettions notre nez dans les textes des jeunes. Faire comprendre aux jeunes que nous cherchions à valoriser leur expression et non à la censurer nous a pris plusieurs séances. Une fois que l'information était intégrée, ils ont pu se lâcher davantage et vraiment aller au bout de leurs réflexions. Pour que les jeunes fassent ce pas vers nous, il a aussi fallu que nous fassions un pas vers eux. Ainsi, nous avons été moins rigides que prévu quant à l'utilisation de certaines vulgarités à partir du moment où elles avaient un sens dans leur texte. Exiger un texte sans « gros mots » de la part de jeunes rappers de 18 ans relève du fantasme et nous avons simplement veillé à ce que l'utilisation de mots vulgaires soit faite pour servir un but, un message à faire passer dans le texte et non de l'insulte gratuite.

Esprit critique et dépolitisation

Objectif : « Développer, ce faisant, leur esprit critique ».

Deux choses nous ont frappés en travaillant avec les jeunes sur cet objectif : la lucidité avec laquelle ils décrivaient leur vie quotidienne dans un quartier populaire et le manque total de revendications liées à cette description de leur situation. Cette constatation s'applique aux deux groupes. En creusant un peu cette observation auprès des jeunes du 3^e groupe à l'occasion des ateliers d'écriture, nous avons pu identifier le chaînon manquant : l'esprit critique.

Les jeunes ont une parfaite lecture descriptive de leur situation, de leur quotidien mais ils n'en ont absolument pas une lecture critique. A partir du moment où ils ne critiquent pas une situation, ils sont dans l'incapacité d'en tirer des revendications. S'ils n'aspirent pas au changement, cela veut-il dire que ces jeunes n'ont pas de rêve ? Nos échanges ont pu mettre en lumière le rêve qu'ils avaient : celui de « s'en sortir » personnellement. Ils semblent résignés à la réalité telle qu'elle est et cherchent simplement tous les moyens possibles pour tirer profit de la situation plutôt que de la changer. C'est comme s'ils étaient noyés dans un océan de pragmatisme et cela se ressent dans leurs textes qui sont très descriptifs.

Nous avons tentés d'enflammer leur esprit critique en leur tendant des perches au moment des ateliers d'écriture en tentant de recontextualiser la situation qu'ils nous décrivaient. Si l'on veut agir au mieux sur sa vie, la première étape n'est-elle pas de comprendre pourquoi elle est ce qu'elle est ? Nous avons essayé, quelque peu en vain, d'amener les jeunes à cette réflexion. Celle-ci a pu émerger dans nos échanges mais n'a que rarement été traduite dans leurs textes.

Le raisonnement et la « punchline »

Objectif : « Amener ces jeunes à avoir un raisonnement et une pensée plus structurés ».

En accompagnant les jeunes dans l'écriture, nous avons pu constater qu'ils avaient des réflexions parfois pertinentes mais qu'ils ne les exprimaient que par bribes. Ils éprouvaient des difficultés à coller à un thème et à l'analyser sous plusieurs angles, à ne pas le lâcher. Au contraire, leurs textes ont tendance à passer parfois du coq à l'âne sans véritable début, milieu ou fin dans le raisonnement. En réalité, nous nous sommes rendu compte qu'ils étaient en recherche permanente de la « punchline », cette phrase percutante censée raisonner dans la tête de l'auditeur. Ce faisant, il est compliqué pour eux de suivre un raisonnement linéaire dans leurs textes. Nous avons compris que changer ce fonctionnement serait difficile car il touche à l'essence même de leur musique.

Notre travail a donc porté davantage sur les débats que nous avons pu avoir avec eux durant les ateliers d'écriture. Il s'agissait de faire émerger au moins à l'oral des raisonnements plus structurés. Si les jeunes allaient chercher des « punchlines » en permanence, autant qu'ils en trouvent un maximum qui ait du sens. Les textes qui ont été écrits après ces séances peuvent refléter le travail accompli puisque plusieurs de ces « punchlines » résumant des échanges que nous avons pu avoir ont fait leur apparition dans les textes des jeunes.

L'idéal dans une société de consommation

Objectif : « Les encourager à défendre des idéaux ».

En travaillant avec des jeunes, qui plus est issus d'un milieu populaire, les ingrédients nous semblaient réunis pour réceptionner un large panel d'idéaux et d'utopies que nous aurions pu encourager les jeunes à mieux défendre. Nous nous sommes pourtant heurtés à une déconcertante conformité. L'idéal de tous les jeunes du deuxième et troisième groupe confondus est le même : gagner le maximum d'argent.

Nous nous sommes rendu compte que défendre cet idéal dans un texte rendait en général celui-ci relativement vide. Nous n'avons donc pas spécialement insisté sur cet objectif en particulier. En échangeant avec les jeunes, nous avons pu percevoir d'autres aspirations mais celles-ci finissent sans cesse par être ramenée à une dimension matérielle. Quelque part, cette posture de leur part reflète finalement une bonne adaptation au monde qui les entoure.

Perspectives

- Maintenir le lien avec le deuxième groupe par notre présence dans la rue
- Finaliser le CD du troisième groupe (mixage, pochette)
- Tourner un clip avec eux
- Les accompagner dans leur recherche de scènes ouvertes
- Les soutenir dans leurs démarches administratives liées à la musique (SACEM)
- Passer d'un accompagnement collectif à un accompagnement individuel pour les jeunes qui sont en demande

Pour l'APAM
Liam Walsh
Educateur Spécialisé